L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1273 - VENDREDI 06 JUIN 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

AVIVA ASSURANCE

«Réel partenaire de l'Agriculteur depuis 1856»

ASSURE LE RISQUE GRÊLE et ALÉAS CLIMATIQUES

MONGIN Jean-Jacques n°ORIAS 07009678

- professionnel en assurances agricoles depuis 20 ans
- présent dès 7h00 le matin
- un seul interlocuteur pour l'établissement de vos contrats et la gestion de vos sinistres

*Selon conditions générales et particulières

6, Rue Dampierre (Place des Cordeliers) Auxerre
Tel. 03 86 72 08 38 - Fax 03 86 72 08 39
E-mail: mongin-jj@aviva-assurances.com

Le ministère de l'Agriculture a rendu sa copie

PAC 2015 Les jeux sont faits



Le 27 mai dernier, le ministère de l'Agriculture a dévoilé plusieurs arbitrages concernant la mise en œuvre française de la Pac, notamment l'attribution des aides couplées à la production. Le ministre cible les exploitations qui produisent tout en plafonnant les aides, il prime aussi bien les filières longues que la vente directe, dans la ligne du "produire plus et produire mieux" dont il a fait sa devise. Les responsables professionnels, présidents des FDSEA de la Nièvre, de l'Yonne et de la Côte d'Or, réagissent à ces nouvelles orientations et aux conséquences qu'elles auront pour les exploitations de Bourgogne. *Pages 3 et 18*

Encartés avec cette édition: Mailing Paqueriaud (partiellement sur département 58) et Mailing Clef Énergies

Côte d'Or

› État des cultures

Des rendements divisés par deux ?



Nièvre

› La Machine

Repas local au Collège



Yonne

› FDSEA 89

Les agriculteurs sont venus sonner matines au préfet





Fendt 300 - 500 - 700 - 800 - 900
de 75 à 270 cv



Nous avons un Fendt à vous faire essayer

Consultez-nous !

AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation

Fendt.fr

FENDT

G. BUCHEZ

Secteurs: Autun - Nevers
Corbigny - Luzy
Moulins-Engilbert

03 86 38 97 00

TRIAGE ET TRAITEMENT DE SEMENCES

TOUTES CÉRÉALES TOUTE L'ANNÉE



ÉCONOMIES • QUALITÉ • TRACABILITÉ

Double aspiration densimétrique - calibrage - ébarbeuse
Traitement à injection directe

FAITES PREPARER VOS SEMENCES PAR UN PROFESSIONNEL INDEPENDANT

EFC SEMENCES

Jean-Louis Courtot - Moulin d'Arc sur Tille - 5, Rue de la Rigole - 21560 Arc sur Tille
Tel. 03 80 37 23 40 - Mobile 06 73 87 95 01 email: jlcourtot@aol.com

Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
• Point de vue: Dans le respect
03 • La Draaf Bourgogne communique: Suivi de la chrysomèle du maïs en 2014

Côte d'Or
04 • Fête de la nature: Biodiversité et productivité
05 • Expérimentations et visites d'essais: Pour une agriculture productive et performante
06 • Arvalis-Institut du végétal: Prêts à faire des Etincel ?
07 • État des cultures: Des rendements divisés par deux ?
08 • Forêts: Des "progrès à faire" en Haute Côte d'Or

Nièvre
09 • PMTVA: Les annonces du ministre sont effectives
10 • Repas local au collège de la Machine: Les jeunes rencontrent les producteurs et dégustent
11 • Manifestation le 23 juin: Interrogations sur l'avenir
12 • Agro-écologie: Le projet Copernic innove dans la Nièvre
13 • FDSEA 89: Les agriculteurs sont venus sonner matines au préfet

Yonne
14 • Chambre d'agriculture de l'Yonne : Un conservatoire viticole Chardonnay dans l'Yonne
15 • Fermes et Caves ouvertes: Ce dimanche, six visites à effectuer dans l'Yonne
16 • Cuma: "Bougeons nos Cuma, partageons l'emploi !
17 • Concours régional des fromages fermiers: L'excellence fromagère a conquis les halles de Dijon

Bourgogne
18 • Pac 2015: Entre satisfaction pour certains et déception pour d'autres
19 • Euroforest à Saint Bonnet de Joux: Grandeur nature !
20 • Groupama prévention: Incendie de fourrages

Services
22-23 • Cours et marchés
24-25 • Petites annonces
26-28 • Annonces légales
29-31 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

La DRAAF Bourgogne communique

Suivi de la chrysomèle du maïs en 2014

A la demande des professionnels, la Commission européenne a décidé la déréglementation de Diabrotica virgifera virgifera Le Comte par la directive d'exécution 2014/19/UE du 6 février 2014 et l'abrogation des mesures d'urgence par la décision d'exécution 2014/62/UE du 6 février 2014. Les recommandations de la Commission en date du 6 février 2014 prévoient la mise en œuvre de la surveillance effective de la population de Diabrotica et l'adoption de mesures de lutte privilégiant rotation, lutte biologique, décalage des dates de semis,… afin d'éviter une dérive de la lutte vers des méthodes non respectueuses de l'environnement.

En France, la surveillance de Diabrotica sera désormais assurée dans le cadre des réseaux d'épidémiosurveillance mis en place pour suivre les parasites communs (non réglementés) des cultures et élaborer les Bulletins Santés du Végétal (BSV). Considérant la date de la décision et la nécessaire adaptation et formation de ces réseaux, ce nouveau dispositif ne peut être pleinement opérationnel pour toutes les régions en 2014.

Afin de maintenir une surveillance significative dans cette phase de transition, la direction générale de l'alimentation a décidé d'assurer à nouveau en 2014 l'organisation et le suivi d'un réseau de surveillance national , à un niveau réduit par rapport à 2013. L'objectif est de garder un état des lieux de la répartition de l'insecte sur le territoire national, et sa quantification dans les régions déjà infestées.

Pour la région Bourgogne, 120 pièges seront installés contre 350 en 2013. Ces pièges seront suivis sur une période de 2 mois avec une mise en place début juillet. La répartition des pièges sera la suivante : 12 pièges pour la Nièvre, 30 pour la Côte-d'Or et 78 pour la Saône-et-Loire. Les pièges seront localisés sur des parcelles de monoculture de maïs, à proximité des axes autoroutiers et/ou à proximité des foyers de 2013.

La mise en place et le suivi du dispositif 2014 sera assuré par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Bourgogne (Fredon) (mission déléguée par la DRAAF) qui gérait déjà une grande partie du réseau les années antérieures.

Les résultats des piégeages seront diffusés régulièrement dans le BSV maïs et mis en ligne sur le site Internet de la DRAAF/SRAI Bourgogne.

La Fredon prendra contact par téléphone courant juin avec les agriculteurs chez qui un piège était installé en 2013 pour définir le réseau 2014.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Point de vue

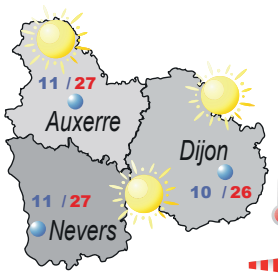
Dans le respect

La crise s'installe, le chômage ne recule pas, l'ambiance se crispe. De l'économie à la politique, tout est tendu. C'est vrai aussi en matière agricole. Ainsi en quelques jours, nous avons pu assister à un démontage orchestré de la ferme dite des « 1000 vaches », à des arrachages organisés de plants OGM et enfin à une garde à vue symbolique du conseiller agricole du Président de la République en déplacement à Rodez. Les coups médiatiques sont donc de retour ! Après le 25 mai dernier et les résultats électoraux qui en ont suivi, est-il bien nécessaire d'attiser les peurs et de « jouer » avec les caméras ? L'heure n'est-elle pas plutôt à porter un projet, à relever le défi du progrès et à réfléchir à des positions plutôt que de se mouvoir dans les postures et les caricatures ? La FNSEA a parfois eu recours à des méthodes « dures » de protestation et d'action. Désormais ces méthodes ne sont ni des habitudes, ni des facilités, elles ne sont que le dernier recours, justement. Il faut revenir à un dialogue républicain dans le respect des lois. C'est la seule voie. Il n'y a que quand l'injustice est criante, que l'extrême colère peut se justifier, mais au cours des quatre derniers jours, ce n'était pas le cas… Il s'agissait plutôt d'attirer l'attention, voire d'imposer un dogme. Revenons au respect de ceux qui produisent et investissent légalement, la France en a le plus grand besoin. Soutenons le principe d'Innovation. Rappelons que chaque année, ce sont plus de 10000 installations en agriculture générant valeur ajoutée et emploi en amont et en aval.

FNSEA

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 6 au 15 juin

Vendredi 6 Juin

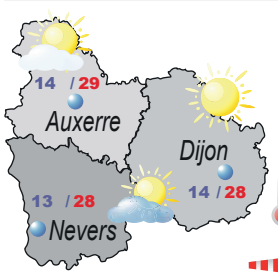


Ensoleillé
Un temps agréable et bien ensoleillé en perspective. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 26 à 28 °C
Vents : Sud-Est 20 km/h

St Norbert
Soleil : 05:51 - 21:40
Lune : 14:17 - 02:05

Samedi 7 Juin



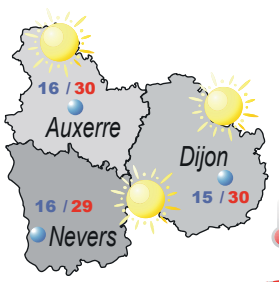
Beau temps
Le soleil sera bien présent et accompagné de quelques nuages de beau temps.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 28 à 30 °C
Vents : Sud 20 km/h

St Gilbert
Soleil : 05:51 - 21:40
Lune : 15:20 - 02:31

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com
DIJON CÉRÉALES

Dimanche 8 Juin



Agréable
Un temps agréable s'annonce, avec un ciel clair et un soleil généreux. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 14 à 16 °C
T° maxi : 29 à 31 °C
Vents : Est-Nord-Est 10 km/h

St Médard
Soleil : 05:50 - 21:41
Lune : 16:25 - 02:57

Prévisions à 7 jours

Lundi 9 au Mercredi 11 Juin :
Le soleil sera présent ce lundi. Des précipitations parfois orageuses sont attendues pour mardi et mercredi.
Vents : Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 12 à 20 °C T° maxi. : 27 à 29 °C

Jeudi 12 au Dimanche 15 Juin :
De nombreuses averses en perspective jusque samedi. Ce dimanche se déroulera sous de belles éclaircies.
Vents : Ouest-Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 8 à 13 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

clin d'œil



Les arbitrages sont (presque tous) rendus...

La Pac "à la française" enfin dévoilée

Dans les arbitrages qu'il vient de rendre concernant la mise en œuvre française de la PAC, Stéphane Le Foll cible les exploitations qui produisent, tout en plafonnant les aides, il prime aussi bien les filières longues que la vente directe.

Ces annonces étaient attendues depuis plus de six mois, le 27 mai, le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, a fait connaître plusieurs arbitrages, concernant notamment l'attribution des aides couplées. Quelques points restent encore à préciser, mais pour les aides couplées, les mesures sont désormais définies.

L'aide à la vache allaitante plafonnée

L'aide à la vache allaitante sera réservée aux 139 premières vaches des exploitations agricoles détenant plus de 10 vaches. De la 1ère à la 50ème vache le montant sera de 187 euros, de la 51ème à la 99ème vache, ce montant sera de 140 euros et de la 100ème à la 139ème vache il plafonnera à 75 euros. Les génisses seront prises en compte pour les nouveaux installés pendant les trois premières années. Les contraintes: un taux de productivité de 0,8 veau par vache sur 15 mois, ou 0,6 pour les animaux transhumant. L'aide a l'engraissement n'est toujours pas à l'ordre du jour, les 8 millions prévus sont intégrés au budget global "vaches allaitantes". La réflexion continue par ailleurs.

18 euros par brebis et des majorations

Aides ovine de base : 18 euros par animal pour les élevages de plus de 50 brebis, avec un taux de productivité de 0,4 agneaux par an. Aide couplée majorée de 2 euros jusqu'à 500 brebis. Complément de 6 euros pour un taux de productivité d'au moins 0,8 agneau par an, ceux engagés dans une démarche qualité et les jeunes agriculteurs. Un versement additionnel de 3 euros est réservé aux élevages en démarche de contractualisation ou de vente directe.

Protéines : l'élevage favorisé

L'aide à la production de protéines végétales ira en majorité aux éleveurs. 98 millions d'euros (sur les 151 millions d'enveloppe globale) seront réservés pour aider la production de légumineuses fourragères. Cette aide accordée pour les surfaces implantées à partir de 2015 et pendant une durée de trois ans, pourra aussi être versée à des agriculteurs produisant pour des éleveurs dans le cadre d'un "contrat direct". Le reste de l'enveloppe ira à la production de soja (6 M€), de protéagineux (35 M€), de luzerne déshydratée (8 M€) et de semences de légumineuses fourragères (4 M€).

L'ICHN revalorisée

La nouvelle ICHN, fusionnée avec la PHAE, devrait représenter un budget en hausse de 300 M€, soit un total de 1056 M€. Le ministre a décidé de revalorisé en 2014 l'ICHN de 15% pour chacun des bénéficiaires actuels, sans changement d'autres paramètres. A partir de 2015, une nouvelle revalorisation de 70€/ha en moyenne, est prévue pour tous les bénéficiaires de l'ICHN, dans la limite d'un plafond de 75 ha. A partir de 2015, les producteurs de lait qui ne bénéficient pas de l'ICHN en zone défavorisée simple de piémont y seront éligibles.

Les MAEC : un engagement global

Des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) "systèmes" vont être mises en place. Il s'agit "d'un engagement global" pour une exploitation. Le budget va provenir du second pilier de la PAC et des zones d'action prioritaires seront définies, où les MAEC seront proposées aux agriculteurs, dont : une MAEC "systèmes herbagers et pastoraux", une MAEC "systèmes grandes cultures", une MAEC "systèmes grandes cultures pour les zones intermédiaires", qui "tiendra compte du potentiel agronomique plus faible de ces zones", une MAEC "polyculture-élevage herbivore" et une autre, de même type pour les mono-gastriques. Une MAEC "riziculture" et une autre pour "le maintient d'infrastructures agro-écologiques", complètent le dispositif.

Une aide ciblée à l'agriculture biologique

L'aide à l'agriculture biologique sera ouverte à l'ensemble du territoire, mais l'aide au maintient pourra être ciblée par les Régions, en fonction des enjeux de territoire.

Surfaces peu productives

Les landes, parcours et sous-bois, surfaces peu productives, seront considérées comme des prairies permanentes, elles seront ainsi éligibles au droit à paiement de base (aide découplée), comme les autres prairies. En contrepartie, les éléments topographiques devront être rigoureusement soustraits de ces surfaces par les agriculteurs, afin de respecter les règles communautaires.

L'aide laitière confirmée et précisée

L'aide laitière sera attribuée à tous les élevages, avec application du principe de transparence pour les Gaec. 36 euros par vache aux 40 premières vaches de chaque exploitation, avant le prélèvement de 3% sur le premier pilier pour le renforcement du 2ème pilier. En zone de montagne, l'aide pourrait atteindre 74 euros par animal pour les 30 premières vaches. 10 euros de majoration pour les nouveaux installés en plaine et 15 euros en zone de montagne pendant 3 ans.

Quelques filières végétales primées

Le blé dur de qualité, les pruneaux, les fruits transformés, la tomate d'industrie, la fécule, le houblon et le chanvre seront primés.

En page 18, les réactions des présidents des FDSEA de la Nièvre, de l'Yonne et de la Côte d'Or

PRI info

Côte d'Or Cédants/ candidats à l'installation : Et si on se rencontrait ?

Cédants sans repreneur et candidats à l'installation sont invités le 27 juin prochain, à participer à un après-midi de rencontre et d'échanges. Cette réunion se déroulera sur une exploitation où s'est installée récemment une jeune hors cadre familiale. Elle témoignera, ainsi que l'exploitante qui leur a transmis, de leurs expérience, parcours, des compromis qu'ils ont du réaliser mais aussi des appuis et aides dont ils ont bénéficié. Les participants pourront ensuite prendre connaissance des outils et aides pour favoriser la transmission et l'installation. Et bien entendu, ils pourront faire connaissance et échanger avec d'autres cédants ou candidats à l'installation. Une collation champêtre clôturera cet après-midi de manière conviviale. Corine Garnier-Penning 03.80.68.67.85 Alexis Parent 03.80.68.67.84

Nièvre Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'Agriculture) au 03.86.93.40.38

Saône et Loire Formation en Produits fermiers

Vous êtes agriculteur, en démarche d'installation, salarié, futur salarié. Vous souhaitez diversifier votre production, transformer vos produits, développer la vente directe ou vous spécialiser dans les circuits courts. Le CFPPA de Charolles vous propose une formation qualifiante adaptée à votre projet professionnel : un Certificat de Spécialisation «Production, transformation et commercialisation de produits fermiers». Cette formation vous permettra de développer vos compétences de la production à la transformation et à la commercialisation (produits carnés, produits laitiers, miel, escargots, fruits, légumes, céréales, plantes aromatiques et médicinales…). Pour plus d'informations, contacter le CFPPA de Charolles au 03 85 24 00 80.

Yonne Vous souhaitez transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé

Vous pouvez bénéficier des services du Répertoire Départ Installation (RDI), mission gérée par la Chambre d'Agriculture. Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite pour vous (service financé par l'Etat). Contactez Marc Abonnet, Chambre d'Agriculture de l'Yonne au 03.86.94.21.95



Le premier «SHOW FENAISON»

Venez nous retrouver :
- le 17 juin à Demigny (71) et le 18 juin à Rouvray (21)
- le 24 juin à Prémery (58) et le 25 juin à Cercy la Tour (58)

Rendez-vous à **11 heures, 13 heures et 15 heures pour le show**, et rejoignez-nous pour l'apéritif et le casse-croûte !

Sous réserve des conditions météo : confirmation au 03 80 97 09 28





► A noter

Deux futurs apprentis recherchent leur maître d'apprentissage

Le premier entre en Bac Professionnel Conduite et Gestion des Exploitations Agricoles (option productions végétales) de la MFR de Quetigny. Il souhaite intégrer une exploitation en grandes cultures sur le secteur d'Is-sur-Tille, Selongey ou Mirebeau sur Bèze. Ce jeune a déjà effectué des stages en polyculture élevage et est recommandé par son maître de stage. Il démarre sa formation au permis de conduire et se déplace actuellement en moto. Il aura 18 ans en août 2014.
L'apprentissage dure 2 ans et compte 25 semaines par an en entreprise.
La deuxième entre en BTSA Productions Animales au CFA de Fontaines. Pendant 2 ans, elle sera 55 semaines sur l'entreprise (alternance par quinzaine). Elle a déjà effectué des stages en centres équestres et élevage équin.
Elle recherche, sur toute la Côte d'Or, une entreprise en élevage équin mais est aussi intéressée par l'élevage bovin lait ou viande. Vous êtes à la recherche d'un apprenti et l'un de ces profils vous intéresse, contactez Jennifer Cruyt, jcruyt.fdsea21@orange.fr ou 03 80 68 67 68.

Printemps bio les rendez-vous en Côte d'Or

mardi 10 juin : Découverte d'un domaine bio et d'une ferme céréalière en conversion de 12 heures à 17 h 30 à Ladoix-Serrigny (Rendez-vous au Domaine Perrin (14, av. de Corton) pour un repas partagé, offert par les agriculteurs bio, 13h30 : visite du Domaine Perrin, 15h30Ÿ : visite de l'EARL de Neuvelle. Contact : 06 78 54 48 48.
mercredi 11 juin : visite d'essais grandes cultures et stratégie de travail du sol à 9h45 au Gaec des Tours à Verdonnet (fléchage depuis le village en direction de Fontaine les Sèches). Matin en salle, après midi : échanges techniques. Contact : 06 30 62 99 69
mercredi 11 juin : initiation à la viticulture biodynamique de 9 heures à 17h30Ÿ dans le Mâconnais. Visite de plusieurs domaines ayant des approches diversifiées des pratiques biodynamiques. Cette journée est réservée aux viticulteurs ayant déjà participé aux deux premières journées théoriques ayant eu lieu en salle. Contact : 06 77 38 26 74
jeudi 19 juin : visite des collections de blés anciens de Graines de Noé, de 10 heures à 17 heures, rendez-vous Ÿau hangar, route de Bordes-Pillot à Fromenteau.
Contact : 06 89 27 97 68.

Fête de la nature

Biodiversité et productivité pas toujours opposées

Un espace naturel sensible a été inauguré dans le canton d'Aignay-le-Duc. Des mesures agro-environnementales territorialisées ont été présentées dans le Val-de-Saône.


Cette parcelle de Saint-Germain-le-Rocheux est désormais la propriété du Conservatoire.

La fête de la nature se déroule chaque année depuis 2009. Son objectif est de comuniquer sur la conservation et l'éducation à la nature. Plusieurs rendez-vous se sont déroulés en Côte d'Or. L'un d'eux a été l'occasion d'inaugurer le premier espace naturel sensible du département. Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne s'est porté acquéreur de trois parcelles, d'une superficie totale de plus de cinq hectares à Saint-Germain-le-Rocheux, dans le canton d'Aignay-le-Duc. Le Conservatoire a bénéficié du soutien financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et du Conseil général. Le site est constitué d'un complexe de pelouses et marais tufeux, milieux naturels fragiles, abritant des espèces remarquables dont certaines bénéficient d'une protection régionale, voire nationale. Le vallon de Saint-Germain-le-Rocheux rejoint le parc des 162 sites gérés par le Conservatoire sur lesquels se déploient ses compétences : expertise, concertation, gestion du patrimoine, communication et pédagogie.

Des clauses pour l'agriculture

François Gheeraert représentait son fils Ludovic, locataire de l'une des parcelles concernées, lors de cette inauguration: *«Notre parcelle est 100% en herbe, nous avons des Charolais. Pour dire vrai, cette mesure ne va pas changer grand chose pour nous. Par rapport à ce que nous faisions avant, seul le chargement baissera»*. Le bail conclu avec l'agriculteur comporte plusieurs clauses : 1) le site a pour vocation d'être géré par pâturage, 2) le pâturage hivernal n'est pas autorisé sur l'ensemble des parcelles, soit entre le 15 novembre et le 15 avril, 3) une absence totale de fertilisation organique est demandée, 4) les prairies ne peuvent pas être retournées et le travail du sol est interdit 5) aucun pesticide ne peut être utilisé, 6) le désherbage chimique est prohibé, 7) l'irrigation est interdite, tout comme le drainage et de toutes formes d'assainissement, 8) aucune coupe d'arbres ou de bosquets ne peut être entreprise sans le consentement du bailleur. Tenant compte de ces restrictions, le prix le plus bas du barème préfectoral en matière de location agricole va être pratiqué.

Clin d'œil aux MAE t

Le plan Val-de-Saône, inscrit dans le schéma départemental des espaces naturels sensibles et animé par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, a fait l'objet d'une visite à Chivres, dans le canton de Seurre. Ce plan a abouti, en 2013, à la contractualisation de mesures agro-environnementales sur plus de 50 hectares avec quatre agriculteurs de ce même village. Une rencontre avec ces exploitants s'est déroulée durant la fête de la nature. Ces MAE visent la restauration et le maintien de la biodiversité des prairies humides du secteur, par la mise en place de pratiques agricoles favorables, définies dans un cahier des charges strict. Régis Niot, l'un des quatre agriculteurs concernés, a présenté ses parcelles à une trentaine de personnes : *«Il existe 75 variétés de plantes différentes ici, on peut dire que les abeilles sont contentes ! Ce type de mesures a commencé chez moi dès 1992 avec le râle des genêts. Je me suis orienté en bio, il y a donc peu d'impacts pour mon exploitation. Concernant ces mesures, je n'ai pas le droit d'épandre de l'engrais chimique, la fauche de la pâture doit être tardive, je ne dois pas rentrer dedans avant le 10 juillet. L'une des nouveautés cette année est la baisse du chargement à 1,3UGB/ha. Je suis personnellement convaincu de l'utilité de ces démarches, sinon, on va droit dans le mur au niveau biodiversité, c'est sûr»*.

AURÉLIEN GENEST


François Gheeraert évoque une baisse de son chargement.



Soixante-quinze variétés de plantes ont été recencées dans les prairies de Régis Niot, à Chivres.

Expérimentations et visites d'essais

Pour une agriculture productive et performante

«Les Expérimentales 2014» ont réuni de nombreux agriculteurs à Coulmier-le-Sec, mercredi 28 mai dans le canton de Châtillon-sur-Seine.


Catherine Robillard et Amélie Petit (SeineYonne) reviennent sur cette riche journée.

Une quinzaine de pôles s'intéressant aux variétés et aux produits transformés, la mise en avant des différentes filières, des ateliers consacrés aux techniques innovantes... Les agriculteurs n'avaient que l'embarras du choix, la semaine dernière sur la plateforme d'exprimentations de Coulmier-le-Sec. La coopérative 110 Bourgogne et le service agro-développement SeineYonne, en étroite collaboration avec les Chambres d'agriculture de Côte d'Or et de l'Yonne, Arvalis et le Cetiom, ont connu un franc succès avec *«Les expérimentales 2014»*. *«Cette plateforme vise l'acquisition de références sur les blés, les orges, les colzas, mais aussi d'autres cultures pouvant diversifier les traditionnelles rotations, à savoir le lin, la luzerne ou encore la moutarde»* indique Amélie Petit, responsable agro-développement chez SeineYonne.

Importance des abeilles pour le colza

Une large collection variétale a été présentée en colza. *«Notre volonté est de trouver une variété qui améliore les performances et l'état sanitaire de cette culture»* relève Catherine Robillard, responsable agronomique pour la zone sud de SeineYonne. L'aspect pollinisateur a intéressé nombre de visiteurs : *«Les abeilles engendrent une meilleure pollinisation et participent d'une façon non négligeable au rendement du colza. L'implantation d'un couvert mellifère combiné à la mise en place de ruches peut améliorer jusqu'à 10% le rendement»* rappelle Amélie Petit. Un tel couvert comprenant quatre espèces (trèfle incarnat, phacélie, radis fourrager et bourrache) était en démonstration. *«L'objectif est d'offrir le gîte et le couvert aux pollinisateurs divers et variés»* ajoute Amélie Petit. La partie filière biodiesel et sa démarche de progrès était représentée par un pôle animé par le Cetiom.

Les protéines des blés en question

La recherche et le développement de nouvelles variétés en blé étaient également au programme. Les intérêts agronomiques et technologiques ont été débattus. *«SeineYonne se consacre principalement à des blés meuniers. Nous avons plus que jamais besoin de blés correspondant aux attentes de la meunerie»* insiste Catherine Robillard. Un stand a particulièrement été suivi : celui de l'APPV21 qui s'est intéressé à la teneur des protéines. *«Cette teneur n'est malheureusement pas au niveau attendu ces dernières années. L'APPV21 a présenté son projet Blé : objectif protéines»* mentionne Amélie Petit. Le troisième apport d'azote aurait toute son importance dans cette réflexion. La présence du stand Farmstar Expert, outil d'aide à la décision satellitaire, a démontré les atouts aussi bien techniques (modulation intra-parcellaire) qu'économiques (gain de marge brute à l'hectare) pour l'agriculteur.

Orges : pas d'hybride brassicole avant 5 ans

L'arrivée d'orges hybrides est une nouveauté qui a été présentée mercredi 28 mai. *«Les hybrides apportent de meilleures performances agronomiques et une meilleure résistance au stress hydrique. Cela est particulièrement utile sur les plateaux du Châtillonnais»* explique Catherine Robillard, *«ici, il n'y a que 30 centimètres de terre et il n'y pas ou peu de réserve en eau. Il nous faut des cultures capables de développer un système racinaire suffisant»*. Ces hybrides ne concernent malheureusement que des orges fourragères pour le moment. *«Il faudra attendre encore cinq ou six ans pour en trouver en brassicoles»* signale Catherine Robillard. En attendant cette petite révolution, une bonne conduite culturale est recommandée. Un malteur a mis en avant les notions de pureté variétale, germination, bon calibrage des grains et taux de protéines.

AURÉLIEN GENEST

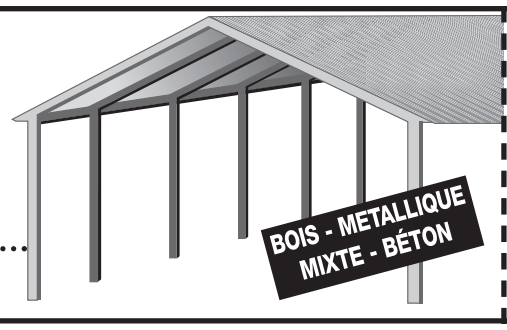

Le stand de l'APPV21 (Association pour la promotion des productions végétales de Côte d'Or), avec ici Claire Cros, s'est intéressé à la teneur en protéines des blés.

Techniques innovantes

Le strip-till frappe à la porte



Meilleurs rendements, gains de temps, économies d'intrants : voici les promesses du strip-till (en anglais : labour en bande). Victor Leforestier, commercial, démonstrateur et agronome chez Slyfrance, a présenté cette technique encore peu répandue en Côte d'Or : *«le strip-till réduit le travail du sol à son minimum et développe la fertilité du sol. On travaille simplement une bande, sur laquelle on va revenir semer, avec précision, des cultures comme le colza, le maïs et le tournesol. Cette technique explose au États-unis depuis 10 ans et s'inscrit dans la durée pour les agriculteurs européens. Pour une machine de 3 mètres, il faut compter 20 000 euros, soit le prix d'une charrue»*. Le commercial est invité à se justifier sur les trois avantages apportés par cette technique : *«l'obtention de meilleurs rendements se comprend avec une réserve en eau revue à la hausse. On oxygène moins la terre, on garde beaucoup plus d'eau, et c'est un gros point positif pour les cultures d'été. Pour le colza par exemple, l'implantation est beaucoup plus fiable, les levées sont plus homogènes, les cultures sont très bien enracinées et présentent un potentiel supérieur»*. Les économies d'intrants sont considérables : *«un passage de strip-till, c'est environ 8 litres de gazoil par hectare. En labour, on est à 30 ! Cette différence s'explique par le volume de terres travaillé qui est beaucoup plus faible. Pour rappel, on ne travaille que les bandes...»*. En ce qui concerne le gain de temps, le strip-till ne demande qu'un seul passage, *«au lieu de deux ou trois avec les techniques plus traditionnelles utilisées par les agriculteurs»* compare Victor Leforestier.
Complémentaire à la technique du Strip-till, la précision RTK (+/-2cm) pour l'autoguidage au travers de Précisio® a été présentée par Mathieu Rousseau référent Précisio® chez 110 Bourgogne.
Toujours dans le domaine des techniques innovantes, un stand sur la technique du bas-volume était présenté par Arvalis-Institut du végétal.

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr
POUR TOUTES CONSTRUCTIONS AGRICOLES
CONÇUES POUR DURER
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr


DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Arvalis-Institut du végétal

Prêts à faire des Etincel ?

Les orges d'hiver brassicoles ont attiré une cinquantaine de techniciens et agriculteurs lors d'une visite d'essais organisée le 21 mai à Arc-sur-Tille.





▲ Bertrand Bourgeot, agriculteur dans le canton de Nuits-Saint-Georges, commente la visite à laquelle il a assisté.

◀ Etincel affiche de bons résulats et se retrouve aujourd'hui sur la moitié des hectares d'orges d'hiver du département.

Environ 5% de la production mondiale est issue de Côte d'Or. Rien qu'à ce titre, la visiste des essais d'orges d'hiver brassicoles d'Arvalis-Institut du végétal valait bien le détour. *«Et les rendez-vous techniques sur cette culture sont assez rares ! Personnellement, j'avais à coeur de voir ce qu'il se disait»* confie Bertrand Bourgeot, agriculteur dans le canton de Nuits-Saint-Georges. Un premier atelier s'est intéressé à la génétique. L'équipe d'Arvalis a présenté et comparé plusieurs variétés nouvelles et anciennes. Etincel, sortie en 2012, est en passe de *«prendre le dessus»* sur Esterel utilisée depuis très longtemps....c'est-à-dire 18 ans ! Rendements, calibrages, maladies : Etincel affiche de bons résulats dans de nombreux secteurs et se retrouve sur la moitié des hectares d'orges d'hiver du département. Sa *«sœur»* Isocel, dont le profil est similaire, est prometteuse elle-aussi. *«J'ai testé Etincel l'an dernier, les résultats étaient corrects effectivement»* se réjouit Bertrand Bourgeot, *«c'est une variété un peu plus tardive qu'Esterel, il faut la semer vers le 1er octobre au lieu du 15. Il était intéressant pour moi de voir les adaptations que cela engendre, notamment au niveau des fongicides»*. Un deuxième atelier était justement consacré aux maladies. Des stratégies de lutte et tests de plusieurs traitements fongicides ont été présentés par les ingénieurs d'Arvalis.

La promesse Amistar

La jaunisse nanisante de l'orge était au programme. Le virus est transmis par des pucerons à l'automne et fait de gros dégats un peu partout en France. *«Les pieds sont chétifs et nanifiés»* rappelle Diane Chavassieux. La principale stratégie de lutte est le traitement des semences, avec l'utilisation du Gaucho comme principal levier. *«Celui-ci est interdit en blé et sur d'autres espèces. Il risque de l'être prochainement en orge...»* redoute l'ingénieur d'Arvalis. La variété Amistar, tolérante à la jaunisse nanisante, apparaît comme une alternative fiable. Sortie l'an passé, elle *«laisse entrevoir de bonnes choses !»* d'après ce qu'a retenu Bertrand Bourgeot, qui a aussi apprécié les rappels insecticides effectués lors de cette visite. Un quatrième et dernier atelier s'est intéressé à la fertilisation azotée. *«Pour répondre aux débouchés brassicoles, la protéine doit sortir entre 9,5 et 11%»* rappelle Diane Chavassieux, *«pour y arriver, les stratégies des agriculteurs sont parfois différentes. Certains optent pour des varités avec lesquelles ils seront pratiquement sûrs d'y arriver. D'autres se permettent un peu plus de risques en optant pour des variétés à plus forts potentiels de rendements. Dans tous les cas, la réglementation de la directive nitrate est sou-vent revenue dans les échanges. Nous avons montré des résultats entre plusieurs fractionnements d'azote et variétés»*.

AURÉLIEN GENEST

▸Blé tendre

Rendez-vous le 11 juin à Rouvres-en-Plaine

Les marchés meuniers ont des critères de qualité de plus en plus élevés. En Côte d'Or, une stagnation des rendements depuis 1998, ainsi qu'une baisse de la teneur en protéines depuis 2005. Arvalis-Institut du Végétal organise une visite d'essais mercredi 11 juin à Rouvres-en-plaine sur sa plateforme d'essais de blé tendre. Techniciens et agriculteurs pourront échanger sur la thématique *«Des leviers pour faire des protéines»* à travers deux ateliers (génétique et fertilisation azotée). Cette visite d'essais se déroulera de 14 heures à 17 heures et sera animée par l'équipe régionale de Bourgogne, Franche-Comté ainsi que Claire Cros (APPV 21).

Cours céréaliers

«Pas de quoi s'enflammer»

Le directeur terrain de Dijon Céréales expose ses interrogations devant les évènements géopolitiques en Ukraine et leurs éventuelles conséquences sur le marché des céréales.

«L'Ukraine est belle, il faut se méfier de ce que l'on entend dire un peu partout» avertit Pascal Demay. Le directeur terrain de Dijon Céréales a bien conscience de l'*«énorme incertitude»* géopolitique qui règne dans ce pays, mais pour l'instant, il n'y a *«vraiment pas de quoi s'enflammer»* selon lui : *«leurs cultures sont prometteuses à ce jour. Il y a un gros potentiel en blé, en orge et même en colza. J'ai été en contact avec des agriculteurs français travaillant là-bas. Agritel confirme. Cette tendance peut être généralisée sur l'ensemble des pays de la Mer Noire»*. Des incertitudes pèsent sur le système bancaire mais les grandes et moyennes structures agricoles auront les financements pour mener à bien leurs productions. Seules les petites exploitations devraient manquer de trésorerie. Quant aux ports ukrainiens, ils fonctionnent très bien : *«ils ont exporté tout leur maïs sur la campagne 2013-2014, soit plus de 20 millions de tonnes. 60 000 tonnes sont encore partis récemment en Égypte»* signale Pascal Demay. Celui-ci remarque tout de même un retard de huit à dix jours pour les cultures ukrainiennes : *«leurs cycles sont très courts et les coups de chaud survenant fin mai/début juin peuvent être un handicap. Mais pour l'instant, c'est plutôt pour chez nous que nous sommes moyennement optimistes»*. Le directeur terrain de Dijon Céréales s'explique : *«notre région a souffert du sec, les agriculteurs sont inquiets pour leurs productions et regardent les marchés avec attention. Le retours des pluies, il y a deux semaines sur le Kansas, a fait baisser le Chicago. Nous avons perdu 10 euros sur le marché en une semaine»*. Pascal Demay rappelle la concurrence des pays de la Mer Noire et du bassin du Danube : *«ils vont faire une belle récolte... Nous nous trouverons en pleine confrontation avec eux sur le bassin méditerranéen. Nous tenons encore le Maroc et l'Algérie de par notre histoire, mais si notre qualité de blé ne remonte pas avec cette moisson, on peut se faire sortir du marché»*.

AURÉLIEN GENEST



État des cultures

Des rendements divisés par deux ?

Un agriculteur du canton de Fontaine-lès-Dijon nous reçoit sur ses parcelles de blé et d'orges d'hiver.



Les parcelles d'Olivier Beurtheret, exploitant à Messigny-et-Vantoux, ont subi le printemps le plus sec depuis treize ans. Les pluies se font rares durant les trois derniers mois. *«C'est 2 ou 3 millimètres à chaque fois. Avec le vent qu'il y a derrière, ça ne vaut rien…»* lâche le Côte d'Orien. *«Cela ne fait que mouiller les cultures en surface. Le vent les assèche et les fait brûler au soleil. On voit des épis d'orge d'hiver encore enveloppés dans la dernière feuille qui n'arrivent pas à sortir»* poursuit l'agriculteur, qui prévoit de faucher ses orges dès la semaine prochaine. *«Rien à voir avec l'an passé»* résume Olivier Beurtheret, dont le pronostic 2014 n'est pas très optimiste : *«pour ne rien arranger, je crois bien qu'il y a eu des dégâts de gel cette année, il manque pas mal de grains. Je ne pense pas faire plus de 30 ou 35q/ha en orges. Dans les cailloux, je dépasse rarement les 60 q/ha. Ce devrait être deux fois moins qu'en 2013. Ce ne sera pas non plus la panacée dans les meilleures terres. Il y a peu d'épis au mètre carré, on les voit mûrir à vitesse grand V»*. La visite d'une parcelle de blé n'est guère plus rassurante : *«Regardez la hauteur des épis… S'il n'y a pas d'eau pour finir, ce sera moitié moins en rendements là aussi…. Dans cette parcelle, j'ai déjà connu du 36q/ha, j'espère ne pas battre ce triste record cette fois-ci»*. L'exploitant prévoit une récolte de paille beaucoup moindre que l'an passé, avec des cultures de blés qui ne dépassent pas les 35 centimètres de hauteur. Olivier Beurtheret s'inquiète également pour ses orges de printemps qui ont du mal à épier. Même constat pour ses pois qui attendent désespérément la pluie. *«J'en ai semé 4 hectares, ce n'était pas franchement la bonne année pour se tester à cette culture»* confie le Côte dorien. Seules ses parcelles de colza sont aujourd'hui prometteuses : *«le colza résiste mieux pour l'instant. La floraison s'est faite correctement : la pénurie d'eau a évité le phénomène de lessivage des fleurs. Pour les rendements, le poids de mille grains fera la différence»*.

En attendant la moisson, l'agriculteur de Messigny-et-Vantoux garde un œil attentif sur les cours céréaliers. *«Là non plus, ce n'est pas formidable… La tendance est baissière en ce moment. J'attends de voir les conséquences de la sécheresse des blés en Amérique»* confie l'exploitant.

Aurélien Genest



L'orge ne devrait pas dépasser 35, voire 30 q/ha dans certaines terres. L'aspect visuel du blé n'est pas plus prometteur....

Moutarde

Passage de témoin dans les siliques

Fabrice Genin succède à Jérôme Cadet à la présidence de l'APGMB.



L'association des producteurs de graine de moutarde de Bourgogne vient de changer de président.

Suite à un accident de travail de son associé, Jérôme Cadet a souhaité laisser la présidence de l'association des producteurs de graine de moutarde de Bourgogne. *«Concilier le travail sur mon exploitation et le poste de président, avec tous les challenges qui sont à relever cette année, me paraissait difficile à réaliser»* explique l'agriculteur du canton de Fontaine-Française. Le passage de témoin a été officialisé le 23 mai à Barges, dans le canton de Gevrey-Chambertin, lors de l'assemblée générale de l'APGMB. Fabrice Genin, agriculteur à Marsannay-le-Bois dans le canton d'Is-sur-Tille, a accepté de prendre la relève. Ses motivations ? La volonté de défendre une filière à forte valeur ajoutée. *«Ici, les producteurs sont acteurs de leur filière, qui plus est rémunératrice, cela est putôt rare dans la région»* fait-il remarquer. Pour Fabrice Genin, la moutarde, c'est aussi un *«projet de territoire avec des industriels locaux, des partenaires politiques locaux, des organismes stockeurs locaux qui font tous leurs efforts pour travailler ensemble»*.

Des défis à relever

L'équipe de l'APGMB souhaite maintenir la forte dynamique qui anime leur association, augmenter la capacité de production et répondre au mieux à la demande des industriels. A ce titre, une demande de production de moutarde bio vient d'émerger. *«Pour une fois, il ne s'agit pas d'une demande sociétale ou politique… Là, ce sont les industriels qui le demandent»* se réjouit Fabrice Génin. Le nouveau président souhaite également *«transformer l'essai»* avec l'IGP : *«moins de 10% de la production passe en IGP depuis 2009, il serait bien de l'augmenter»*. La demande des industriels est aujourd'hui stable mais *«pourrait être croissante»* selon le Côte dorien : *«nous n'avons pas encore leur réponse d'engagement pour la récolte 2015, mais nous allons tout faire, dans l'avenir, pour la revoir à la hausse»*. *«Nous pouvons faire augmenter les volumes, il y a vraiment du potentiel chez les industriels»* fait remarquer Jérôme Cadet. La production actuelle de 7 500 tonnes pourrait passer à 8 500 tonnes dans les années à venir. Pour ce faire, les producteurs devront répondre à des exigences bien précises sur la qualité, le développement durable et des cahiers des charges divers et variés.

Une belle récolte ?

L'état des cultures est aujourd'hui satisfaisant. *«Le potentiel de production est supérieur à la moyenne des années antérieures, même si la récolte n'est pas encore là»* indique Jérôme Cadet, *«les inflorescences n'ont aucune fleur avortée, il y a beaucoup de siliques. Maintenant, le manque d'eau va sans doute engendrer une baisse du PMG…»*. Concernant l'aspect sanitaire, la rouille blanche semble bien maîtrisée, à l'image des propos tenus par Didier Bergeret, agriculteur dans le canton de Gevrey-Chambertin, quelques minutes avant le début de l'assemblée : *«Cela fait environ trois ans qu'elle a fait son apparition. Mais avec des traitements préventifs, on limite les dégâts de cette maladie. Il y a des traces dans les champs, mais il y aura, à mon avis, peu d'impacts à la récolte»*. Les prix 2014 sont connus depuis longtemps, ce sera 954€/tonne. Indexé sur le marché à terme du colza, ce prix sera inévitablement en baisse en 2015, entre 830 et 850€/tonne selon Fabrice Génin. **Aurélien Genest**

Forêts

Des «*progrès à faire*» en Haute Côte d'Or

Le syndicat des propriétaires forestiers se prononce sur le Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne.



Réuni en assemblée générale à Recey-sur-Ource, le syndicat des propriétaires forestiers s'est largement penché sur l'avancée des dossiers concernant le Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne, qui concerne 109 communes : 60 en Côte-d'Or et 49 en Haute-Marne. *«L'intérêt du parc national revêt un caractère d'absolue certitude tant il est vrai que l'ensemble des communes de cette zone a cruellement besoin de nouvelles perspectives de développement économique pour lutter contre le dépeuplement et l'exode rural»* souligne d'emblée le président Joseph de Bucy.

Des regrets

La première décision du ministère est la mise en place d'une réserve intégrale de 3 000 hectares d'un seul tenant qui se situera vraisemblablement en forêt domaniale de Chateauvillain, en Haute-Marne. Pour le syndicat, une telle surface *«gelée par dogmatisme»* va faire perdre une production de 10 000 m³ de bois d'œuvre chaque année. Cela correspond au minimum à une trentaine d'emplois sacrifiés dans la filière au niveau local. Le *«plus choquant»* réside pourtant dans la double peine qui attend le contribuable français car l'Office national des forêts va percevoir une indemnité annuelle de l'ordre de 300 000 €. Pour le président des propriétaires, même si cette question ne regarde que l'État, une superficie de 300 hectares aurait suffi aux expérimentations invoquées et les sommes reversées à l'ONF auraient sans doute pu, dans un contexte économique si difficile, être *«mieux utilisées»*. Des aides aux communes du Parc dans des projets d'assainissement d'eau ou de station d'épuration sont notamment citées.

Des appréhensions

Avant la fin de l'année, le Groupement d'intérêt public (GIP) proposera au ministère de l'Environnement une zone d'étude qui permettra de délimiter un Cœur de parc. Une réglementation particulière s'y appliquera jusqu'en 2017 avant qu'une charte forestière prenne la relève, une fois que le parc aura vu le jour. Le directeur du GIP souhaite proposer une zone la plus large possible (90 000 ha sur un peu plus de 200 000 ha de l'aire d'adhésion). Lors de l'assemblée générale du syndicat des propriétaires, Joseph de Bucy a renouvelé sa proposition de voir une zone *«beaucoup plus réduite, bâtie sur les forêts domaniales voire communales»*. Un débat de fond apparaît essentiel aux propriétaires qui ne souhaitent pas voir leur forêt personnelle entrer par décret dans un zonage réglementé de Cœur de parc, sans qu'ils n'aient pu donner leur accord.

De grands espoirs

Malgré l'expression de ces *«regrets et appréhensions»*, le syndicat des propriétaires forestiers continue d'entrevoir de *«grands espoirs»* dans ce futur parc national, à l'image des propos de Joseph de Bucy : *«nous souhaitons que le projet prenne une orientation de véritable développement, sans rester cantonné aux enjeux de protection. La filière bois et l'économie globale de l'ensemble de l'aire d'adhésion doivent en sortir dynamisées par un sang neuf, et faire éclore des projets valorisants pour le territoire… Au vu des richesses environnementales préservées depuis des siècles par l'ensemble des acteurs, le tourisme «vert» doit pouvoir se développer sans dogmatisme… et avec bon sens dans un projet adapté aux desiderata des acteurs du terrain. Et enfin, nous souhaitons que les équipes du GIP, conscientes des enjeux, prennent en compte la loi de 2006 qui recommande cette écoute des populations»*.

▸ Question à Joseph de Bucy

Investir dans la forêt vaut-il le coup ?

«Tout d'abord, premier avertissement, il ne faut pas le faire sans être conseillé par de vrais professionnels. Il s'agit d'un marché où sévissent beaucoup d'agents avides, qui réussissent quelquefois à «fourguer» de pauvres massifs à des prix déraisonnables. Il faut savoir que le rendement moyen d'une forêt se situe souvent en dessous de 2 %. Toutefois, certains peuplements riches peuvent donner des rendements supérieurs, exceptionnellement jusqu'à 4%. Pour les essences à recommander, le choix est vaste. Évidemment, c'est un choix décisif pour une forêt de production. En Bourgogne nous avons les résineux dans le Morvan par exemple, avec le Douglas dont le cycle oscille entre 45 et 65 ans. Dans la plaine de Saône, nous trouvons des feuillus de qualité, avec entre autres, des chênes dont le cycle varie de 120 à 150 ans, voire plus. Le Châtillonnais se distingue notamment avec ses hêtres (100 à 120 ans). Il y a aussi une recherche possible de sites à peupliers pour des exploitations plus rapprochées, tous les 20 ans voire moins. Mais l'investissement se justifie le plus souvent pour d'autres raisons (forêt d'agrément, forêt territoire de chasse, acquisition de convenance pour des raisons de voisinage ou dans un but d'optimisation fiscale). En raison de la longueur du cycle de récolte, les forêts bénéficient d'un régime d'exonération partielle (75%) en regard des droits de succession et des valorisations ISF, à condition qu'elles soient gérées durablement et avec des engagements trentenaires. Investir en forêt reste une démarche de long terme et, depuis une décennie, on peut constater un engouement pour ce marché qui a bénéficié d'une revalorisation régulière».

Tuberculose bovine

Neuf cas pour l'instant

La prophylaxie se termine et laisse entrevoir une nette amélioration. Le GDS reste sur ses gardes.

La Côte d'Or va-t-elle redescendre sous la barre des dix foyers positifs, elle qui en avait 44 en 2010 et 21 l'an passé? *«Si c'est le cas, je considérerai que le travail commence à porter ses fruits. Mais quoiqu'il arrive, nous en avons encore au moins pour cinq ans»* signale Pascal Martens, le président du Groupement de défense sanitaire. La prophylaxie est pratiquement terminée, à hauteur de 95% et neuf foyers sont aujourd'hui recensés dans le département. *«Nous en saurons davantage d'ici trois semaines car nous avons encore une ou deux inquiétudes. Et le blocage de 42 jours de plusieurs élevages retarde les résultats définitifs»* ajoute Pascal Martens. Le président du GDS se réjouit du travail établi sur les blaireaux: *«le nombre de piégeages atteint 1 200 cette année, c'est autant qu'en 2013 alors qu'il nous reste encore six mois devant nous»*. Un *«coup de frein»* est toutefois constaté ces derniers jours : *«je ne sais pas si c'est le sec mais nous voyons moins de blaireaux»* commente Pascal Martens. Celui-ci reste *«très vigilant»* quant à la régulation de ces animaux : *«certaines communes commencent à en voir*



pour la première fois. Il y a des déplacements assez inquiétants. Il y a aussi des sangliers positifs qui ont été retrouvés dans la zone sud, là où il n'y a pas d'élevage bovin positif. Tout cela nous montre qu'il faut rester extrêmement vigilant et ne pas se réjouir trop vite». Quant aux indemnisations, Pascal Martens ne décolère pas : *«c'est toujours le même problème. Au niveau national, 55% des dossiers ne sont pas indemnisés. Nous souhaitons que les éleveurs le soient, comme si rien ne leur était arrivé. Les services de l'État considèrent qu'il ne faut indemniser que partiellement. De toute façon, nous ne sommes pas près de baisser pavillon»*.

AURÉLIEN GENEST

Parc national

Laisser passer ça, la FDSEA ne veut pas

Dix-huit mille hectares de surfaces agricoles sont concernés par le projet de cœur du parc des forêts de Champagne et Bourgogne. C'est beaucoup trop pour le syndicalisme majoritaire.

La feuille de route du parc national prend une mauvaise tournure. *«Au départ, seules des forêts communales et domaniales devaient être concernées par cette zone de coeur, là où une réglementation particulière sera appliquée. Aujourd'hui, la commande du Ministère est totalement différente. On parle de 18 000 hectares de surfaces agricoles, cela ne nous convient pas du tout»* regrette Thierry Ronot, membre du bureau de la FDSEA et membre du GIP du Parc national.

Le délégué cantonal de Recey-sur-Ource se méfie de la future réglementation : *«on ne sait pas exactement de quel type seront les restrictions. Mais un parc national, par définition, vise la conservation et la préservation des milieux. Pour maintenir une agriculture à vocation économique, c'est plutôt gênant»*. Un total de 39 communes sont concernées pas ce projet de coeur de parc, *«à cheval»* entre les départements de la Côte d'Or et de la Haute-Marne. La FDSEA demande la réalisation d'une étude qui évaluera avec précision les différents impacts. *«En connaissance de cause, les agriculteurs pourront alors intégrer cette zone s'ils le souhaitent, mais uniquement sous forme de volontariat. Nous sommes opposés à l'idée que ce cœur et sa réglementation soient imposés»* explique Thierry Ronot, qui tient à préciser que *«si un tel projet a vu le jour ici, ce n'est sans doute pas dû au hasard»* : *«c'est la preuve que les activités locales, dont l'agriculture, ont su sauvegarder le milieu. Nous n'avons pas attendu ce parc pour protéger la nature ou cultiver mieux. Nous respectons déjà de nombreuses normes environnementales. Nous sommes sensibilisés à cette manne écologiste depuis longtemps. Pour toutes ces raisons, la FDSEA fera tout pour que notre métier ne soit pas impacté, voire encore sacrifié»*.

AURÉLIEN GENEST

Mobilisation des agriculteurs contre le zonage du Parc National du Chatillonnais **Signez la pétition !!**

Un groupe d'agriculteurs du Châtillonnais, soutenu par le Conseil d'administration de la FDSEA21 a lancé le collectif : «Non à la mise sous cloche de notre économie locale ! Parc National du Châtillonnais, pour nous habitants du territoire, le coeur n'y est pas !». Initialement le Parc National s'annonçait comme un grand parc consacré aux forêts feuillues de plaine. Le projet évoquait à l'époque un coeur de Parc représentant 20 000 ha et une réserve intégrale de 3000 ha. Aujourd'hui le périmètre d'intervention du GIP s'étend sur 220 000 ha et il serait prévu une zone d'étude de cœur de 90 000 ha dont 18 000 ha de surface agricole ! Et ceci sans aucune justification et sans réponse aux nombreuses demandes de la profession agricole. La seule certitude est que les activités agricoles seront impactés négativement par ce zonage. Ainsi le collectif demande le rétablissement du projet initial à savoir un parc de forêts feuillues de plaine avec un coeur de parc ne dépassant pas les 20 000 ha n'incluant aucun espace agricole. Soutenez la mobilisation du collectif d'agriculteurs en signant la pétition sur :
http://www.avaaz.org/fr/petition/Agriculteur_Lire_et_signer_la_petition/?tnLgChb

PMTVA

Les annonces du ministre sont effectives

Mardi 27 mai, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, a annoncé les arbitrages rendus sur la PMTVA pour le gouvernement français.

A force de sensibilisation, de négociations et de manifestations, n'ayons pas peur des mots, le syndicalisme FDSEA/JA et FNB sort grandi de son implication dans ce complexe dossier. Grâce aux actions syndicales des dernières semaines à Nevers, Château-Chinon ou encore Lormes, les annonces effectuées s'avèrent bien moins lourdes de conséquences que ce qui était envisagé il y a encore quelques semaines. Ainsi, le ministre a rendu les arbitrages suivants:
Seuil d'éligibilité de 10 vaches
En matière de paiement: 187 €/ animal de la 1ère à la 50ème vache; 140 €/ animal de la 51ème à la 99ème vache; 75 €/ animal de la 99ème à la 139ème vache.
Pour mémoire, il y a encore quelques semaines, le ministre projetait un paiement à 200 euros pour les 40 premiers animaux et à 100 euros pour les suivantes, orientation qui sanctionnait lourdement nos exploitations nivernaises. Merci donc aux militants FDSEA/JA et aux sympathisants de nos réseaux qui se sont mobilisés ces dernières semaines.

Précisions sur les modalités

D'un point de vue plus technique, des précisions ont été apportées par le ministère sur les effectifs qui seront éligibles à l'aide ainsi que sur les modalités de remplacement des animaux en cours de campagne. Ainsi, les effectifs qui seront primés correspondront aux animaux effectivement présents sur l'exploitation en 2013 (vaches mères). De fait, la référence historique de droits détenus par les exploitants disparaît. En matière de modalités de remplacement des animaux éligibles, en cas de perte d'une vache en cours de campagne, celle-ci pourra être remplacée par une génisse dans la limite de 20% du cheptel de vaches mères détenu par les exploitants. Enfin, il reste à noter qu'un régime spécifique est mis en place pour les jeunes agriculteurs qui, pendant les trois premières années de leur installation, pourront faire primer des génisses en lieu et place des vaches mères dans la limite de 20% des vaches présentes sur leur exploitation.
Dès les dernières annonces effectives, des sessions de formation sur la réforme de la PAC seront mises en place sur le terrain et permettront à chacun de bénéficier d'une expertise sur l'impact de ces évolutions sur leur exploitation.

L'ÉQUIPE **FDSEA58**

La réaction de Christian Paul

Député de la Nièvre et à ce titre vice-président du groupe élevage à l'Assemblée nationale, Christian Paul a publié, le 28 mai, un communiqué intitulé: *«Politique agricole commune: la priorité à l'élevage confirmée par les actes»*. En voici le texte: *«Les éleveurs de la Nièvre et plus largement du bassin allaitant l'attendaient avec impatience. Hier, le ministre de l'Agriculture a confirmé la réorientation de la Politique agricole commune en faveur de l'élevage en annonçant les arbitrages nationaux sur les modalités de répartition des aides dites couplées. La Prime au maintien des troupeaux de vache allaitante (PMTVA), qui était au cœur des attentes des éleveurs, sera maintenue à bon niveau pour favoriser et consolider les troupeaux de taille moyenne. Ainsi, de la 1ère à la 50ème vache, le montant de la prime par bovin sera de 187 euros, puis de 140 euros de la 51ème à la 99ème, et enfin de 75 euros de la 100ème à la 139ème. Cette clé de répartition permettra de soutenir efficacement l'élevage bovin dans nos départements dont le cheptel moyen est d'environ 85 vaches. C'est une bonne nouvelle pour les éleveurs de la Nièvre. D'autres dispositifs comme l'Indemnité de compensation de handicap naturel (ICHN) ou encore les Mesures agro-environnementales climatiques (MAEC) viendront également en soutien de l'élevage. Ces annonces, qui vont dans le bon sens, attendues par les éleveurs, sont le résultat du dialogue exigeant et constructif que la profession et les députés de la majorité, notamment du groupe élevage à l'Assemblée nationale, ont mené depuis plusieurs mois avec le ministre de l'Agriculture. Notre objectif était clair: les engagements pris en 2013 à Cournon par le président de la République devaient être tenus. Au total, 5,3 millions d'euros supplémentaires seront mobilisés chaque année en soutien à l'élevage. Au-delà, ces décisions démontrent plus que jamais que seul le dialogue et la concertation avec l'ensemble du monde agricole permettent de progresser ensemble. Elles sont un signal sans ambiguïté en direction prioritairement des éleveurs et de nos territoires ruraux dont nous connaissons les difficultés, mais également les atouts et l'excellence»*.



DAFP MATERIEL AGRICOLE

TOUCY Route de Joigny **03 86 44 00 77**
VENOY Sortie A6 Auxerre Sud **03 86 44 00 19**
COULON SERVICE Sementron **03 86 44 24 16**

et ses agents

Ets Jerusalem - Ancy-le-Franc **03 86 75 11 14**
Ets Boblin Michel - Bray-sur-Seine **01 60 67 14 16**

Soufflet Agriculture

Visite de la plateforme de Suilly-la-Tour

Soufflet Agriculture a invité mardi 27 mai dernier, les producteurs de céréales du Cher voisin et de la Nièvre à la visite de la plateforme expérimentale de Suilly-laTour.
Dès l'automne dernier, environ 200 microparcelles ont été semées en colza, blé ou orge d'hiver.



Près de 200 agriculteurs étaient présents pour cette journée.

Pour le 1er semé, le colza, l'hiver n'aura pas été très marqué et c'est avec un mois d'avance par rapport à 2013 (année tardive) que les variétés ont fleuri. Lors de la visite, les 250 agriculteurs présents, divisés en plusieurs groupes, ont pu se faire une idée sur les dernières variétés inscrites et se projeter pour les semis prochains. Il est vrai que le potentiel des colzas de Mme et Mr Ravery, chez qui la plateforme était implantée, augurent une bonne récolte.
Les nouveautés intéressantes à cultiver s'appellent Arsenal, Exkio, Alexander ou ont parfois encore leur petit numéro en attendant les examens de fin juillet. Les valeurs sûres ont 4 ou 5 ans mais ne déçoivent pas : il s'agit d'Excellium ou de Diffusion.

Un nouveau concept a été testé pour la protection visant le sclérotinia avec un micro-organisme d'origine naturelle, le Bacillus pumilus. En effet, de plus en plus d'efforts sont faits par la recherche pour mettre au point des alternatives aux méthodes classiques.

La 2ème vague de semis a concerné les blés et orges d'hiver, semés le 8 octobre, in extremis avant l'arrivée d'une période sans précédent en terme de précipitations. Pour satisfaire le débouché brassicole de nos orges d'hiver, Casino et Isocel devraient être au rendez-vous de la qualité (importante pour la filière malt), de la productivité en apportant un comportement agronomique intéressant (moindre sensibilité à la verse ou aux maladies par exemple que les anciennes variétés). De nouvelles variétés tolérantes à la JNO (Amistar) sont en test industriel pour un développement en brasserie.
Pour le blé, il semble que la variété Rubisko concentre tous les suffrages : peu sensible aux maladies et très productive. A ses côtés, vont perdurer Boregar pour les semis précoces et Oregrain ou Moisson pour les semis de mi-octobre.
Du côté des nouveautés, Syllon répondra à la demande spécifique des variétés tolérantes mosaïque. Elle est de plus tolérante au piétin verse et aux maladies foliaires habituelles et adaptée aux semis précoces.

Autre variété tolérante au piétin verse : Descartes, cette fois adapté aux semis de mi-octobre. Sa précocité pourra convenir à la Bourgogne Nivernaise par exemple. La dernière nouveauté à retenir l'attention du service technique est Calumet. Ce précoce est peu sensible à la septoriose et la rouille brune et a obtenue de bons résultats dans le Berry en 2013.
Depuis 1 ou 2 ans, rappelons que Allez-y, Compil et Oregrain sont des variétés plébiscités par la filière meunerie qui concentre l'essentiel du débouché nivernais.

Particularité de cette visite, l'observation d'un essai variété tournesol conduit en partenariat avec le Cetiom. En effet, même si le tournesol a posé d'énormes de difficultés de récolte et de séchage l'année dernière, il reste une alternative agronomique intéressante permettant de diversifier la rotation (sous réserve de ne pas être envahi par l'ambroisie !)

Rendez-vous dès la récolte pour connaître les résultats.

COMMUNIQUÉ

▶ Agenda

06/06 AG de la Sicafome
L'assemblée générale de la Sicafome, la société qui exploite le marché au cadran de Moulins-Engilbert, aura lieu vendredi 6 juin, à partir de 15h, à la salle polyvalente de la commune.

11/06 Rallye des essais des groupements de la Nièvre
Le traditionnel rallye des essais, organisé chaque année par les GDA et Ceta de la Nièvre, aura lieu mercredi 11 juin prochain. Deux visites sont programmées: la première à partir de 9h chez Paul et Guillaume Dourneau à Varzy (lieu-dit «Cœurs») sur les variétés de colza, la seconde à partir de 11h chez Jean-Marc et Éric Bertrand à Suilly-la-Tour sur les variétés de blé tendre. Le rallye se conclura sur un repas froid organisé par le GDA Bourgogne nivernaise à l'hôtel-restaurant *«Jan My»* d'Alligny-Cosnes (12 route de Bouhy). Pour une bonne organisation, il est demandé de s'inscrire par téléphone au 03 86 93 40 60, par mail à grandescultures@nievre.chambagri.fr ou par courrier à l'attention de Magali Fourier, Chambre d'agriculture, 25 boulevard Léon Blum, 58000 Nevers.

12/06 Rencontres agronomiques Axereal
Le groupement coopératif Axereal propose une nouvelle série de 7 rencontres agronomiques sur chacun des départements de son ressort. Pour la Nièvre, le rendez-vous est fixé jeudi 12 juin à partir de 13h45 sur l'exploitation de F. Chollet, à Saint-Quentin sur Nohain (lieu-dit Chevroux). Programme: café d'accueil, début des ateliers et visites des pôles techniques (essais adaptés aux besoins et à la région), apéritif à partir de 18h30 et *«Grillades party»* dès 19h30. Inscriptions en ligne sur le site internet www.axereal.pro ou par courrier à Axereal, Service communication, 65 avenue de Lattre de Tassigny, 18924 Bourges cedex.

12/06 Inauguration de la nouvelle Maison du Parc
L'inauguration des nouveaux aménagements de l'Espace Saint-Brisson – Maison du Parc aura lieu jeudi 12 juin à 11h à Saint-Brisson. Patrice Joly, président du PNR du Morvan, François Patriat, président du Conseil régional de Bourgogne, Jean-Louis Joseph, président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et Pascal Mailhos, préfet de la région Bourgogne, visiteront les lieux, avant le verre de l'amitié. Contact: 03 86 78 79 00.

Repas local au Collège de La Machine

Les jeunes rencontrent les producteurs et dégustent leurs produits

Cette année, 7 collèges nivernais participent à la démarche *«circuits de proximité en restauration scolaire»* initiée par le Conseil général de la Nièvre. Le 22 mai, comme tous les mois, les 6ème et 5ème de l'établissement de La Machine ont reçu deux producteurs locaux, dont les produits ont ensuite été servis à la cantine.



Les élèves ont apprécié dans leur assiette le poulet et les fromages de chèvres du GAEC de Bizy et de Daniel Guy, venus les rencontrer jusque dans le réfectoire.

Roger Boulin, le principal du collège, rappelle qu'au-delà de l'aspect convivial de l'animation, se cache un réel enjeu pédagogique: *«présenter les produits, les modes de production et les exploitations aux élèves; mieux comprendre l'origine des produits pour mieux en appréhender les saveurs et la qualité gustative; évoquer avec les producteurs les champs professionnels directement concernés par la vie de l'exploitation mais aussi toutes les professions partenaires en insistant sur la dimension du développement durable et la protection de l'environnement»*. Ainsi donc, le 22 mai, en fin de matinée, les 6è et 5è du collège ont-ils pu rencontrer et échanger avec deux agriculteurs nivernais. Mme Pieuchot, du Gaec de Bizy, et Daniel Guy de Saint-Jean aux Amognes, ont présenté leurs activités respectives d'élevage de poulets, pour l'une, et de chèvres avec transformation fromagère, pour le second. Les deux producteurs locaux ont été invités à préciser les conditions de leur pluri-activité, puisque Mme Pieuchot est associée à son mari dans une exploitation de polyculture-bovin allaitant et M. Guy est aussi à la tête d'un troupeau de charolaises *«du fait des habitudes régionales et de la proximité avec les marchés au cadran de Moulins-Engilbert et Corbigny»*.

Questions des jeunes curieux

A partir de quelques clichés, Mme Pieuchot a présenté le cycle de vie des poulets et pintades de son exploitation: arrivage tous les deux mois en moyenne, poulets d'un jour dont il faut prendre soin jusqu'à trois semaines, sept semaines pour les pintades, et puis 120 à 160 jours avant de partir à l'abattoir. *«Les élèves ont compris ce que signifiait l'appellation «élevé en plein air», à la différence des poulets élevés en batterie dont la période de production est beaucoup plus courte»* témoigne Roger Boulin. L'abattage a aussi été l'occasion d'aborder les règles d'hygiène en matière de productions destinées à la consommation humaine et il s'est trouvé quelques élèves plus curieux pour interroger l'éleveuse sur la question des renards et des rats. *«Le renard, c'est le premier inconvénient, après les problèmes météorologiques, de l'élevage en plein air. Quant aux rats, il est éradiqué par une vigilance quotidienne et un traitement préventif»*. Tout aussi attentionnés, les collégiens ont apprécié de pouvoir observer de près les échantillons de luzerne fraîche et en foin, de graminées, de pois, de grains de maïs que Daniel Guy leur avait apportés pour illustrer ses propos sur l'alimentation de ses chèvres. A travers un diaporama, ils ont découvert la salle de traite, le stockage du lait et la transformation fromagère, les différentes variétés de fromages (crottin, bûche cendrée, tome) qui dépendent de l'affinage, les techniques d'égouttage à base de paille de seigle, mais aussi pourquoi il y a formation de moisissures sur certains fromages. Ils ont réagi aux difficiles conditions de travail de l'éleveur -une traite deux fois par jour le matin et le soir- et aussi à la qualité de l'alimentation des chèvres qui joue directement sur la quantité de lait produit...

Repas à base des produits des intervenants

«Les élèves ont aussi aimé ce moment d'échanges avec des professionnels qu'ils n'ont pas l'habitude de cotoyer» indique le principal. Chacun des éleveurs présents s'est prêté au jeu des questions-réponses, les élèves se montrant interrogatifs sur les masses de production ou les superficies des exploitations mais aussi sur les raisons qui ont poussé ces professionnels à choisir un métier aux conditions de travail difficiles. Et le contact a même été approfondi ensuite, quant à l'heure du déjeuner, les producteurs locaux ont assuré le *«service après-vente»* auprès des demi-pensionnaires. Au restaurant scolaire, le menu qui leur était servi avait été préparé à base des productions des deux intervenants du jour: poulet (et patates sautées) du Gaec de Bizy en plat de résistance, fromages de chèvre de Daniel Guy avant les fraises du dessert...



Le repas local tel qu'il a été servi aux demi-pensionnaires du collège de La Machine, le 22 mai.

Les deux éleveurs se sont empressés de demander leurs impressions aux élèves sur le contenu de leur assiette, sous l'oeil attentif de Colette Mongiat et Daniel Barbier, les deux vice-présidents du Conseil général en charge du projet circuits courts dans les collèges. Tous les partenaires se sont montrés satisfaits et Roger Boulin, pour sa part, en tant que principal, a rappelé aux élèves *«l'importance que le collège accorde à l'éducation au goût. Notre objectif est bien sûr que les élèves mangent équilibré mais aussi qu'ils découvrent une alimentation diversifiée à base de produits sains et de saison à fort potentiel gustatif. Mieux connaître les produits leur donnera envie de les goûter même si ces produits sont inhabituels dans leur quotidien»* a-t-il insisté. Les éleveurs nivernais du jour n'ont pu qu'acquiéscer.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Société d'agriculture de la Nièvre

Interrogations sur l'avenir

La Société d'agriculture de la Nièvre, s'est réunie en assemblée générale, le 21 mai à la ferme du Marault, en parallèle à celle du Syndicat de contrôle de performances. En déficit de 6 000 euros en 2013, la vieille dame, par la voix de Jean-Luc Gauthier, son président, a posé les jalons de son propre avenir.

Les comptes de 2013 de la Société d'agriculture de la Nièvre laissent apparaître un déficit de 6000 euros, ce qui a fait dire à Jean-Luc Gauthier que *«c'est grâce aux loyers annuels de 29000 euros correspondant à notre immeuble de la rue Gambetta que nous nous en sortons»*. Des questions et une réflexion ont été engagées durant cette AG, à la fois sur les missions et les actions de la vénérable institution. Jean-Luc Gauthier le reconnaît: *«2013 a été une année habituelle tant nos activités sont limitées»*. Elles se résument pour l'essentiel à l'organisation du Concours de Nevers, qui a fêté son 160è anniversaire l'an dernier, au soutien aux comices agricoles du département, à la tenue de la soirée d'élection de la reine des comices, ainsi qu'à la location de l'immeuble dont elle est propriétaire à Nevers et à sa participation dans le GIE qui gère l'agropôle du Marault.

Quatre comices au lieu de trois en 2014

2014 verra l'organisation de 4 comices dans le département -l'étiage habituel- contrairement à l'année passée où il n'y en avait eu que 3, ce qui explique une partie du déficit de l'association. En août, Moulins-Engilbert, Tannay, Saint-Pierre le Moutiers et Prémery succéderont donc à Brinon-sur-Beuvron, Pouilly-sur-Loire et Luzy et la soirée de la reine des comices désignera, à l'automne, celle qui succédera à Laura Poupon (Luzy). S'agissant du Concours de Nevers, que Jean-Luc Gauthier a qualifié de *«l'un des meilleurs de la race»*, des nouvelles modalités devront peut-être être trouvées. En 2013, pour le 160è anniversaire, le programme avait déjà évolué et le constat est limpide: *«il y a eu beaucoup moins de ventes de veaux, 23 au lieu de 45 habituellement, et le dernier jour, il y a de moins en moins de monde dans les allées»*. Si les jugements n'ont appelé aucune remarque particulière - *«le concours est pour les éleveurs un moyen de se rencontrer et d'échanger entre eux»* a rappelé un adhérent, *«c'est déprimant de voir un 2è jour (3è avec le vendredi réservé aux professionnels) de plus en plus triste et de moins en moins fréquenté»* a lâché Jean-Luc Gauthier. D'où l'hypothèse émise *«de tout remballer le samedi soir»*, sachant *«qu'il est difficile de parvenir à une position consensuelle»*. Et mettre des animations pour attirer le grand public le dimanche s'avère irréaliste compte tenu du coût supplémentaire que çà engendrerait... Le débat reste entier.

4,5% des parts du GIE du Marault

Le président, qui est aussi conseiller général, s'est ensuite interrogé sur l'avenir du GIE du Marault, qui gère le site-vitrine de la race, et dont la Société d'agriculture détient 4,5% des parts sociales. *«Nous sommes tous conscients que le site doive retrouver son lustre et nous souhaitons en rester les partenaires les plus présents possibles»*. Il faisait allusion aux longs mois d'hésitation des structures associées quant à la mise aux normes de la ferme, problème qui semble avoir partiellement trouvé une solution avec la subvention de 150 000 euros du Conseil général, pour une première tranche de travaux d'étanchéité déjà réalisée. Mais cela ne doit pas masquer un problème de gouvernance et de moyens du GIE, dont Michel Baudot, président du Herd Book Charolais, présent à l'AG, a émis l'hypothèse d'une disparition sous sa forme actuelle: *«nous sommes à la fin d'un cycle. Nous voulons en faire une vitrine reconnue de la race, ce qui ne nous apportera pas de bénéfice mais ce n'est pas notre objectif»* a-t-il dit en tant qu'autre membre associé du GIE. Et Jean-Luc Gauthier de rebondir: *«Il faudra trouver d'autres partenaires charolais pour financer des charges de plus en plus lourdes et sans doute l'idée que le Conseil général devienne propriétaire du site, qui n'est pas encore une position affirmée de mes collègues, devra faire son chemin»* a-t-il proposé. L'idée semble d'autant plus séduisante que l'intervention des techniciens du département sur le fonctionnement pourrait rationaliser sa gestion. Bientôt un engagement de la collectivité départementale? Encore faudra-t-il que les départements ne soient pas dissous dans la prochaine réforme territoriale...

E.C

Groupama Rhône-Alpes Auvergne

Une marche contre la leucémie le 15 juin à Saint-Seine

Relais de la Fondation Groupama pour la santé, la Fédération départementale des caisses locales Groupama de la Nièvre organise à Saint-Seine, dimanche 15 juin à partir de 8h30, une marche et une collecte de dons au profit de l'association Leucémie Espoir 58.

Moyennant une inscription de 5 euros, chaque marcheur pourra choisir son parcours parmi trois possibilités adaptées aux envies et contraintes de chacun: 4 km, 10 km ou 14 km. Le rendez-vous est fixé dimanche 15 juin à partir de 8h30 dans la cour d'école de Saint-Seine (58250). Entre amis ou en famille, toutes les personnes sont les bienvenues pour cette action de solidarité et de collecte de fonds, dont les bénéfices seront entièrement reversés à l'association Leucémie espoir 58.

Ce n'est pas le premier partenariat entre Groupama et l'association des malades du sang nivernais. Il y a deux ans, un concert et une collecte d'argent avaient permis au premier de financer des fauteuils de transfusion au profit de la seconde à l'hôpital de Nevers. Les liens ne se sont pas distendus depuis et la FDCL a naturellement proposé Leucémie Espoir 58 comme nouveau bénéficiaire de « marcher ensemble pour vaincre les maladies rares » dans la Nièvre. Proposée par la santé et déclinée par les caisses locales et les Fédérations départementales, cette action vise à soutenir, dans toute la France, les associations de malades de chaque région. En Rhône-Alpes-Auvergne, des marches seront organisées les 14 et 15 juin, dans les départements de la Nièvre, du Cher, de Saône-et-Loire, de l'Ain, de Haute-Savoie, de Savoie, d'Isère, du Rhône, de la Loire, de Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de l'Allier. Chaque fédération départementale désigne l'association locale engagée dans la lutte contre les maladies rares de son choix, afin de l'aider à initier et concrétiser des projets qui améliorent le quotidien des malades et de leurs familles.

3 millions de personnes concernées

Ouverts à tous, ces rassemblements festifs et conviviaux mettent, en plus de l'aspect financier, un coup de projecteur sur ces maladies rares dont 3 millions de personnes sont atteintes en France. Avec sa Fondation pour la santé, Groupama met son expertise de leader en santé au service d'une priorité de santé publique. La fondation agit pour favoriser le diagnostic médical, encourager la recherche sur les maladies rares et améliorer le quotidien des patients ainsi que de leurs familles. 489 projets d'associations, 27 chercheurs et 157 associations partenaires ont été soutenus depuis 2000. Dans la Nièvre, le choix de Leucémie espoir 58 s'est fait sur la base de ses objectifs: amplifier la recherche clinique au lit du malade, développer la connaissance scientifique sur le mécanisme génétique et moléculaire des hémopathies lymphoïdes B, assurer la recherche de transfert et l'innovation thérapeutique via le développement du ciblage des cellules tumorales et des traitements amplifiant la réponse immunitaire, soutenir les malades et leurs familles, lutter contre la maladie en aidant la recherche en hématologie, informer le public et le sensibiliser au dépistage précoce des maladies du sang. Au niveau national, la Fédération Leucémie espoir, à laquelle elle adhère, est une association reconnue d'utilité publique depuis le 13 octobre 2008. Pour Groupama, cet engagement durable, reflet des valeurs mutualistes de proximité et de solidarité, est un pilier de l'action du groupe dans la société civile.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ

fendt.fr
FENDT

Fendt 900 Vario
La performance absolue
Symbole suprême de la supériorité de FENDT dans la forte puissance, la gamme 900 Vario SCR ouvre la voie à de nouvelles performances. Grâce au concept « Fendt Efficient Technology », elle vous garantit encore plus de productivité avec une rentabilité complètement inédite. Le bénéfice est total : en économie, en confort et en efficacité.
Plus de détails chez votre CONCESSIONNAIRE
AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
PLUS D'INFOS

ETS BOUCHERON
89 Lézinnes 03 86 75 63 22
et son agent : BSA
89 Cussy les Forges
03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers 03 86 96 20 08 - 89 Charny 03 86 63 09 13
58 Chateauneuf Val de Bargis 03 86 59 31 26
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne 03 86 47 65 87
AGRITECH 18 St. Germain du Puy 02 48 30 84 11

VALAGRI
21 Brazey en Plaine 03 80 32 00 60
21 Renève 03 80 55 09 78
71 Ciel 03 85 91 05 80
www.valagri.fr

▶ En bref

Statut de l'animal – La section bovine de la FDSEA et des JA a rencontré la sénatrice Anne Emery-Dumas

Lundi 19 mai, une délégation de la section bovine de la FDSEA et des JA, composée de Emmanuel Bernard, Michel Prevotat et Cédric Bernier a rencontré la sénatrice Anne-Emery-Dumas à Château-Chinon. A l'ordre du jour, le fameux amendement Glavany … Une oreille attentive sur un sujet tout aussi burlesque qu'indécent pour les éleveurs. Affaire à suivre … FDSEA 58

Jachères, interdiction de broyage annuel.

Comme chaque année, les BCAE fixent dans chaque département une période de 40 jours consécutifs d'interdiction de broyage des jachères. Pour la Nièvre, cette période estfixée du 5 juin au 15 juillet 2014. **L'Équipe FDSEA 58**

▶ *Agenda*

15/06 Marche contre la leucémie

La FDCL Groupama de la Nièvre organise une marche et une collecte de dons au profit de l'association Leucémie Espoir 58, dimanche 15 juin à partir de 8h30, au départ de la cour d'école de Saint-Seine (58250). Trois parcours (4 km, 10 km et 14 km) sont proposés et l'inscription est fixée à 5 euros. Cette action de solidarité s'inscrit dans le cadre de l'opération « Marcher ensemble pour vaincre les maladies rares », déclinée par la Fondation Groupama pour la santé, les 14 et 15 juin, dans chacun des départements couverts par la Caisse régionale Groupama Rhône-Alpes Auvergne.

19/06 AG de la SICAGEMAC

Les adhérents de la société d'exploitation du marché au cadran de Corbigny, la SICAGEMAC, se réuniront en assemblée générale jeudi 19 juin, à partir de 18h, à la salle de l'abbaye de Corbigny.

20/06 AG des anciens exploitants de la FDSEA58

La Section départementale des anciens exploitants de la FDSEA58 tiendra son assemblée générale vendredi 20 juin à partir de 9h à la MJC de Châtillon-en-Bazois. Programme: 9h, accueil par Jean Monais et Yves Delfolie, 9h15, ouverture par Michèle Dardant, maire de Châtillon, 9h30, intervention de Joëlle Lebeaut, vice-présidente de la FDSEA58, 9h40, ouverture de l'AG par Jean Monais, 9h50, rapport d'activité par André Morle et rapport d'orientation par Jean-Paul Aurousseau, 10h15, intervention de Yann Mozziconacci (CRPF) sur la forêt privée nivernaise, 11h45, remerciements à Jean Monais par Paul Cointe et Jean Milard, 12h, intervention des personnalités et clôture par Yves Delfolie, nouveau président, 12h15, déjeuner. Réservation avant le 13 juin auprès de la FDSEA58 au 03 86 93 40 92.

Agro-écologie

Le projet Copernic innove dans la Nièvre

Dans le cadre de l'appel à projet pour l'agro-écologie, le programme Copernic a été retenu. Son lancement a été officialisé le 14 mai dernier.



85 personnes sont venues partager avec le Ceta Entre Loire et Allier leurs pistes sur la gestion des adventices

En réponse à l'appel à projet *«mobilisation collective pour l'agro-écologie»*, le Ceta Entre Loire et Allier, en partenariat avec l'Inra et les Chambres d'agriculture de la Nièvre et la Chambre régionale de Bourgogne et le lycée de Challuy ont déposé un dossier de candidature, le projet Copernic, pour résoudre en groupe les problématiques des exploitations. Ce dossier a été accepté et le Ceta ainsi que ses partenaires ont invité tous les agriculteurs et les financeurs à la journée de lancement le 14 mai dernier à Mars sur Allier.

85 personnes ont répondu à l'invitation du Ceta et de ses partenaires Inra, Chambre d'Agriculture et Lycée Agricole pour la journée de lancement du projet Copernic.

Éric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre et Éric Dewavrin, président du Ceta Entre Loire et Allier ont introduit cette rencontre technique en rappelant les enjeux pour le Ceta et plus largement pour les agriculteurs de la Nièvre. La simplification des rotations et la réduction du travail profond initiées il y a une quinzaine d'années ont entraîné une spécialisation de la flore. Des problématiques vulpin dans les céréales et géranium dans les colzas sont apparues augmentant ainsi le coût du poste herbicide pour des efficacités souvent décevantes. C'est pourquoi, le thème retenu pour cette journée concernait la gestion des adventices.

Rechercher des solutions en groupe

L'après-midi s'est poursuivi par la présentation du projet Copernic et de la méthodologie utilisée. Il n'est jamais évident de remettre en cause ses pratiques, surtout lorsque l'on est seul ! Le projet Copernic prolonge la méthode de la *«revue par les pairs»* initiée dans le cadre d'un projet Européen, le projet Pure. Les agriculteurs réunis en atelier sont mis dans la position de conseillers (= les pairs) et proposent à l'agriculteur, leur soumettant sa problématique, des pistes d'amélioration. Une des particularités de cette méthode est de réfléchir à un projet sur le long terme (5 à 10 ans) pour s'affranchir des contraintes actuelles et favoriser l'émergence de nouvelles idées et solutions. Si l'agriculteur recevant l'atelier, s'inspire des pistes proposées pour construire un nouveau système de culture, une évaluation économique, sociale et environnementale est réalisée. Mais le projet Copernic ne s'arrête pas aux ateliers, il vise également à accompagner les agriculteurs souhaitant changer leur système de culture.

Les partenariats mis en place (Inra, RMT Systèmes de Culture Innovants, lycée) visent à apporter un appui méthodologie et un regard extérieur sur le projet.

Des visites sur le terrain.

Les invités ont ensuite pu visiter sur le terrain, le système de culture issu de l'atelier en lien avec des problématiques de désherbage, notamment en vivaces sur maïs, et piloté par Jean-Luc et Jean-Jacques Marx et Christophe Dessauny. La rotation pratiquée est : interculture de méteil/ soja/ blé/maïs. L'alternance de cultures d'hiver et de printemps vise à casser le cycle des adventices et à diversifier et améliorer l'efficience des solutions chimiques utilisées. *«L'appui du groupe a été déterminant dans la mise en œuvre du nouveau système de culture»* ont souligné les agriculteurs pilotes du site.

Trois autres agriculteurs du Ceta (Maja et Ueli Baumgartner, Mathilde et Jean Degesnais et Baptiste et Alain Chevalier) ont présenté, à l'aide de posters, leur nouveau système de culture et répondu aux questions des participants.

Jacques Rebillard du Conseil régional Bourgogne et et Jean-Roch Gaillet de la DRAAF Bourgogne ont clôturé la rencontre en soulignant le caractère innovant du projet ainsi que la motivation et l'implication des agriculteurs du Ceta Entre Loire et Allier dans la dynamique agro-écologique.

Une approche des légumineuses.

Pour prolonger la réflexion de groupe, une seconde journée a été organisée le 02 juin. Le matin, au lycée agricole de Challuy, Marie-Hélène Jeuffroy de l'Inra de Grignon est venue présenter entre autre des résultats sur les associations céréales ou colza avec des légumineuses et l'intérêt de la luzerne dans les systèmes de culture. Les conclusions illustrent l'effet positif des systèmes à base de légumineuses sur la gestion des adventices mais également sur la limitation des fuites en nitrates. L'après-midi s'est poursuivi chez Éric Dewavrin où nous avons appréhendé l'utilisation des légumineuses dans un système de culture en semis direct avec et sans couvert permanent.

Les références présentées et les partages d'expériences seront autant de sources d'inspiration à mobiliser lors des prochains ateliers !

Communiqué

Fiscalité

La négociation des bénéfices forfaitaires 2013 a eu lieu

Le 26 mai dernier, les représentants de la commission fiscale de la FDSEA de la Nièvre ont rencontré la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) afin de négocier l'évolution des bénéfices agricoles forfaitaires 2013.

C'est une année caractérisée par l'explosion des coûts de production, la forte baisse des prix de vente (tant en grandes cultures qu'en élevage) et des perturbations climatiques importantes qui aura marqué la campagne de production 2013 dans la Nièvre. Le 26 mai dernier, comme chaque année, une délégation de la commission fiscale de la FDSEA, conduite par Philippe Guillien et composée de Olivier Cadiot, Stéphane Aurousseau et Éric Bertrand a, après quatre heures de négociation avec l'administration fiscale, arraché des résultats significatifs sur les zones Bourgogne Nivernaise et Élevage, auxquelles sont respectivement rattachées la Puisaye et le Morvan.

En zone *«élevage»*, c'est ainsi une baisse de 6 % qui a été obtenu par les représentants professionnels. La baisse obtenue en zone *«Bourgogne nivernaise»* est par ailleurs significative et atteint – 34.5 %.

Au final, les bénéfices forfaitaires à l'hectare retenus pour le calcul de l'imposition émise en 2013 se situeront donc respectivement, en catégorie moyenne, à 124 €/ha en zone élevage et à 171 €/ha en zone Bourgogne Nivernaise.

Après application d'un cœfficient de rattachement, le bénéfice forfaitaire à l'hectare atteindra quant à lui 86.8 €/ha pour le Morvan et 119.7 € pour la Puisaye.

S.L – FDSEA 5

FDSEA 89

Les agriculteurs sont venus sonner matines au préfet

Les agriculteurs en colère ont offert au préfet de l'Yonne un réveil matinal et sonore, en investissant la place de la préfecture dès 4h30 ce lundi.


Il est 4 h 30. Tout va commencer…

Les corbeaux freux nichés dans les murs de la cathédrale voisine en ont croassé d'indignation, peu habitués à ce qu' on les réveille à pareille heure de la nuit, surtout à l'aide d'un tonnfort ! A l'invitation de la FDSEA et des JA 89, ils sont venus des quatre coins du département pour manifester leur colère. Qu'ils soient céréaliers, éleveurs, viticulteurs, arboriculteurs, l'exaspération est la même face à ce qu'ils considèrent comme un *«trop plein d'interdictions et de réglementations…»* Le dialogue entre les représentants des deux syndicats agricoles et la préfecture est rompu depuis plusieurs semaines. Pas sûr que l'action de ce matin aide à le renouer…

Lentement, la bâche se déplie sur les grilles de la préfecture, avec ces quelques mots explicites : *«Trop d'interdictions tue la production. Yonne agri + viti = 7000 emplois…»* Pour matinale et bruyante qu'elle soit, cette manifestation s'est voulue sans violence et s'est déroulée sans incidents, sous le regard de quelques représentants de l'ordre aux côtés desquels se tenait Zoheir Bouaouiche, le directeur de cabinet du préfet Le Deun. Pour le président de la FDSEA 89, Francis Letellier, la coupe est pleine : *«cela devient insupportable en France ! Dès qu'il y a quelque chose de travers, on pond une loi ! Ne plus drainer, ne plus curer les fossés, ne plus arracher de haies… On ne peut plus rien faire dans ce pays sans avoir besoin d'une autorisation! Nous sommes étranglés par une réglementation, qui coûte aujourd'hui 0,8 point de croissance au pays…»* L'inquiétude se mêle aussi à la colère, face à la réforme annoncée de la Pac. Parmi les manifestants, Christophe, éleveur à Marrault, dans l'Avallonnais : *«nous sommes trois associés, en EARL, sur 470 ha avec 205 primes vaches allaitantes. On a déjà fait nos calculs, la réforme de la PMTVA à elle seule devrait nous faire perdre près de 20 000 € ! Ça veut dire beaucoup d'investissements en moins et aussi ne plus pouvoir prendre d'apprentis. Cela faisait cinq ans qu'on tournait avec des jeunes de Champignelles, mais à 8 000 € à l'année, ce n'est plus possible…»*

Comme nombre de collègues éleveurs, il a appris a conjuguer l'avenir au présent : *«c'est complètement l'inconnu ! On va essayer de se réengager dans tout ce qu'on peut, mais ce n'est pas toujours facile… »*

Il est 6 h, le jour est levé. Quelques dernières fusées sifflent dans le ciel. Au sol, un tapis de paille et lisier barre l'accès à la préfecture, débordant un peu sur les marches du transept de la cathédrale. *«Faites gaffe avec le Bon Dieu les gars !»* commente amusé cet éleveur morvandiau, *«y'a plus que Lui qui nous protège…!»*

DOMINIQUE BERNERD



▲ Bientôt la levée de la manifestation. Francis Letellier prend la parole pour féliciter ses *«troupes»* et faire le point sur les revendications annoncées.



Le message se veut explicite : *«Trop d'interdictions tue la production !»*



Il faut parfois prendre de la hauteur pour affirmer ses propos.

Mercredi 11 juin
(à partir de 14h)
Rencontres
Fertilisation - Pulvérisation
Présentations


Interventions
- Règlementation PAC
- Techniques de pilotage de fertilisation
- Solutions technologiques Vicon
JMA
MATÉRIEL AGRICOLE
ETS JERUSALEM
89 Ancy le Franc
Contact : Loïc ROUGIER 06 83 54 36 55
Vicon

▸Agenda

11/06 Portes Ouvertes Arvalis

Arvalis, Institut du végétal, organise ses "Portes Ouvertes", mercredi 11 juin, de 14h à 17h, à Rouvres en Plaine, en Côte d'Or. autour du thème: "Des leviers pour faire des protéines dans les blés".
Deux ateliers sont prévus : Génétique (l'actualité variétale) et fertilisation azotée (dose x fractionnement x pilotage)
Coordonnées GPS du lieu de rendez-vous :
Latitude : 47.13483
Longitude : 5.08235

12/06 Journée Déclic'agro dans l'Aube

La Chambre d'agriculture de l'Aube organise jeudi 12 juin, à partir de 8h30, à Charmont sous Barbuise, sa journée Déclic'agro, autour du thème *«Innovons face aux risques»*.
Le matin, tables rondes, échanges et discussions sur les changements climatiques et les risques du métier d'agriculteur.
L'après-midi, ateliers autour de différents pôles : Adapter son choix variétal face aux aléas, agir différemment face aux aléas, évaluer son système de cultures face aux aléas, faire de l'élevage autrement. Renseignements et inscriptions: Sophie Nicolardot, Chambre d'agriculture de l'Aube, tél 03 25 29 29 98, email:
sophie.nicolardot@aube.chambagri.fr

12/06 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra jeudi 12 juin à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37
Mail : dijon@apecita.com

Utiliser la biodiversité de son agrosystème pour produire durablement

Formation sur 2 jours organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Objectif : comprendre les rôles de la biodiversité dans votre système de production. Identifier des actions favorisant la biodiversité sur votre exploitation. Savoir reconnaître des auxiliaires de cultures
Dates : jeudi 12 et vendredi 13 juin
Lieu : Auxerre (Chambre d'agriculture) + terrain
Public et pré-requis : agriculteurs (trices) en grandes cultures
Contacts : Camille Noilhan : 03 86 94 22 15

Chambre d'agriculture de l'Yonne

Un conservatoire viticole Chardonnay dans l'Yonne

Actualité chargée pour cette session d'avant moissons, où ont été évoqués notamment le projet de Conservatoire du Chardonnay et la réhabilitation du bâtiment auxerrois de la Chambre d'agriculture

Mais comme pour chaque session, c'est par un tour des filières, que le président de la Chambre, Etienne Henriot, a débuté son intervention. En Grandes Cultures, après un printemps sec, le retour à une pluviométrie normale ne s'est pas effectué partout de la même manière et en jovinien, comme sur les plateaux, des pertes de rendement en blé et escourgeon sont d'ores et déjà enregistrées. Globalement un peu partout, des colzas prometteurs et une végétation en avance d'une semaine par rapport à une année *«normale»*. Scénario inverse en viticulture, où la vigne a perdu son avance de trois semaines sur l'année dernière.
Quelques parcelles touchées par le gel en chablisien et en vézelien, mais on revient de loin ! Plus problématique, les prix élevés constatés, du fait de la réduction des volumes de transaction : chablis de 1 200 à 1 300 € la feuillette, les 1er cru, de 1 800 à 2 000 € ! Avec à la clé, des clients qui pourraient se lasser de variations de prix intempestives, détruisant plus le marché qu'elles ne le construisent, rappelle Etienne Henriot : *«à un moment se pose le problème du prix d'acceptabilité du marché, faisant que certains clients peuvent se détourner vers d'autres origines que françaises…»*
En secteur laitier, si le niveau de prix a remonté, on sort d'une période de crise grave et les trésoreries des exploitations sont au plus bas. D'autant que les charges amorcent une évolution à la hausse, conséquence d'une augmentation des engrais et aliments achetés. Si globalement, la viande bovine enregistre les niveaux de prix de l'an passé, la problématique départementale demeure : *«la valorisation des broutards nous échappe. Comment pourrait-on capter cette valeur ajoutée, qu'il est regrettable de voir partir vers d'autres pays, alors qu'existent les outils de transformation au niveau du département…?»* En aviculture, la température départementale se mesure au *«thermomètre»* Duc : les pertes constatées n'ont pas empêché les actionnaires principaux de garder confiance en l'entreprise et de recapitaliser à hauteur de 19 millions € sur trois ans.


Le président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Etienne Henriot.

Non au gel des terres agricoles !

La Pac toujours au cœur des débats, avec notamment les négociations sur le prochain programme européen Feader qui ont débuté. Seule certitude à ce jour : une enveloppe de 553 millions € pour la Bourgogne sur la période 2014/2020, dont 220 millions€ pour l'agriculture et l'agroalimentaire hors ICHN (275 M), soit un total de 495 M€. A noter, que les sous enveloppes ne sont pas définies et dépendent de la contribution des co-financeurs : Etat, Région, Agence de l'Eau, Conseils généraux.
Concernant la problématique liée à l'application de la réglementation *«Zones humides»*, notamment sur les projets de drainage, le préfet de l'Yonne n'est pas opposé à une démarche de *«charte»* départementale permettant une analyse pragmatique des dossiers et l'autorisation de certains projets. Une action a été conduite en ce sens auprès du préfet de région, afin d'initier une telle charte, en s'inspirant de ce qui a été entrepris en Saône et Loire sur le sujet depuis plusieurs années. Autre dossier sensible : les Bassins d'Alimentation de Captage. Devant les risques de perte économique qu'entraînerait la systématisation de larges zonages *«zéro flux»*, le président Henriot tire la sonnette d'alarme: *«nous sommes opposés à ce qu'on gèle une partie des terres agricoles sur les zones rouges des Bac. Il y a des zones fragiles et il faut en tenir compte, mais le meilleur moyen pour pouvoir trouver des solutions, c'est avant tout le monde agricole. L'Yonne devrait être concernée par la création de 18 nouveaux Bac supplémentaires et quand on voit les difficultés que l'on a eues sur les 14 premiers…! »*

Le bâtiment de l'antenne d'Avallon est à vendre

L'opération *«arrêt de couvaison»* visant à abaisser le nombre de jeunes corbeaux dans la zone Bac de Brienon a été un succès et le président de la Chambre a renouvelé ses remerciements aux partenaires de l'opération : Fédération des chasseurs, lieutenants de louveterie et Conseil général.
Pour des raisons de sécurité et de mise aux normes environnementales, comme la création de bassins de rétention des eaux, l'autoroute A6 va être élargie sur une quinzaine de kms entre les sorties Auxerre Nord et Sud. L'emprise foncière est d'environ 25 ha, dont 15 ha en terres agricoles. Des sondages parcellaires sont en cours et l'enquête DUP est prévue d'être conduite en 2015. Une réunion avec la société Autoroutes Paris Rhin Rhône et les agriculteurs concernés vient d'être organisée par la Chambre, le diagnostique agricole restant à réaliser.

Concernant la rénovation du bâtiment auxerrois de la Chambre d'agriculture, projet mené en commun avec Groupama et la MSA, il a été convenu qu'une étude préalable soit menée rapidement, avec des résultats à la rentrée, pour tout ce qui est parties communes (parkings, chaufferie…)

Propriétaire jusqu'alors du bâtiment de l'antenne d'Avallon, la Chambre d'agriculture a décidé, après un vote à bulletin secret, de le proposer à la vente au CER France Yonne, qui en loue aujourd'hui une partie. Les locaux occupés par les techniciens de la Chambre seraient ensuite, par le fait, loués au CER.

DOMINIQUE BERNERD

▸Zoom sur...

Une parcelle en vue à Venoy

Il n'existe pas à ce jour de conservatoire public des deux cépages phare de la Bourgogne viticole que sont le Chardonnay et le Pinot Noir. L'intérêt d'un tel dispositif est double : sauvegarder le patrimoine génétique des cépages en préservant leur diversité, tout en constituant également des réservoirs potentiels pour les sélections clonales du futur. L'Yonne s'est fixée pour objectif de créer un conservatoire du Chardonnay, à charge pour la Côte d'Or d'en développer un second pour le Pinot Noir. Son implantation nécessite toutefois certains prérequis comme : un parcellaire en zone d'appellation autorisant une production commercialisable contribuant à l'équilibre financier de son fonctionnement, des «terres neuves» n'ayant encore jamais supporté de plantations (ou alors depuis très longtemps) afin d'éviter toutes contaminations ultérieures du végétal, un éloignement suffisant par rapport à des plantations existantes et ce, afin de permettre un «cordon de sécurité» par rapport à la propagation de «pathogènes» aériens.
Les repérages effectués par la Chambre d'agriculture ont permis de trouver une parcelle de 4 ha répondant à ces impératifs, située à Venoy et susceptible de produire ultérieurement du crémant.
Les besoins en financement sont de l'ordre de 110 000 €, intégrant l'investissement initial et le fonctionnement. Des recherches de partenariat financier restant à définir, que ce soit avec le BIVB ou le Conseil régional.
Le projet a reçu l'aval de l'assemblée, qui a voté pour la poursuite des démarches entreprises, à partir des éléments présentés. Sa mise en œuvre nécessitant toutefois une décision d'une Session ultérieure en vue de solliciter l'accord de tutelle nécessaire à la signature d'un bail adapté, étape qui engagerait alors irrémédiablement la Chambre d'agriculture

Fermes et Caves ouvertes

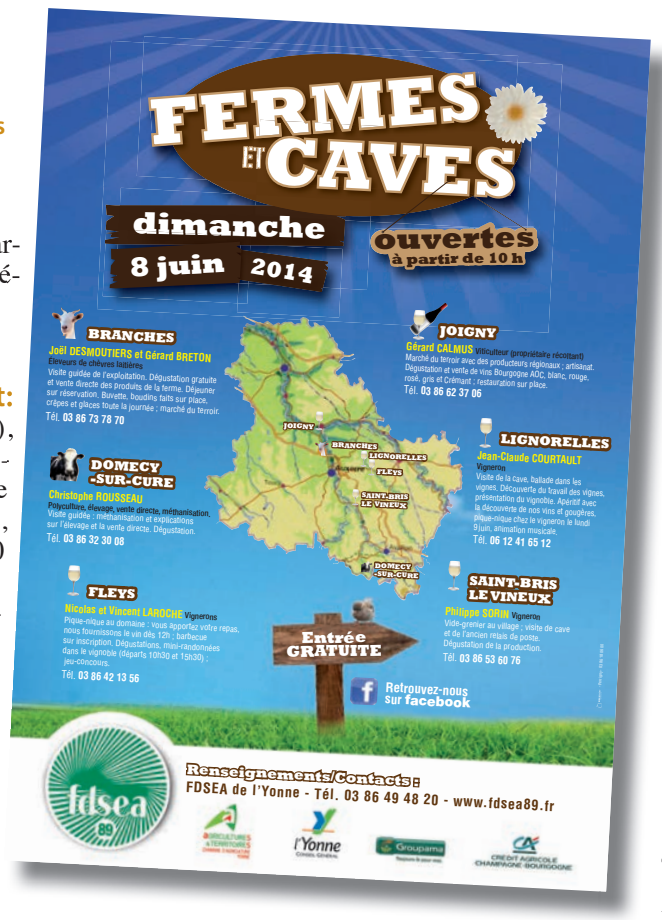
Ce dimanche, six visites à effectuer dans l'Yonne

Dimanche 8 juin, éleveurs et viticulteurs ouvrent leurs portes au public. Une manifestation qui d'année en année connaît un succès croissant.

Partant du constat que la meilleure communication est celle qui est faite directement par les producteurs, la FDSEA propose depuis plusieurs années à ses adhérents d'ouvrir les portes de leurs exploitations (agricoles ou viticoles) sur le dimanche du week-end de la Pentecôte. En effet, le grand week-end est propice aux ballades et permet parfois d'avoir la visite de touristes, moins au contact de la ruralité que les habitants de l'Yonne.

L'objectif ? Faire découvrir en toute simplicité et dans un cadre convivial ce qu'est la viticulture, l'élevage, la produc-tion agricole. Et pour cela les mots des principaux acteurs sont toujours les meilleurs. Rien de telle que la passion des producteurs qui reçoivent les visiteurs pour recréer le lien qui semble parfois manquer avec les consommateurs. Cette année, 2 élevages et 4 domaines viticoles recevront du public dans ce cadre. Un regret : aucune exploitation céréalière ne participe à l'opération, alors que la dernière porte ouverte organisée chez un adhérent en grandes cultures avait été particulièrement appréciée.

Du nord au sud du département, 6 exploitations vous ouvrent leurs portes



Du nord au sud du département:

Joigny (Jovinien), chez Gérard Calmus, Domaine Calmus père et fils, viticulteurs (De 10 h à 18 h)
13, rue du Luxembourg
Dégustations de vins, marché du terroir, artisanat. Restauration sur place.
Tél : 06 09 42 36 26
mail : calmartine@wanadoo.fr

Branches (Auxerrois), chez Joël Desmoutiers et Gérard Breton, éleveurs de chèvres laitières (De 10 h à 20 h)
10 rue des Cadoux
Animations : visite guidée de l'exploitation : chèvrerie, fromagerie, atelier de traite (traite à 18 h 00); dégustation gratuite et vente directe des produits de la ferme: pâtisseries salées, yaourts et fromages) ; déjeuner le midi sur réservation : assiette du chevrier et plateau de fromages ; buvette, boudins faits sur place, crêpes et glaces toute la journée ; marché de terroir.
Tél. 03 86 73 78 70

Lignorelles (Chablisien), de 12h à 18h chez Jean-Claude Courtault, Domaine Jean-Claude Courtault, viticulteur (De 12 h à 18 h)
1, route de Montfort
Visite de la cave, ballade dans les vignes. Découverte du travail sur l'année dans la cave, les vignes, présentation du vignoble. Apéritif avec la découverte des vins et gougères, animation musicale. A noter pique-nique le lundi 9.
Tél. 06 12 41 65 12
mail : jc.courtault@wanadoo.fr

Fleys (Chablisien), chez Nicolas et Vincent Laroche, domaine de la Meulière, viticulteurs (De 9 h à 18 h)
18 route de Monts de Milieu
Visite et dégustations, mini-randonnée dans le vignoble (départs 10h30 et 15h30), possibilité de pique-niquer à partir de 12h00 le vin vous sera offert, barbecue à disposition gratuit sur inscription.
Tél. 03 86 42 13 56
mail : contact@chablis-meuliere.com

Saint-Bris le Vineux (Auxerrois), chez Marylène et Philippe Sorin, La Cave du Maître de Poste, viticulteurs (De 10 h à 18 h)
12, rue de Paris
Animations : visite de la cave et de l'ancien relais de poste, dégustations, vide-grenier dans le village.
Tél. 03 86 53 60 76
Mail : philippe.sorin@libertysurf.fr

Domecy-sur-Cure (Avallonnais), chez Christophe Rousseau, Ferme de Come (De 10 h à 18 h)
Elevage, vente directe de viandes, méthanisation. Visite guidée de la ferme et des installations de méthanisation, explications sur l'élevage, dégustations.
Tél. 06 31 85 96 41,
mail : christophe.rousseau2@wanadoo.fr

▸ Agenda

27 et 28/06 Les Nuits de Fleury
Nuits de Fleury à Fleury la Vallée les vendredi 27 et samedi 28 juin, avec au programme :
27 juin : à partir de 19 h : Replay (pop-rock), Les Cordes à Léon (musique tzigane), ciné plein-air Les Aventures de Rabbi Jacob, de Gerard Oury
28 juin : la nuit de feux à partir de 18 h place de l'église : Ecole de musique de l'Aillanatis (atelier jazz), Elan Brass Band (musique de rue), Celtifort'Air (musique celtique), Maltavern (folk rock celtique), Ouest (pop rock).
Feu d'artifice et de Saint-Jean.

Exposition "Les nourrices du Morvan" à Saint-Léger Vauban
Exposition "Les nourrices du Morvan et au temps de Vauban" à Saint-Léger Vauban. Evocation du travail des nourrices en Morvan jusqu'au milieu du 20e siècle. Du 1er juin au 11 novembre. Inauguration de 14 juin à 18 h. Conférence à 17 h

«Promenons-nous dans les bois» : histoire (s) de la forêt de Joigny
Exposition à la maison du Bailly, 36 rue Montant au Palais, à Joigny sur le thème: *«Promenons-nous dans els bois, histoire (s) de la forêt de Joigny»*. A travers cette exposition ludique et intercative, conçue pour les enfants, partez à la découverte des petites et grandes histoires de la forêt jovinienne. Histoires réelles ou légendes vous accompagnent tout au long du parcours pour vous dévoiler les secrets de cette forêt : habitat de nombreux animaux et espèces végétales, mais aussi lieu de vie et de travail des hommes, des Gaulois à nos jours.
De nombreux jeux à disposition, permettent de comprendre l'écosystème de la forêt et l'organisation de ce territoire vivant, de jour comme de nuit. De mars au 5 octobre, du mercredi au samedi, ainsi que les 2e et 4e

Syndicalisme

Nouveau bureau de la FDSEA de l'Yonne

Une équipe dans la continuité, avec du sang neuf.

Réuni le 27 mai dernier, le conseil d'administration de la FDSEA 89 a élu pour 3 ans son nouveau bureau. Francis Letellier était candidat à sa succession *«pour un dernier mandat, il faut dès maintenant que les membres du Bureau qui vont être élus pensent à la suite dans 3 ans»*. Les vice-présidents ont été réélus également : Nadine Darlot, Etienne Henriot et Pascal Michault. Trésorier et Trésorier adjoint ont été reconduits dans leurs mandats : Damien Brayotel et Arnaud Rondeau. Enfin, Frédéric Blin assure la continuité dans l'équipe des secrétaires généraux et est accompagné de deux secrétaires généraux adjoints : Gilles Robillard et Alain Duruz. Venant de rejoindre le conseil d'administration ils se voient investis de responsabilités tout de suite au sein du Bureau. Alain Duruz est président du canton de Coulanges la Vineuse et de la section fruits qu'il a remise en route après 16 ans de dormance. Il a réussi, avec quelques autres producteurs de fruits, à mettre en route un GIE des fruits du Sud Auxerrois dans le temps record de 6 mois. Gilles Robillard est le président du canton de Ligny-le-Châtel. Il a mis en place la campagne d'adhésion menée par la FDSEA 89 l'hiver dernier. Résultats très positifs pour cette première avec 90 contacts terrain réalisés.

L'entrée en matière pour cette nouvelle équipe de secrétaires généraux s'est d'ailleurs faite tambours battants. Après les élections ils ont immédiatement proposé une action *«Réveil Préfet»* commune avec JA le 2 juin au petit matin. Représentant de l'Etat, le Préfet a été retenu pour cible. Objectif : une fois de plus rappeler le poids en termes d'emplois et d'économie des secteurs agricoles et viticoles dans l'Yonne et dire le ras-le-bol des adhérents face à l'étouffement sous les couches réglementaires. Les administrateurs ont réaffirmé leur souhait de réaliser une journée de contrôle *«blanc»* sur une exploitation avec l'ensemble des corps de contrôle. L'objectif est de clarifier les droits et devoirs des contrôleurs et des contrôlés d'ici fin juin et de faire prendre conscience de la complexité réglementaire face à laquelle les agriculteurs se trouvent. Le conseil d'administration a également réaffirmé très clairement son souhait de recevoir le ministre de l'Agriculture sur une exploitation lors de son passage prochain dans l'Yonne.

CLARISSE BACHELAY

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48 - philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

▸Formation

Désherber le colza et les céréales d'hiver avec moins de risques pour l'eau en 2014

Formation sur un jour organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Objectif : identifier les leviers à utiliser pour réduire les risques liés aux dédherbages du colza et des céréales à l'automne
Dates : vendredi 13 juin
Lieu : Sens + terrain
Public et pré-requis : agriculteurs (trices) exploitant sur les BAC du Gâtinais et du Sénonais Contacts : Laurette Paravavo : 03 86 94 21 91

Réforme de la PAC : première approche des différentes mesures

Objectif : permettre aux agriculteurs (trices), de mesurer les effets de la PAC 2015 sur leurs exploitations (comprendre les mesures, évaluer leurs impacts, s'adapter et trouver des marges de manœuvre)
Durée : 1 jour - Horaires : 9 h à 17 h. Dates et lieux :
Lundi 16 juin à Gron (session Grandes Cultures)
Lundi 23 juin à Avallon (session élevage)
Public et pré-requis : agriculteurs (trices), déclarant PAC. Contacts : Déborah Collard - Tél 03 86 94 22 19 ou Service formation au 03 86 94 28 48

Formations DUER par la FDSEA 89

La FDSEA de l'Yonne organise plusieurs sessions de formations sur deux jours, dédiées à la réalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUER) :
Jeudis 26 juin et 3 juillet (viticulture)
Jeudis 10 juillet et 17 juillet (viticulture)
Renseignements et inscriptions au 03 86 49 48 10

Certiphyto Bio (Session Grandes Cultures)

Formation sur 2 jours organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Objectif : maitriser les risques pour l'homme, l'environnement et la réglementation. Améliorer ses pratiques et optimiser ses interventions
Dates : mardis 10 et 17 juin
Lieu : Auxerre (Chambre d'agriculture)
Public et pré-requis : agriculteurs (trices) en grandes cultures en cours de conversion ou en agro-biologie
Contacts : Service formation : 03 86 94 28 48

Cuma

«Bougeons nos Cuma, partageons l'emploi… !»

Les adhérents de l'antenne Yonne de la fédération Cuma Bourgogne se sont réunis en assemblée générale aux Bordes, avec pour thème de leurs travaux, l'emploi partagé



Au micro, Walter Huré, président de l'antenne Yonne de la fédération des CUMA Bourgogne

En 2013, elles étaient dans l'Yonne, 97 Cuma à adhérer à la fédération. Deux d'entre elles ayant été dissoutes début 2014, pour deux nouvellement créées ou en cours de création : la Cuma des Nobles Vignes dans le Vézelien et une Cuma de céréaliers, en Puisaye. Le chiffre d'affaires 2012 est quant à lui en légère augmentation, avec 4 ,7 millions d'euros de travaux facturés aux adhérents.
La tendance est au regroupement et la taille des Cuma de l'Yonne s'en ressent : 67 % d'entre elles ont aujourd'hui un CA de moins de 50 000 € (contre 73 % en 2010). Les Cuma ayant un CA entre 50 000 € et 100 000 € représentant désormais 24% du global (contre 20 % en 2010), alors que 8% ont un CA dépassant les 100 000 €.
En 2012, les Cuma de l'Yonne ont investi au total pour 4,67 millions d'euros dans 179 matériels d'une valeur moyenne de 26 130 €. Le chiffre le plus important de ces six dernières années. Au palmarès des investissements 2012 : les déchaumeurs (11), suivis des broyeurs (10), des faucheuses (10) et des épandeurs à fumiers (9). Les broyeurs rents par Cuma, la majorité (23), ont entre 10 et 19 adhérents, 3 Cuma dépassant la barre des 100 adhérents. La Cuma moyenne de l'Yonne comportant 25 adhérents et 21 matériels, pour un CA de 49 000 €

Des aides existent

L'année 2013 aura été marquée pour l'antenne Yonne des Cuma par l'organisation et le succès de la manifestation *«Mecafourrages»*, le 16 mai, à Toutry. En dépit de conditions climatiques catastrophiques (et particulièrement boueuses…), plus de 1500 visiteurs se sont déplacés pour ce qui restera comme un évènement particulièrement fédérateur et mobilisateur. La fédération des Cuma de l'Yonne a également organisé en partenariat avec la Cuma de Ligny le Chatel et la Chambre d'agriculture de l'Yonne, une démonstration de riels, l'enveloppe de prêts bonifiés MTS (Moyen Terme Spéciaux), s'élevait en Bourgogne à 107 000 € (contre 120 000 € en 2012), l'Yonne bénéficiant pour sa part d'une enveloppe de 15 695 €. Le département de la Nièvre n'ayant pas déposé de projets, sa subvention sera reversée cette année à l'Yonne afin de répondre aux premières demandes, pour un montant total de 36 830 €. En 2013, des demandes ont été faites pour une faucheuse, un chargeur télescopique, un tracteur et un enjambeur. Soit un montant global emprunté de 161 941 € HT, pour un total de bonification de 14 470 €. Pour mémoire : l'éligibilité à ce dispositif concerne les matériels automoteurs, les matériels tractés de récolte fourragère (zone défavorise et zone de montagne), les matériels pour la préparation et la distribution des aliments du bétail, ainsi que les hangars et ateliers (destinés à entretenir et remiser les matériels).
Il est rappelé que dans le cadre du Plan Végétal Environnement (PVE), des subventions de 20 à 40 % en fonction du type de matériel acheté sont possibles, avec un plafond d'investissement de 100 000€ et une majoration de 10 % pour les jeunes agriculteurs bénéficiant des aides nationales à l'installation. Des subventions à la souscription de parts sociales de Cuma sont également apportées par le Conseil général aux jeunes agriculteurs (de moins de 40 ans) dont le siège d'exploitation est situé dans le département, qu'ils soient attributaires ou non de la DJA et des prêts JA, afin de les inciter à utiliser du matériel en commun. Ces aides doivent être demandées dans les 5 ans suivant l'installation et peuvent financer jusqu'à 50 % du capital souscrit, plafonnée à 762 € pour les matériels tractés et 915 € pour les automoteurs Depuis le début formulées, pour un montant de 2870 € et 4 autres sont en cours

Un groupement d'employeurs départemental au service des exploitants

«Bougeons nos Cuma ! Améliorons nos échanges et construisons ! Il est plus aisé de tester du matériel à plusieurs que seul dans son coin ! Le risque économique s'en trouve amoindri…»
Pour le président de l'antenne Yonne des Cuma, Walter Huré, face aux défis que l'agriculture va devoir relever dans les années à venir, point de salut sans Cuma ! *«Nous avons l'habitude de mutualiser des matériels, apprenons à partager la main d'œuvre salariale et à créer de l'emploi, cela permettrait la délégation de certains travaux afin de se consacrer plus efficacement à d'autres ateliers de l'exploitation et d'en optimiser l'économie…»* Pour illustrer le thème de la matinée, l'emploi partagé, la Cuma de Saint-Privé est venue faire part de son expérience en la matière, ainsi qu'Élisa Houdin, animatrice d'AVE 89 (Agri Viti Emploi 89), le groupement d'employeurs départemental créé conjointement par la FDSEA de l'Yonne, le Service de Remplacement et CUMA 89. Il permet aux exploitations hésitant à se lancer dans l'emploi, soit parce que leur activité est saisonnière, soit parce que le travail proposé est ponctuel ou à temps partiel, de trouver une réponse en adéquation avec leur activité, tout en diminuant les contraintes administratives qui y sont rattachées. Un schéma qui permet à des salariés agricoles de n'avoir qu'un seul employeur tout en occupant un poste à temps plein, mais réparti sur plusieurs sites Pour tout renseignements, vous pouvez joindre Elisa Houdin au 07 71 15 44 74


Ancien maire des Bordes et du bureau des Cuma de 1988 à 1995, Daniel Pathier a réveillé les souvenirs en retraçant l'historique de la Cuma installée dans la commune à l'aube des années 90

DOMINIQUE BERNERD

Concours régional des fromages fermiers

L'excellence fromagère à conquis les halles de Dijon

Dans un concours de fromages fermiers on ne s'improvise pas juré, on le devient par goût et par conviction. Le jury est composé de professionnels de la fabrication fromagère, de professionnels des métiers de bouche et de consommateurs avertis.



La 17ème édition du concours régional des fromages fermiers s'est déroulée pour la première fois aux halles de Dijon. Un concours de haute qualité qui a trouvé là son public grâce aux moments d'échanges et de dégustations organisés avec les producteurs.



Le spectacle était sous les halles et autour des halles, pour un concours très professionnel qui s'est cette année plus largement ouvert à la communication grand public.

C'est le plus grand plateau de fromages dont peut rêver un amateur éclairé... Avec ses 219 échantillons de fromages et produits fermiers, la 17ème édition du concours régional des fromages fermiers n'a pas failli à la tradition, tout en innovant par rapport aux autres années. Le concours, organisé pour la première fois aux halles de Dijon a incité les organisateurs à accueillir le grand public en proposant des animations inédites qui ont été autant d'occasion d'échanges entre les producteurs fermiers et des consommateurs forcément avertis.

Les fromages font leur show

Carton plein donc pour cette compétition qui a enregistré une forte participation des producteurs de tous les départements de Bourgogne avec 57 fromagers en lice, la Saône et Loire affichant le plus grand nombre de participants. Dans les 24 catégories en concours, le fromage de chèvre comme chaque année est bien représenté, mais d'autres productions comme le yaourt, le fromage en faisselle ou les tomes, trouvent aussi leur place. 103 médailles ont été décernées : 18 d'or, 51 d'argent et 34 de bronze. En marge du concours et pour la satisfaction des visiteurs présents, les fromagers fermiers de la région ont présenté leur métier et leurs produits au public, invité à participer à la fabrication d'un fromage, découvrir quelques tours de main et en apprendre un peu plus sur les coulisses du concours. Signe aussi de la volonté des organisateurs et des producteurs de mieux communiquer sur leur produits, un espace salon a été mis en place afin que les visiteurs puissent se restaurer tout en appréciant les accords subtils entre les fromages, le pain, le vin et le miel.

Ces concours sont particulièrement appréciés, tant des producteurs que des consommateurs. Pour le producteur c'est l'occasion de se confronter aux autres et de voir son travail reconnu et valorisé. Pour le consommateur, le produit médaillé représente un élément de sécurisation quant à la qualité du produit et au savoir-faire du producteur. C'est un argument commercial de poids et une différenciation essentielle face à la standardisation de nombre de propositions industrielles. Les fromages de Bourgogne sont riches de nombreuses AOC et même si leur renommée les précède, les concours permettent de maintenir un haut niveau d'exigence et de qualité profitable à l'ensemble des productions fromagères.

AMK

Le Palmarès

AOP Crottin de Chavignol : Chèvrerie des Brosses (Donzy, 58, argent). **AOC Charolais** : Earl La chèvre céronnaise (Céron, 71, argent), Gaec de la chèvrerie des filletieres (Chenoves, 71, or), La Racotiere affineur - fromage de Marie-Françoise Rebuffat (Genelard, 71, or), Bonnet Sophie (Montceau L'Étoile, 71, argent), Gaec Rizet et fils (Oudry, 71, or), Gaec Mathieu Chevalier (Saint-Vincent Bragny, 71, argent). AOP mâconnais : Gaec de la gravaise (Montbellet, 71, argent), ferme des Coteaux (Massilly, 71, argent). **Faisselle de chèvre :** Bonnet Sophie (Montceau l'Étoile, 71, or), Missacapri (Jouy, 89, argent)? Gaec du domaine de l'Argolay (Saint-Germain-en-Brionnais, 71, argent). **Lactique frais de chèvre <0,5 litre** : Gaec de la chèvrerie de la trufière (Chissey-lès-Mâcon, 71, argent), ferme bressane La Guyotte (Frontenard, 71, bronze), ferme d'Aubigny (Aluze, 71, bronze), Gaec de la Gravaise (Montbellet, 71, argent). **Lactique mi-sec de chevre <0,5 litre :** Earl des Volans (Genouilly,71, argent), Bonnet Sophie (Montceau l'Étoile, 71, bronze). **Lactique sec de chèvre <0,5 litre :** Earl des Volans (Genouilly, 71, bronze), Cottey Élise (Neuvy Grandchamp, 71, bronze), Gaec du domaine de l'Argolay (or), Gaec de la chèvrerie des Sources (Saint-Pierre-de-Varennes, 71, bronze). **Lactique frais de chèvre de 0,5 à 1 litre :** chèvrerie de Blancey (Blancey, 21, or), Gaec de la chèvrerie des Filletieres (Chenoves, 71, bronze), Earl des Volans (Genouilly, 71, bronze), Domaine du Crevant (Grury, 71, argent), Missacapri (Jouy, 89, argent), Ferme des Côteaux (Massilly, 71, bronze), Gaec de la chèvrerie des Sources (bronze). **Lactique mi-sec de chevre de 0,5 à 1 litre :** Chèvrerie de Blancey (Blancey, 21, bronze), Gaec de la chèvrerie des Filletieres (bronze), Gaec du Jointout (Torpes, 71, bronze), Chèvrerie Les Garniers (Perreux, 89, argent), Ferme des Coteaux (bronze), Bertrand Hélène (Corpoyer-la-Chapelle, 21, bronze). **Lactique sec de chevre de 0,5 à 1 litre :** Chèvrerie de Blancey (Blancey, 21, bronze), Gaec de la Chèvrerie des Filletieres (Chenoves, 71, bronze), Earl des Volans (Genouilly, 7, argent), Domaine du Crevant (Grury, 71, argent), Gaec du domaine de l'Argolay (argent), Gaec de la chèvrerie des Sources (or), Ferme des Coteaux (bronze). **Lactique frais de chèvre de 1 à 2 litres :** Gaec des Bienvivants (Champlecy, 71, argent), Gaec des Roies (Charbonnat, 71, argent), Gaec Dubrion (Ciry-le-Noble, 71, argent), EARL Depoil (Les Bizots, 71, argent), Gaec Rizet et fils (Oudry, 71, or), Rebuffat Marie-Françoise et Bouillot Jean-François (Prizy, 71, argent), Ferme d'Aubigny (Aluze, 71, bronze), Gaec Lapray (Martigny-le-Comte, 71, or). **Lactique mi sec de chèvre de 1 à 2 litres :** Gaec des Bienvivants (Champlecy, 71, argent), Earl Depoil (Les Bizots, 71, argent), Ferme d'Aubigny (Aluze, 71, bronze). *Lactique de chèvre affine de 1 à 2 litres :* Gaec Dubrion (bronze), Gaec de la chèvrerie des sources (argent), Cuaz Jean-François (Cersot, 71, or). **Lactique de chèvre affiné >2 litres :** Gaec de la chevrerie des Filletieres (or), La racotière affineur - fromage de M ret Mme Douhard (Genelard, 71, argent) Gaec Rizet et fils (argent et argent). **Fromages de chèvre aromatisé :** La Ferme bouquettes et compagnie (Aubaine, 21, argent et argent), Bertrand Hélène (or), Brocard Sarah (Sainte-Colombe-en-Auxois, 21, argent), Gaec de la chèvrerie des sources (argent), Ferme Butine (La Frette, 71, bronze). **Cendres de chèvre :** Gaec de la chèvrerie des Filletieres (bronze), Missacapri (argent et argent), SCEA des p'tits Cabris (Druyes les belles Fontaines, 89, bronze). **Faisselle de vache :** Ferme de l'abbaye de la pierre qui vire (Saint Léger Vauban, 89, or), La charme aux vaches (Savigny-le Sec, argent), Ferme d'Aubigny (argent). **Lactique de vache mi-sec :** Ferme d'Aubigny (or), Les Dames Douces (Villiers Louis, 89, argent), Gaec de Neuftables (Luthenay Uxeloup, 58, bronze). Nivernais : EARL de Bon Accueil (Rouy, 58, argent) Gaec de Neuftables (argent). **Lactique de vache affiné :** Gaec Dubrion (bronze), SCEA Gillot (Beugnon, 89, argent et bronze). **Pâte molle à croûte fleurie de vache et pâte persillé :** Earl de bon accueil (bronze), Earl ferme du Mezaneau (Toutenant, 71, argent), SCEA Gillot (bronze). **Pâte pressée (vache, chèvre et brebis) :** Earl de bon accueil(argent), Earl Ferme du mezaneau (argent), SCEA Gillot (argent), Ferme de l'abbaye de la pierre qui vire (bronze), Chèvrerie de Blancey (or). **Fromages de brebis :** Loison Didier (Saulieu, 21, argent, argent et bronze), Verrier Catherine (Thoisy-la-Berchère, 21, bronze et bronze). **Yaourt aromatisé et crème dessert :** Earl Ferme du Mezaneau (argent). **Yaourt nature (chèvre, vache et brebis) :** Verrier Catherine (argent), Chèvrerie de Blancey (bronze), Gaec du champ de la Rippe (Sornay, 71, argent), Earl ferme du Mezaneau (argent), La Charme aux vaches (or), Les Dames douces (or), SCEA Gillot (or), Ferme de l'abbaye de la pierre qui vire (argent)

Remerciements

Le Centre fromager de Bourgogne (Chambre régionale d'agriculture), représenté par Jean-Philippe Bonnefoy, remercie Philippe Olivier, président de l'association des Crémiers et Fromagers de France, l'association des Commerçants des Halles, le Conseil régional, le Grand Dijon et les fromagers fermiers pour leur confiance et leur participation. Merci aussi à l'équipe, aux nouveaux diplômés du BPREA caprin/ fromagers fermiers du CFPPA de Mâcon-Davayé, à la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, et aux 64 jurés qui ont assuré le sérieux de ce concours.



▶ Pétition

Contenir l'avancée du loup

Espèce jusqu'à présent *«strictement protégée»*, le loup a particulièrement bien profité de ce statut très protecteur pour proliférer. Son retour dans les montagnes et les campagnes françaises, la croissance des populations (20 à 30% d'effectifs supplémentaires par an) et l'extension rapide des territoires concernés (Aube, Haute-Marne, Marne, Jura, Ain, Loire, Puy-de-Dôme...) s'accompagnent d'une augmentation des prédations, intolérable pour les éleveurs.
«Quand on sait qu'un loup peut parcourir 70 km en une seule nuit», témoigne Maurice Huet, président de la section ovine FRSEA et membre du bureau de la FNO, *«on comprend que la Bourgogne peut très vite être directement concernée. Dans nos zones, l'élevage ovin se pratique sur des parcelles fortement exposées, du fait de la difficulté à organiser une défense efficace, on ne peut pas mettre un «Patou» dans chaque parc! Et toutes les tentatives de régulation ont été vaines jusqu'à présent»*.
Confrontés à la nécessité de trouver rapidement une solution qui préserve la dynamique économique des territoires ruraux et l'élevage de plein air, les grandes organisations professionnelles agricoles que sont la FNSEA, JA, l'APCA, la FNO, la SNPR et l'ANEM, demandent la révision du statut du loup dans la convention de Berne et la directive Habitats. Pour contenir le développement de l'espèce la solution envisagée est de faire passer le loup d'espèce *«strictement protégée»* à *«espèce protégée simple»*.
Ce changement de statut permettrait une meilleure régulation de l'espèce. Une pétition a été rédigée en ce sens, que la Commission européenne a jugée recevable. Il s'agit maintenant d'appuyer cette action en montrant par l'importance du nombre de signataires que la problématique de la prolifération du loup concernent une large partie des populations rurales et que l'Europe se doit donc d'y apporter une réponse satisfaisante.
Pour soutenir l'action, il suffit de signer cette pétition qui sera transmise à la commission des pétitions de la Commission européenne. La signature peut se faire en ligne : https//www.secure.europarl.europa.eu/aboutparliament/fr/petition.htlm. La pétition est aussi disponible dans chacune des FDSEA de Bourgogne.

AMK

Pac 2015

Entre satisfaction pour certains et déception pour d'autres

Pac, suite aux derniers arbitrages sur la Pac, les présidents des FDSEA de Côte d'Or Fabrice Faivre, de la Nièvre Stéphane Aurousseau et Yonne Francis Letellier, réagissent.



■ TdB - Côté PMTVA, les FDSEA et JA de Bourgogne n'ont pas ménagé leur peine ces dernières semaines. Stéphane Aurousseau, votre vision sur les annonces ministérielles ?
«C'est effectivement un dossier sur lequel les éleveurs, et plus largement les agriculteurs de nos départements ont fait preuve d'exemplarité syndicale. Alors que les choses étaient franchement mal engagées, les militants FDSEA/JA n'ont pas relâché la pression. Paris, Nevers, Château-Chinon, Lormes, Charolles, Autun, les visites parlementaires, les délégations au ministère, en préfecture … En l'espace de trois mois, le moins que l'on puisse dire, c'est que nos adhérents se sont pris en charge. Ils n'ont pas levé les bras au ciel dans la cour de la ferme en attendant que le bon sens rattrape le ministre. C'était perdu d'avance ! Mais à force de persuasion, ils ont su rappeler l'essentiel et le résultat le prouve : Là où nous risquions de perdre gros il y a encore deux semaines, dans les grandes masses, nous maintenons les enveloppes départementales dédiées à la PMTVA, voire même les augmentons. Comme toute réforme, dès lors que les curseurs bougent, les équilibres sont quelque peu bousculés à l'échelle individuelle mais globalement les annonces sont satisfaisantes. Et n'ayons pas peur des mots : Si les négociations ont abouti à ces annonces c'est bien grâce à l'engagement de nos réseaux syndicaux. L'économie des exploitations d'élevage spécialisées de nos régions n'est pas sacrifiée sur l'autel de l'utopie du retour à une agriculture qui a disparu depuis fort longtemps. Et c'est tant mieux, parce que l'agriculture de ces temps là ne nourrissait pas tous les hommes.
Reste néanmoins quelques points de précisons à apporter aux éleveurs, notamment sur la référence 2013. Les éleveurs ont besoin de savoir quels animaux seront ou pas pris en compte. L'élevage, c'est de l'industrie lourde ! Pas une machine sur laquelle se trouve un bouton qui commande la mise en production. Pour bien conduire leur exploitation, en bons professionnels, les éleveurs auraient eu besoin de connaître ces paramètres bien plus tôt. Il faut que ça aille vite désormais».

■ TdB - Et sur l'aide ovine, quels constats ?
SA : *«Même constat que sur la PMTVA. Pas de sacrifice de la production. Des montants d'accompagnement qui incitent à la structuration de la filière, à la technicité, à la professionnalisation du métier. Et des enveloppes maintenues… La FNO avait déjà donné le "la" de ces orientations à l'occasion du bilan de santé. La Pac, ce n'est pas des fonds dirigés vers l'agriculture pour accompagner socialement les éleveurs. La Pac c'est surtout une politique structurante pour les territoires et les productions. Et impulser des dynamiques de filière et de performance des éleveurs au travers des soutiens a non seulement du sens mais c'est aussi et surtout, le but recherché».*



■ TdB - Francis Letellier, quelle est votre réaction face à l'aide à la vache laitière ?
FL : *«Une aide de 36 € par vache, pour les 40 premières bêtes, hors zone de montagne, cela ressemble vraiment à un affront pour les producteurs de lait. Les producteurs de lait seront les plus impactés par l'harmonisation des DPB. En effet, le découplage de l'aide laitière et son intégration aux DPU il y a plusieurs années font qu'ils ont des montants d'aide élevés. Le lissage va s'effectuer sur l'ensemble et les pénaliser de manière importante. Ceux qui ne sont ni en zone défavorisée, ni en zone de montagne, se trouvent lourdement impactés et cette aide à la vache laitière ne comblera pas le trou».*

■ TdB - Comment analysez-vous le dispositif d'aide pour la production de protéines végétales ?
«C'est pour nous une déception. Certes des avancées avaient été obtenues sur la création d'une aide spécifique soja et la prise en compte de la nécessité de satisfaire les débouchés en alimentation (animale et humaine). Mais le manque de financement ne va pas encourager les producteurs à développer les plantes riches en protéines alors que les besoins sont criants en élevage».

TdB – Et sur la reconnaissance des actifs, aucune nouvelle ?
■ FL : *«Ce point n'est effectivement pas réglé. Nous n'avons aucune avancée concrète sur une réelle reconnaissance de tous les chefs d'exploitation agricole, malgré quelques promesses du Ministre via les Gaec. Chacun doit continuer à se mobiliser fortement sur ce point».*



■ TdB - Fabrice Faivre, le CSO a annoncé la mise en place d'une MAE grandes cultures pour les zones intermédiaires. Etes-vous satisfait ?
«Sur le principe, Oui ! Il y a plus d'un an et demi que la Côte d'Or et la Bourgogne ont impulsé la réflexion sur la mise en œuvre d'un soutien spécifique pour la Zone Intermédiaire. Rien n'était gagné d'avance mais les actions conjointes au niveau départemental, régional et national ont fini par porter leurs fruits au ministère de l'Agriculture pour faire reconnaître les spécificités de notre zone. Sur le contenu, pas pleinement ! Imposé une réduction de 20% de l'IFT herbicide semble totalement inadapté à nos systèmes et nos potentiels agronomiques limités. Le risque d'enherbement des parcelles est trop important par rapport au 74 euros de l'hectare proposé. Et l'introduction de cultures comme le pois, le soja et la luzerne ne permettent pas de réduire l'IFT herbicide de 20%, on est entre 5 et 10 % seulement. Sur ce point nous regrettons de ne pas avoir été écoutés. Quelques points restent encore à caler, à chaque producteur ensuite d'expertiser au plus près l'intérêt de cette mesure».

■ TdB - Le ministère de l'Agriculture propose également un panel de MAEC qui seront pilotées par les régions. Votre avis ?
FF : *«Ces MAEC systèmes n'ont que très peu évolués depuis que nous avions pris connaissance du contenu des premiers cahiers des charges. Nous savions dès le départ que les négociations seraient difficiles et malgré nos nombreuses remontées, les contraintes restent élevées. Elles sont principalement construites pour les exploitations qui souhaitent changer de systèmes où qui sont situées dans des périmètres à enjeux environnementaux élevés. Le taux d'adhésion risque donc malheureusement de ne pas être important. Est-ce que le pilotage régional permettra de les adapter au contexte bourguignon ? Nous ferons le maximum mais je ne me fais pas beaucoup d'illusions. Je suis notamment inquiet pour les éleveurs qui avaient souscrit historiquement la PHAE hors zone ICHN et ne vont peut-être pas se retrouver dans ces nouvelles mesures».*

■ TdB - Sur l'ICHN, les annonces ministérielles restent plus floues. Etes-vous satisfait ?
SA : *«Nous sommes en attente de précisions sur ce dossier où la mobilisation du réseau des FDSEA de Bourgogne est effective depuis plus de cinq ans maintenant. Il y a eu des engagements présidentiels à Cournon sur la revalorisation des ICHN en 2015 et les modalités de fusion des enveloppes PHAE et ICHN. Le ministre a bien annoncé une revalorisation de 70 €/ha sur 75 ha au plus tard en 2018/2019, mais qu'en est-il pour les années à venir ? La FNSEA, les Associations Spécialisées d'élevage sont mobilisées sur le dossier au niveau national mais la pression ne retombera pas en département sur ce sujet. L'accompagnement de l'élevage c'est un tout et l'ICHN en fait pleinement partie. Il a fallu batailler ferme sur la PMTVA après le revirement du ministre en décembre et le non respect des engagements présidentiels. Il serait préférable que sur ce dossier les engagements soient suivis. Dans le cas contraire, nous saurons retrouver le chemin des sous-préfectures …»*



Euroforest à Saint-Bonnet-de-Joux

Grandeur nature !

Du 19 au 21 juin se tiendra à Saint-Bonnet-de-Joux la plus importante foire en plein air consacrée à la filière bois et forêt en France. La troisième plus importante au monde !



Pour son édition 2014, Euroforest a mis le paquet : des démonstrations "grandeur nature" qui devraient séduire un large public, les acteurs de la filière Bois et le monde agricole bien entendu, mais aussi tous les autres… Il y en aura pour tous les goûts. A ne pas manquer !

Dans quelques jours maintenant, les jeudi 19, vendredi 20 et samedi 21 juin, l'ensemble de la filière forêt et bois s'est donné rendez-vous à Euroforest, à Saint-Bonnet-de-Joux, au cœur de la magnifique forêt de Chaumont. Ce rendez-vous majeur n'a lieu que tous les quatre ans. Avec 400 marques internationales et 35 000 visiteurs attendus, cette grande foire confirme sa position de troisième salon forestier mondial et de premier salon de l'exploitation forestière en France.
Au-delà de la mise en avant des innovations en matière de sylviculture, d'exploitation forestière, de bois énergie, de constructions en bois, cet événement d'envergure sera aussi une formidable plate-forme d'échanges.

Au travers de nombreuses conférences et animations, Euroforest donne à la filière l'opportunité de s'exprimer sur les enjeux qui lui tiennent à cœur, d'informer sur ses évolutions et de témoigner de la façon dont elle s'inscrit dans les problématiques actuelles, qu'il s'agisse du développement durable, de l'environnement ou des conditions de travail des professionnels du secteur.
Le rendez-vous permet aussi de tisser des liens avec le grand public, en témoigne le succès de manifestations souvent spectaculaires comme la coupe de France de tronçonneuse de précision ou le championnat d'Europe de débardage à cheval…

Une foire agricole aussi…

Pour le monde agricole, la valorisation des bois présents sur les exploitations, tant au sein des haies que dans les bosquets et les parcelles boisées, est un enjeu fort. Euroforest l'a bien saisi et présentera les différentes pistes de réflexion possibles, autour du bois énergie ou de la valorisation agricole des bois déchiquetés sous forme de litière, voire pour des usages autres comme le co-compostage avec les fumiers et lisiers.

Lors de la dernière édition, on avait vu les agriculteurs particulièrement intéressés par les équipements de transformation des billons en bois énergie, tels que les fendeuses de bois bûches et les broyeurs qui fabriquent la plaquette forestière. Sans oublier les astuces destinées à leur simplifier la vie, comme le caisson à bûches couplé à un poste à tronçonner ; idéal pour stérer le bois et le tronçonner aisément en 50 cm. La gamme de tronçonneuses d'élagage fonctionnant sur batterie avait aussi fait recette…

Une accessibilité améliorée

Le parcours de visite sera une véritable boucle. Les exposants seront installés de part et d'autre d'une allée unique de circulation. Ainsi 100 % des visiteurs passeront devant les stands de 100 % des exposants. En parcourant le circuit de visite en boucle, les visiteurs découvriront l'ensemble des savoir-faire de la filière, de l'amont à l'aval.

Pour faciliter l'installation des exposants et l'accès des visiteurs, des travaux ont été engagés :
- les chemins d'accès au site ont été renforcés et élargis ;
- des places de retournement et de stockage du matériel ont été créées ;
- des allées sur les parkings sont empierrées.

▶ Infos pratiques

Horaires d'ouverture : de 9 h 00 à 18 h 00 ; Tarifs des entrées : 10 € par jour et par personne ; 5 € pour les 10-18 ans et les scolaires/étudiants (avec justificatif) ; gratuit pour les moins de 10 ans. Pour les groupes (minimum 10 personnes) : 5 € par jour et par personne (en vente à l'avance uniquement).

Accédez à la billetterie en ligne : www.euroforest.fr/billetterie.rub-41/

Accès :
- des navettes gratuites ont été mises en place au départ du Creusot TGV à 9 h 20 le matin, avec retour prévu à 17 h 30.
- Par la route : N 79 et D 79 ou N 70 et D 7 (voir plan c-contre).

Attractions !



Au rang des attractions fortes, les démonstrations de sculpture à la tronçonneuse, de Timbersport ou encore de débardage par câble. Sans oublier la coupe de France de tronçonneuse de précision ou le Championnat d'Europe de débardage à cheval, organisé par France Trait !
Les équipages internationaux devront montrer leur souplesse et leurs talents, confirmant le fait que le cheval est un complément intéressant de la machine sur certains terrains délicats.

Publi-rédactionnel

Crédit Mutuel, présent à Euroforest



Le Crédit Mutuel sera présent pour la première fois à Euroforest qui se déroulera à Saint Bonnet de Joux, dans la forêt de Chaumont, du 19 au 21 juin 2014 avec les caisses de Saône et Loire. La direction Bourgogne Champagne et la fédération Sud Est sont partenaires bancaires dans plus de 200 entreprises intervenant dans la sylviculture.

Elles accompagnent le développement de cette filière à travers les financements de matériel et le financement court terme.

Leurs implantations se trouvent le plus souvent dans les départements de la Saône et Loire et la Nièvre ainsi que le nord de la Côte d'Or.
L'hiver dernier, le Crédit Mutuel a participé aux assises de la filière bois présentées au Conseil régional.

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

Santé

Le mal de dos n'est plus une fatalité : Bougeons !



60% des adultes souffrent ou ont souffert du dos.
Le mal de dos est responsable de situations humaines dramatiques qui peuvent conduire à des incapacités physiques, à la perte d'emploi voire à des situations sociales dégradées.

Pourtant ce n'est pas une maladie grave ni une fatalité : Réagissons !

Si vous n'avez pas mal au dos, il faut faire le maximum pour rester en forme : Une bonne condition physique, des exercices réguliers, des échauffements et étirements avant et après la prise du poste de travail, sont la meilleure prévention du mal de dos.
Si néanmoins vous avez mal au dos, avec un traitement adapté prescrit par votre médecin vous pouvez continuer à bouger : pas de repos au lit plus de 2 jours, vivez normalement, la reprise rapide de l'activité favorise le soulagement.

Le plus important est de maintenir une activité physique autant que possible.
Ne craignez pas de vous faire mal: persévérez, il est normal d'avoir des douleurs pendant un certain temps.
Restaurez une bonne condition physique par des exercices réguliers.

Continuez ou reprenez rapidement votre travail.
Le médecin du travail peut vous recevoir en consultation : visite de pré reprise pour le salarié ou visite à la demande pour l'exploitant.

N'hésitez pas à le contacter au 03 85 39 51 89 / 03 80 63 22 95
Le service de Santé Sécurité au travail peut également accompagner votre retour au travail par l'aménagement du poste de travail, des formations…

Groupama prévention

Incendie de fourrages

Chaque année la sur-fermentation du foin dans les exploitations agricoles est à l'origine d'incendies conduisant à la perte de la récolte annuelle et à la destruction de nombreux bâtiments d'exploitation.



Médiathèque Groupama/Fotolia.com

Le phénomène de combustion

Lorsque l'on coupe de l'herbe et qu'on l'entasse, il se produit un phénomène exothermique lié à la décomposition des éléments organiques par les micro-organismes. La décomposition à l'air libre ne pose aucun problème, mais au cœur d'une balle de foin, la chaleur et les gaz inflammables produits (méthane) peuvent difficilement s'évacuer et, dans certaines conditions, entraîner une inflammation spontanée.
Ce phénomène s'aggrave avec l'accumulation des éléments suivants : humidité trop élevée à la récolte, remisage trop hâtif des balles dans les bâtiments, tas trop volumineux et surveillance insuffisante de l'évolution de la température du foin stocké.

Les bonnes pratiques

- Le foin doit être coupé autant que possible quand il est mûr,

- Il faut que les conditions climatiques soient bonnes pour que le foin soit sec,

- Le foin doit sécher à même le sol pendant quatre jours sans pluie,

- Vérifier l'humidité des pailles et des fourrages à presser avec un humidimètre (moins de 20 % d'humidité pour les balles rondes et moins de 17 % pour les balles carrées),

- Maintenir aux champs ou sur une aire aménagée, les balles ou ballots pour permettre leur refroidissement naturel. Dans la pratique, laisser un délai d'une quinzaine de jours entre le pressage et le remisage,

- Contrôler la température à l'aide d'une sonde thermométrique avant de stocker le foin, ensuite régulièrement au cours des huit jours suivants, puis de manière hebdomadaire jusqu'à stabilisation de la température. Le relevé des températures sur un registre permet de suivre l'évolution de la température du stockage.

La combustion spontanée n'est pas une fatalité. En suivant les bonnes pratiques, vous évitez les risques d'incendie et vous améliorez la qualité du fourrage.

Pour de plus amples informations, le service prévention de Groupama Paris Val de Loire se tient à votre disposition.

COMMUNIQUÉ GROUPAMA



Médiathèque Groupama/Fotolia.com

FERME OUVERTE DOUBLE ROBOTS DELAVAL
le mercredi 11 Juin à 10h



Rendez-vous au GAEC MATRAT
8 rue du Fourneau
21400 Prusly sur Ource

Interventions à 14h :
- Éleveurs utilisateurs
- Contrôle laitier
- Vétérinaire ...

Barbecue organisé par les Jeunes Agriculteurs

Votre spécialiste de la Traite
Vache - Chèvre - Brebis- Jument
Ets CHAPUIS Frères
21450 Saint-Marc-sur-Seine
Tél. 03 80 93 22 28 - Fax. 03 80 93 20 33

Choisissez la liberté de l'éleveur
Nos partenaires
Pour plus d'information :
Alexis CHAPUIS : 07 78 87 26 57
DeLaval

Vous êtes abonné au journal
Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives

Journées commerciales d'Autun et Corbigny

Le groupe Buchez fait le plein

« Depuis que plus de 20 ans que j'organise des portes ouvertes, je n'avais jamais vu autant d'affluence un vendredi, et ce, malgré le retour du beau temps et le début des foins» constatait Gérard Buchez au soir du premier jour des journées commerciales de Corbigny du 16 au 18 mai. Un succès qui vient clôturer l'inauguration de la nouvelle base de Nevers et les journées commerciales d'Autun quelques jours auparavant. *«Nous étions déjà très satisfaits de la fréquentation et de la qualité des contacts pris lors des portes ouvertes d'Autun. Corbigny n'a fait que confirmer cette tendance»* souligne le patron de la concession, qui tient, par la même



occasion, à démentir catégoriquement les rumeurs de fermeture de la base autunoise. Comme à l'accoutumée, les visiteurs ont une large exposition des gammes Valtra, Fendt, Kuhn, Lely pour ne citer que les principales marques distribuées par le groupe Buchez. A Corbigny, la gamme JCB Agri était au grand complet avec les téléscopiques, les valets de ferme et l'agrochargeuse TM. De nombreuses offres commerciales sur le matériel et le magasin accompagnaient ces rendez-vous, devenus désormais incontournables dans une ambiance très familiale le dimanche.

DAFP

Les automoteurs Matrot en présentation

Désormais distributeur Matrot sur l'Yonne, DAFP a organisé 2 demi-journées de démonstration des automoteurs du constructeur de l'Oise spécialisé dans la rampe avant. Une centaine d'agriculteurs ont fait le déplacement à St Cyr les Colons le 12 mai et Chassignelles le 13 avec l'appui des Ets Jérusalem, pour découvrir ou redécouvrir l'Hellios et le Xénon.

Sorti en 2009, l'Hellios est défini comme un automoteur de pulvérisation polyvalent et léger (6,3 tonnes à vide). Deux capacités de cuve équipent cet appareil (2 500 et 3 000 litres), doté par ailleurs d'un moteur Deutz de 140 ch. Des rampes alu de 24 à 36 m ont été développées et se distinguent par un profilé carré. Une suspension pneumatique intégrale par 3 poumons et des largeurs de voie de 1,80 m à 2,40 m caractérisent l'Hellios. Côté régulation, un boîtier unique de commande et de contrôle ainsi qu'une version électronique sont proposées.

Le Xénon est le dernier-né des automoteurs de la marque et se décline désormais en deux versions: Expert et Pro. La version



Expert reprend l'équipement haut de gamme du Xénon, lancé en 2011: moteur Deutz de 215 ou 245 ch, cuve 4 300 ou 5 200 l, rampes alu avant jusqu'à 50 m, commande des fonctions depuis le poste de remplissage (boîtier Tank-Control), un seul terminal en cabine pour gérer tous les paramètres de l'appareil (Terminal 500 Confort), pompe centrifuge de 1100 l/min, une pompe piston/membrane de 72l/min et une cabine de classe 4. En option, il peut recevoir des vannes motorisées, le Zéro Volume Mort, pour vider entièrement le pulvérisateur et une coupure de sections jusqu'à 18 tronçons.

La version Pro se veut plus économique avec un équipement simplifié. Le Xénon Pro adopte le boîtier de régulation 860 qui fait l'impasse sur les vannes motorisées et la fonction zéro volume mort de l'Expert. Il peut recevoir un moteur de plus faible puissance: 175 ch. Le débit de la pompe se limite à 700 l/min. Jusqu'à 42 m, les rampes sont reprises du Maestria et les porte-buses sont de type quadrijet. Le Xénon Pro comme le Xénon Expert peuvent tous deux recevoir le système breveté Stabilis de gestion automatique des dévers. Stéphane Bonfillou, de la DAFP, a prévu de former 2 techniciens dédiés au SAV Matrot, sans oublier les vendeurs et les agents, bien entendu.

Des professionnels à votre service

SARL BOUDOT
FORAGE DBF
Pour particuliers et professionnels
FORAGES GÉOTHERMIE
- RECHERCHE D'EAU (SOURCIER)
- FORAGE POUR CAPTAGE D'EAU
- GÉOTHERMIE
- POSE DE SONDES VERTICALES
- MICROFORAGES
- POSE DE PIÉZOMÈTRES
www.boudot-forage.com
jeanpaul.dandrea@orange.fr
Z.A des Grivelles - 18600 SANCOINS
02.48.77.00.35 ou 06.77.58.36.89

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Avenir Motoculture

Mac Hale, vedette des portes ouvertes de Ménétreux



Avenir Motoculture a organisé le 15 mai dernier une journée portes ouvertes dans sa base de Ménétreux le Pitois. La concession d'Arc/Tille présentait une large exposition de la gamme Massey Ferguson : tracteurs 5 600, 6 600 et 7 600, télescopiques et moissonneuses-batteuses Beta dotées du système de correcteur de dévers ParaLevel.

Les partenaires principaux étaient également présents: Vaderstad, Kuhn, Caruelle… mais la principale attraction de cette journée était sans aucun doute la présentation de la presse à chambre variable Mac Hale, distribuée par la concession depuis ce printemps. Ce constructeur irlandais, spécialisé dans les enrubanneuses, a développé une gamme de presses à balles rondes à chambre fixe d'abord, puis à chambre variable V6 depuis 2009. Cette dernière est composée de 2 modèles: la V660 en version 15 couteaux et la V640 avec ameneur rotatif sans couteaux.

Les V6 sont dotées d'un boîtier renvoi d'angle à double sortie pour une transmission optimale de la puissance, d'un pick-up de 2 m et sont pilotées grâce à un boîtier de commande et contrôle avec écran graphique.

Le fond de canal escamotable hydrauliquement permet le débourrage de la machine en cas de conditions de récolte moins favorables. Au cours de cette journée, de nombreux contacts ont été pris pour des démonstrations dans les semaines à venir.

L200 Double CAB à partir de 19 900 € HT
PAJERO à partir de 30 900 € HT
■ Également disponible en single et ClubCab
Motorisation Diesel 2.5 DI-D 136 ch BM ou 178 ch BM ou BA
■ Également disponible en version longue 7 places
Motorisation 3,2 DI-D 200ch
GARAGE EUROPE
Nouvelle adresse CHENOVE
J.M. PECHINOT. votre concessionnaire
Garantie 3ans ou 100.000 km
MITSUBISHI MOTORS
48 Bis, rue de Longvic - 03 80 52 99 50

Cédric Riel,



nouveau vendeur sur l'Auxois

Depuis la mi-janvier, Cédric Riel, originaire du Chatillonnais, a intégré l'équipe commerciale d'Avenir Motoculture.

Ce pluriactif, passionné de matériels agricole, connaît bien son domaine puisqu'il est aussi co-gérant de l'EARL familiale et a passé 14 années au Crédit Agricole.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Sancoins 28/05/2014	Bourg-en-Bresse 03/06/2014	St Christophe-en B. 28/05/2014	National 28/05 au 03/06/14
Vaches viande (V)	U	-	4,00 €	4,15 €	4,16 €
	R	3,80 €	3,75 €	3,88 €	3,76 €
	O	-	3,50 €	-	3,34 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,40 €
	O	3,50 €	3,40 €	-	3,41 €
Vaches lait (L)	O	-	3,10 €	-	3,06 €
	P	-	2,75 €	-	2,80 €
Génisses VML	U	4,35	4,50 €	4,95 €	4,42 €
	R	4,04	4,00 €	4,27 €	3,88 €
	O	-	3,50 €	-	3,29 €
Taureaux VML	URO	2,90 €	2,75 €	2,90 €	2,83 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 03/06

	E	U	R	
Broutards 6-12 mois				
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	3,13	-	
300-350 kg		2,96	-	
350-400 kg	-	2,91	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,81	2,56	
300-350 kg	-	2,73	-	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	2,81	-	
400-450 kg	-	2,79	2,55	
450-500 kg	-	2,70	-	
500-600 kg	-	2,52	-	
600 kg et +	-	2,08	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,65	2,45	
350-400 kg	-	2,56	-	
400-450 kg	-	2,50	-	
450 kg et +	-	2,27	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,88	1,59	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,98	2,15	2,00	-
5 -10 ans	-	2,07	1,89	
+10 ans	-	1,87	1,77	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	3,00	2,39	2,14	

98% de vendus

Bovins : 853

Broutards-Taurillons : l'offre est stable et de meilleure qualité permettant ainsi une vente totale et plus dynamique. Les cours regagnent les quelques centimes perdus la semaine dernière.

Laitonnes-Génisses : demande suivie et cours fermes. Vente totale.

Taureaux : peu de changement. Vente totale.

Vaches et génisses 3 ans : qualité en légère amélioration. La dépression observée sur les tarifs depuis quelques semaines semble se stabiliser. La vente est plus active et les acheteurs semblent un peu plus motivés, mais les tarifs ne regagnent que quelques centimes. Très peu d'invendus.

Divers :
Taurillons culards de 420 à 513 kg: 1260 à 1690€ (2,87 à 3,29)
1 génisse d'un an culard de 426 kg: 1710€ (4,01)

NB : L'assemblée générale de la Sicafome se tiendra vendredi 06 juin à partir de 15h.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 02/06

	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Bovins (144))		
Broutard		
275 à 340 kg	760 - 1100	2,60 - 3,24
365 à 455 kg	970 - 1190	2,62 - 2,73
Taurillons d'herbe		
335 à 395 kg	930 - 1090	2,74 - 2,85
440 à 535 kg	1130 - 1350	2,51 - 2,68
Laitonnes		
285 à 325 kg	-	-
345 à 420 kg	-	-
Génisses		
305 à 405 kg (16-24mois)	810 - 1000	2,43 - 2,69
470 à 510 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
835 à 1090 kg	1470 - 1930	1,72 - 1,77
Vaches		
suitées mâles et femelles	1890 - 1980	
vaches	1070 - 1530	

La faiblesse des apports permet de reconduire les tarifs en mâles et femelles d'export et ce malgré les difficultés rencontrées pour l'écoulement des animaux gras. Apports de qualité hétérogène en vaches maigres, stagnation des cours.

En raison du lundi 9 juin 2014 férié, le marché bovins aura lieu le : mardi 10 juin.
Réception des animaux : 10h30.
Vente des animaux : 13 h.

Il n'y aura de marché ovins.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 04/06/2014

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	2,86	2,58
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	2,49
300 à 350 kg	nc	2,43
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	2,16
Vaches		
- 5 ans	1,97	1,90
de 5 à 10 ans	1,95	1,85
+ 10 ans	-	1,65

Broutards : Vente plus difficile.

Laitonnes-Génisses : marché plus difficile, poursuite dela baisse des cours en relation avec les cours de la viande.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 3/06/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,70 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,60 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,70 €	2,55 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,70 €	2,45 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,35 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,85 €	2,60 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,45 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,45 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,30 €	2,10 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,40 €	2,05 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,20 €	2,00 €	nc

Tendance : Moins d'apport, peu de demande, vente plus calme.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)*

Cotations Dijon 26/05/14 au 01/06/2014

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,88 €	-
350 kg	-	2,78 €	-
400 kg	-	2,65 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,56 €	-
500 kg	-	2,41 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,60 €	2,44 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,40 €	-

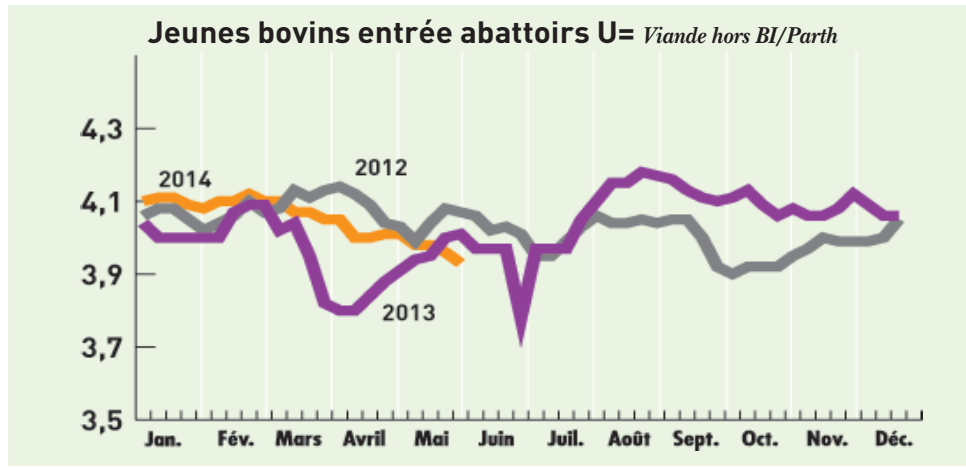
Tendance :
Les cours de la viande influence le maigre

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations Bassin Centre-Est du 26/05/14 au 1/06/2014

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,93 €	3,75 €	-			
Races mixte		-	3,54 €	3,53 €	3,52 €	-	
Races lait					-	3,25 €	3,22 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,30 €	4,15 €	4,03 €	3,74 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,27 €	4,11 €	4,01 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte	-	-	-	3,69 €	-	-	-
Races lait				-	-	3,17 €	3,11 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,91 €	4,57 €	4,27 €	4,17 €			

Tendance : Vente laborieuse pour un mois de mai



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Grand Sud du 26/05/14 au 1/06/2014

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,08 €	4,04 €	3,95 €		-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,96 €	4,35 €	4,31 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,11 €	4,05 €				
Races mixte					3,72 €	3,67 €		-
Races lait						-	3,16 €	3,10 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	5,05 €	4,73 €	4,45 €	-				

Tendances SEM. DU 1ER AU 6 JUIN 2014

Bovins de boucherie

La tension observée sur les vaches est aggravée par le manque de débouchés extra-européens des jeunes bovins L'orientation commerciale inquiète sérieusement les producteurs qui voient poindre une nouvelle année difficile pour leurs revenus, mais également certains abatteurs qui craignent une nouvelle vague de départ ou de verdissement à l'automne.
Sur les marchés, la tendance est lourde avec des tarifs qui s'érodent faute de besoins suffisants de la part des bouchers dans les femelles haut de gamme. La vente est plus difficile pour les charolaises ou les réformes allaitantes de choix secondaire. En réformes laitières, la tendance est légèrement baissière malgré les faibles disponibilités. En jeunes bovins, le commerce est déprimé avec une nouvelle détérioration des prix sur l'ensemble des catégories. Les engraisseurs ne pourront tenir longtemps face à des coûts de revient qui dépassent les 4 €/kg de carcasse. ■

Broutards

La pression monte face au recul des besoins et à la dégradation généralisée du prix des jeunes bovins sur l'ensemble de l'Europe. Les bons broutards charolais et limousins lourds ou les taurillons d'herbe gardent des niveaux tarifaires très convenables, mais le tri est plus sévère avec un tassement marqué des cours pour les mâles plus légers ou de moyenne conformation. Dans les femelles, la vente est normale dans les bonnes laitonnes herbées, mais les échanges sont plus sélectifs pour les plus communes. ■

Bovins maigres d'élevage et d'embouche

Le marché est déstabilisé par l'orientation du prix de la viande. Si l'engraissement perdure pour quelques opérateurs spécialisés avec des besoins de rotation, les tarifs qu'ils appliquent tiennent compte des nouveaux cours de la viande. Le tri est sévère notamment dans le bétail de second choix. Commerce difficile dans les animaux trop maigres. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les apports sont mesurées et demeurent juste suffisants pour couvrir la demande. Les échanges sont réguliers avec des tarifs reconduits dans l'ensemble des veaux holsteins, abondances ou montbéliards. La demande reste ferme faute de disponibilité dans le domaine des bons veaux croisés de race mixte ou viande. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 02 juin)

«La situation apparait de plus en plus tendue en bovins finis malgré une activité d'abattage soutenue ces dernières semaines. Une situation difficilement acceptable pour les engraisseurs dans le contexte de la PAC réformée et des derniers arbitrages rendus.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 26/05*

Agneaux (592)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,93 -3,11**	**2,59 - 2,97**
Gras (38-44 kg)	-	**2,84 - 3,20**	**2,49 - 2,89**
Gras (+44 kg)	-	**2,62 - 2,99**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,16 - 2,68**	-
Laitons (32-38 kg) 104 à 134 €	-	**3,60 - 3,64**	**3,35 - 3,41**
Laitons (38-44 kg) 135 à 160 €	-	**3,41 - 3,67**	-
Laitons (+44 kg) 155 à 162 €	-	-	-
Brebis (195)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**1,23 - 1,63**	-	**0,60 - 0,74**
(+60 kg)	**0,96 - 1,76**	**0,63 - - 0,97**	-
Divers			
Béliers: 61 € à 145 €	**0,72 - 1,76**		
Agneaux maigres : 85 € à 101 €			
Chèvres : 19 à 62 €			
Boucs : 19 € à 52 €			

Ovins : 836
98% de vendus.
Agneaux : l'augmentation de l'offre, combinée à un niveau de consommation qui reste beaucoup trop faible, conduit à une chute spectaculaire des cours. Les tarifs rejoignent ainsi ceux de 2013 après s'être nettement mieux tenus depuis le début de l'année 2014.
Brebis : baisse conjoncturelle, mais vente suivie à des tarifs corrects.
Béliers : cours reconduits.
Caprins : bonne demande.
Effectifs :
Agneau : 592 -Brebis : 215
Béliers : 19 - Caprins : 10

Prochain marché :
Jeudi 12 juin en raison du lundi de Pentecôte, puis le lundi 23 juin aux horaires habituels.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 02/06*

Ovins : 80	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**122 - 135**	**2,69 - 3,17**
Agneaux maigres	-	-
Brebis	**36 - 96**	**0,81 - 1,10**
Béliers	-	

Demande plus calme orientant les cours à la baisse.

Prochain marché ovins le lundi 16 juin aux horaires suivants :

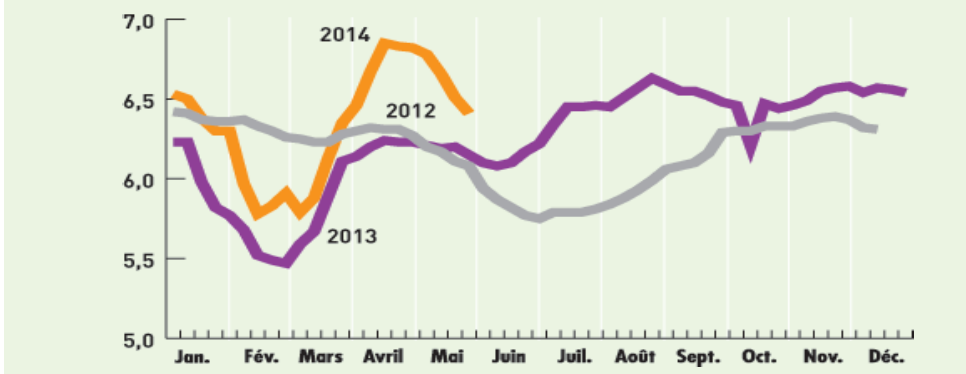
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 26/05/14 au 1/06/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,70 €**	**6,23 €**
Couvert	16-19 kg	**6,93 €**	**6,66 €**	**6,12 €**
Gras	13 -16 kg	-	**5,98 €**	-
Gras	16-19 kg	-	**5,90 €**	**5,60 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 19/05/14 au 25/05/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
	6,41 €	**€ 2,14 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 26/05/2014 au 01/06/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	-	6,94 -0,17	6,93 -0,22	6,25 -0,30	-	-	-	-
	R *Var.*	6,60 -0,16	6,64 -0,13	6,55 -0,22	-	6,70 -0,09	6,84 0,05	-	-
	O *Var.*		-	-	-	6,31 -0,17	-	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	6,80 -0,13	6,72 -0,11	5,90 -0,20	-	6,93 -0,06	6,85 -0,02	-
	R *Var.*	6,55 =	6,60 -0,09	6,40 -0,18	5,76 -0,20	6,70 -0,12	6,66 -0,08	6,48 -0,01	6,12 -0,05
	O *Var.*	6,14 =	6,18 -0,04	6,02 -0,08	5,56 -0,02	6,23 -0,12	6,12 -0,09	5,96 -0,10	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	5,36	-	5,98	5,90 -0,11	5,76 -0,07	-
	O *Var.*	-	-	-	-	-	5,60 -0,04	-	-

Zone Nord : Agneaux : l'offre supérieure à la demande entraîne la poursuite de la baisse. Brebis : marché équilibré avec une offre limitée pour la saison. **Zone Sud :** application du réseau. Léger tassement des cours avec un volume constant.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 17 à 20
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
17-18/2014		**156 000**	-	-	-	**6**
19-20/2014		**39 000**	**0,192**	-	-	**5**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 28 mai 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,00 à 4,20 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,70 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 6,80 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 5,80 à 6,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 9,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,30 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2014

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	140 à 150 €	140€
2e coupe	Inc.	Inc.
3e coupe	Inc.	Inc.

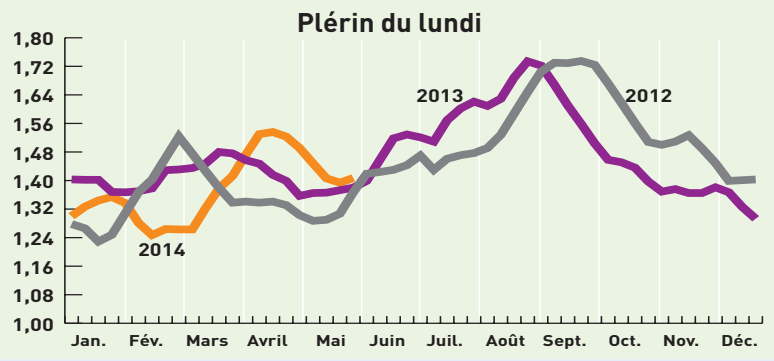
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (10 982 porcs présentés) — *Cotations du lundi 2 juin 2014*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,407 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 23/05 au 29/05/14*

1,63 €/kg/carcasse euros



Veaux

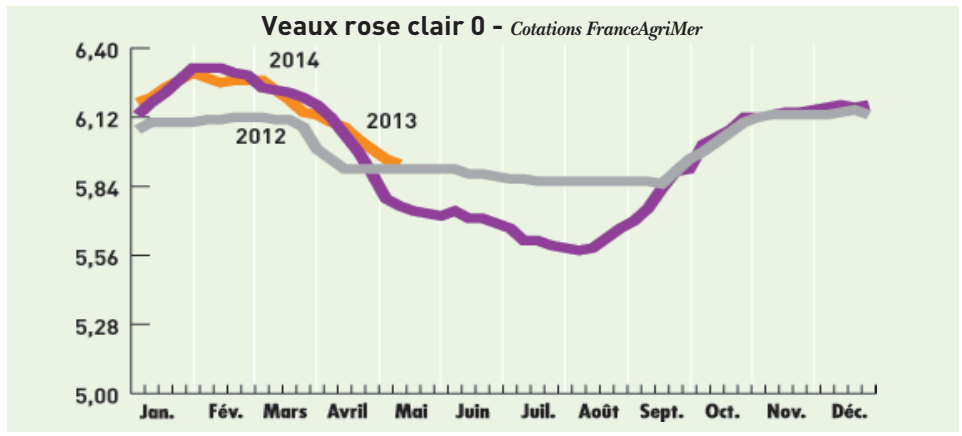
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 26/05/14 au 1/06/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	**7,90 €**	**7,25 €**	-
O	-	**5,91 €**	**5,03 €**	**4,24 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 1/06/14 au 6/06/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**66**	**450-650 €**	**370-530 €**	**245-345 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**310-590 €**	**270-500 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	**312**	-	-	**180-330 €**	**95-165 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**828**	**275-545 €**	**245-505 €**	**130-325 €**	**90-190 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 26/05/14 au 01/06/14*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,48 €**	**2,32 €**	**1,55 €**	**–**
Bons	**2,14 €**	**1,88 €**	**–**	

Céréales

Marché du 27 mai 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	fourrager	mai-juin	167 à 168	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11% mini	juin	168	V C
	fourrager	juin	166	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11% mini	juin	170	V C
BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	juil.-sept.	180	V C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 61-62 kg/hl	mai-juin	144	N C
Sud Côte-d'Or	62-63 kg/hl	mai-juin	155	T C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Nord Côte-d'Or	sans limitation d'orgettes 62-63 kg/hl	juil.-sept.	160.	T
Sud Côte-d'Or	sans limitation d'orgettes 62-63 kg/hl	juil.-sept.	162	V C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	mai-juin	140	T C
MAÏS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		4 de juin	163 à 164	T C
Aube/Yonne		mai-juin	161	N C
POIS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		mai-juin	260	N C
Côte d'Or		mai-juin	260	N C
POIS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		juil.-déc.	240	A C
Côte d'Or		juil.-déc.	240	A C
FÉVEROLLE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	juil.-déc.	270	N C
ÉVEROLLE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	juil.-déc.	270	N C

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Mac Cormick 323, presse J. Deere 219, élévateur Gustin, pirouette, rateau faneur
✆ **06 50 55 34 36**

39 - Vds trac McCormick CX95 2005 tripleur clim. 4 600 h Bâti fourche Agram mono levier révisé t.b.é. 22 000 euros. Benne 8 t Brimont 4 000 euros. Remorque à foin Gilibert 7,50x2,20 plaque tournante plancher b.é. 3 000 euros
✆ **06 37 07 36 72**

42 - Vds andaineur Stoll R 415 DS essieu Tridem TBE 4.15 m ensileuse Taarup 1.50 m goulottes élec. be
✆ **06 20 80 10 88**

42 - Vente en permanence génisses gestantes Prim'Holstein
✆ **06 08 65 52 51**
ou fax 04 77 27 82 58

71 - Vds tracteur Ford 7740, TBEG, année 1994, 900 H, 13.500 euros à débattre, cause achat plus gros.
✆ **06 81 27 65 83**

71 - Vds tracteur Fiat 6566Y, 5.500 H + Presse balle ronde Fiat Agri 5630 1m - 1m35 diam.
✆ **06 82 78 36 87**
ou 03 85 78 79 43

84 - Vds Land Rover TD5 Defender 90, an. 2001, entretien suivi, 138 500 km, 3 places. TVA récup., nbr. options.
✆ **06 77 92 58 70**

88 - Vds 2 JD 6530 7, char 73, 1 JD 5200 H de 2009, JD 6830 de 2008 5200 H TBE - EARL OLIVIER
✆ **06 73 67 71 71**

Travail sol

07 - Vends pirouette 4 toupies bon état prix à débattre
✆ **04 75 58 15 13 HR**

26 - Vds vibroculteur 25 dents Viking TBE.
✆ **04 75 48 63 45 (HR)**

38 - 1 rotovator Hovard type U largeur de travail 155 deporté, bon état.
✆ **04 74 92 02 66**

Récolte

01 - Vds pirouette Pottinger 91NZ 8 toupies ex. ETA - 1 râtelier circulaire 18 places att. 3 pts
✆ **06 74 75 29 99**

01 - Vds MB Claas 88 SL an 86 1530 h coupe 3,90 broyeur scie colza boite hydro
✆ **06.25.42.54.94**

21 - Cause cessation VEND presse JD 580 Balemaster Pickup 1.81 hydraulique, TBE, - vis grains 8 m., diam. 100 (réf. 200D)
✆ **06 15 93 10 18**

21 - VENDS MB NH 1530, 3.60 m., moteur Ford 100 ch (réf. 2205)
✆ **06 69 21 49 70**

21 - RECHERCHE mois. bat., - presses MD et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF Arobale Krone (réf. 220A)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds presse John Deere 336 très bon état.
✆ **04 75 59 83 44**

26 - Vds cse cess MB NH TX 64 + 1999 auto niv cp 518 chariot 3400 Hbatteur BE 38000 euros + DF ectron 2003 broy chariot cp 4.20 TBE 2000 Hbatteur 35000 euros
✆ **04 75 44 27 04 (H Repas)**

38 - Vds faucheuse 2 tambours km 22 TB état peu servi : 1000 euros, Nord Isère.
✆ **04 74 94 26 20 HR**

38 - Vds round baller 650 NH 21000 bottes courroies et 1 filet neufs.
✆ **04 74 94 20 83 HR**

58 - VENDS MB MF 410, état de marche, coupe 3 m. (réf. 2204)
✆ **03 86 22 71 10**

71 - Vds cse retr. pirouette PZ FANEX 500 larg. 5.40 repliage hydr. tête pivot mise en oblique pneus ballon.
✆ **03 85 74 03 93**

71 - Vds faucheuse Kuhn GMD500, année 2000, TBE, courroies neuves.
✆ **06 78 11 12 07**
ou 03 85 70 64 18 H.R.

71 - Vds MB John Deere 8820, 18.000 euros, bon état, cueilleur 5 rangs, coupe 6 m, chariot broyeur, 71 Chalon.
✆ **06 88 04 14 39**

89 - VENDS vis grains de transfert 3 m. suribenne, roulements neufs, 950 euros (réf. 2302)
✆ **06 81 42 11 54**

Irrigation

26 - Vds 1 ha couverture intégrale alu Irrifrance bon état.
✆ **04 75 61 66 70**

Manutention

57 - télescopique Massey Ferguson 8947 XTRA 3,5 tonnes à 7 mètres, pneus neufs + grappin, an. 2010, 3.800 heures, 33.000 euros.
✆ **06 88 15 23 35**

Trav. publics

71 - Vds pelle Liebherr 911, 15 T, chenil. marais 2 GO, 8.000 euros, télesc. articulé Matbro + équipe. 8.000 euros.
✆ **06 03 42 06 75**

Agri. divers

01 - Vds 4 pneus BP 550-60-22,5 adapt. chargeur Mailleux fer plat JD Série 6000, 4 cyl. avec hydro - nettoyeur HP 160 bars
✆ **06 85 17 96 95**

01 - Vds tonneau 2000L propre charrue 3 socs non reversible semoir Nodet dans le Haut Bugey
✆ **06 81 97 18 20**

07 - Epandeur engrais 18m amazone épampreuse lanières vigne pulveri caruelle 600 9m pulveri berthou train DPA
✆ **06 15 07 69 22**

07 - Vds round baller JD 570 an 96 pickup 1,81 kit ensilage Balemaster TBE
✆ **06 82 10 44 74**

18 - Vends andaineur 7300 Agram, TBE - presse John Deere 590, GD pick up, TBE, 10.000 bottes.
✆ **06 05 41 88 67.**

18 - Vends pulvé Evrard PE 4100, 24 m, 1997, TBEG, 9.900 euros - tracteur Avto P40, 1984, 2 RM, 1.200 h, TBEG, 6.000 euros.
✆ **06.85.05.29.07**

18 - Vends presse Claas Variant 180, ficelle filet, TBE, 7.000 euros - cover crop, 38 disques, TBE.
✆ **06.14.40.22.10.**

21 - ACHETE presses moyennes densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 210A)
✆ **06 38 47 69 98**

21 - Vends poste à souder oxyacétylénique complet 2 pneus neufs 7 50 x 20 (2208)
✆ **06 71 40 33 34**

21 - VENDS vis Brandt 840 ST, 12 m. 19, sortie orientable, bac plastique, année 2004 (réf. 2306)
✆ **03 80 91 23 34**

21 - 71 - Vends dérouleuse, film plastique CM, type incorporation directe. Bon état. 4 900 €HT.
✆ **06 61 84 44 65**

30 - Vds cover-crops 18- 20- 22- 28- 40- 42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, charrues nonstop 3- 4- 5 socs, vibroculteurs 6 m et semoirs 2,5 - 3 - 4 - 4,8 m.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vends scie circulaire diam. 600, scie ruban diam. 650, bétonnière 600 l, tonneau à deshber 600 l, groupe arro, vibroculteur 2,5D, charrue 2 socs planche coffre fort, 2 planteuse maïs Nodet mo.
✆ **04 74 83 86 69 ap. 21 h**

38 - Vend pelle Poclain 90 bon état moulin à grain.
✆ **04 74 83 86 69 ap. 21 h**

38 - Vends cover crop Huard SH 610, 28 disques et paliers en TBE : 2500 euros, 2 pneus GY 14-9-24 65 %.
✆ **06 08 46 43 71**

38 - Cherche transpalette électrique et chariot en bon état, faire offre au :
✆ **06 08 35 91 86**

38 - Vends surélévateur Agram DB3160, état neuf - ADP Faucheux : 1500 euros HT.
✆ **04 76 81 11 35 HR**

38 - Vds andaineur Kuhn GA300 refait entièrement à neuf, TBE.
✆ **06 24 30 83 17**

38 - Vds 1 pirouette 2 toupies Khun 200 euros, 2 charrues trisocs en planche monosoc : 150 euros pièces.
✆ **06 47 24 01 89**

38 - Vds semoir engrais Amazone 1200 l ouvert hydro. semoir à blé Amazone 3 m herse émousseuse 6 m.
✆ **06 82 23 73 20**

42 - Vds tracteur New Holland L85 DT 97 8500 h + semoir engrais Amazone 600 l soussoleuse dessileuse 2.5 m3 ensileuse herbe Taarup 1.35 - faneuse 2 toupies atomiseur 400 l Caffini TB état sans TVA
✆ **06 01 41 12 11**

42 - Vds tank à lait Serap 3500 L 4 traites année 2002 prise des produits automatique gaz R404 A tbe
✆ **04 77 97 11 88**

43 - Vds FAUCHEUSES Conditionneuses Kuhn 302GV - 250G + EPANDEUR 10T Agrimat 4 hérissons vert.
✆ **06 30 75 73 00**
ou 06 32 94 78 34

58 - VENDS MF 6245, 2 600 h, - MF 390, 7 900 h + fourche MX 80 3G + surl Bugnot, - MF 240, 3000 h, 2 R + fourche, - semoir G Nodet 3 m., 17 rangs, - épandeur Jeantil 7560 K, - herse emousseuse Fillion 6 m., - presse MF 166 V, - faucheuse 6 DS 240, - andaineur 353, - Vicon kver, - bétaillère 3 m., - pulvérisateur Berthoud 400 l. – mois. Bat. 087 MF, 2.50 m., - cureuse déportée Amagri diam. 0.40, - matériel divers (réf. 2206)
✆ **03 86 22 22 19**

69 - Vds pondoirs à poule balayeuse électrique - caisson hydraulique.
✆ **06 66 07 10 66**

69 - Vds andaineur Khun GA 302 couronne et pignon neuf.
✆ **06 37 93 44 34**

69 - Vds botteleuse 218-A an 60 PR 850 euros + pirouette simple 2 toupies BE PR 120 euros - Stocké à l'abris.
✆ **04 72 24 90 04**

71 - Achète presses moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds remorque Rolland 14 T porte hydraulique, béquille hydraulique, pneus basse pression, TBE, R. ensilage.
✆ **06 07 69 28 36**

71 - Vds tracteur Mercedes MB trac 1000,1986, 8.400 H, roues 16.9/26 et 12.4/32 équipé pulvé Hydro Jet 2.000 L, 2010, 28 m, adaptation de chargeur Quick avec monolevier et hydraulique pour Case mxm 120 à 155 ou NH tm 125 à 165, tracteur Case cvx 1170,12/2004, 6.300 H, pneus 540 x 30 et 650 x 42, épareuse Mc Connel mag 480 téléflexibles, enrubannage et foin de prairie naturelle, livraison possible.
✆ **06 75 28 47 79**

71 - A.V. andaineur Stoll R420-4DS, 4m20, 12 bras an. 2005, essieu PNS hyper ballons 18 x 850 x 8.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A.V. rotatives révisées Kuhn pendulaire 6 disques sécu. hyd. + 1 andaineur Kuhn 4m10.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A.V. faneuses : 6 toupies Krone 6m40 et Kuhn 6m30 + 4 toupies Deutz-Fahr 5m50 et 5m20.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - Cause retraite vds arracheuse ail Erme + pallox séchoir, le toute en TBE.
✆ **06 03 45 07 35**
04 90 28 01 38

84 - Cse retr. Vds tracteur TN 75V New Holland avec clim., TTZ Thomas TBE, matériel de cave, cuves de 15 à 60 Hl, pompes, mat. div.
✆ **06 88 56 09 51**

89 - MB 3 m., 502 Braud à donner pour pièces, - semoir Nodet 3 m. à vendre (réf. 2305)
✆ **03 86 41 11 73**

Elevage

26 - Vds silo + chaîne aliment pondoirs auto table ramassage ascenseur Big Duchman BE.
✆ **06 11 66 40 81**

38 - Vds dac DeLaval 45 colliers station 2012 - salle de traite 2x4 Westfalia décro. dematron60 groupe 1800 l an. 2009.
✆ **06 84 99 16 60 HR**

Véhicule

Utilitaire

38 - Vds Citroën Berlingo HDI 90, 06/2009, 35000 kms, clim : 8000 euros HT, 3 places, très bon état.
✆ **06 30 06 10 04**

21 - 71 - Vends FOURGON FRIGO CITROËN Jumpy, diesel. 1,9 l. 170 120 km, année 1999, Bon état. Groupe réfrigéré+. 5 500 €.
✆ **06 61 84 44 65**

Tourisme

01 - Vds 406 ess, an 97, 134 000 km, gris château, non fumeur, très bon état, CT OK 1200 euros garage
✆ **06.88.07.82.70**

69 - Vds Renault Grand Modus DCI de juin 2011 - Blanche - Régulateur de vitesse - Clim - 70000 km - 7000 euros.
✆ **04 78 19 62 00**

69 - Vds Renault Modus DCI de juin 2011 - clim - 70000 km - 6500 euros.
✆ **04 78 19 62 00**

71 - Vds Xsara Picasso gris foncé, année 2006, 115.000 km, excellent état, beaucoup d'options, factures à l'appui, contrôle technique OK, prix 6.500 euros à débattre.
✆ **06 78 46 47 44**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds piquets chataignier 1m90 appointis 2 euros/pièce
✆ **03 85 23 10 70**
ou 06 26 95 52

01 - Vds piquets chataignier 1m90 appointés 2 euros/pièce
✆ **03 85 23 10 70**
ou 06 26 95 52 32

01 - Vds foin balles rondes récolte 2012/2013 moyen à très bon 50T
✆ **04 74 00 38 54**

01 - Vds foin récolte 2013, 50 bottes carrées 120x90x240 t. bonne qualité
✆ **06 74 75 29 99**

42 - producteur 42 vds maïs ensilage riche en MS balles enrubannées tb qualité livré
✆ **04 77 36 74 81**
ou 06 66 93 88 00

58 - VENDS foin balles rondes, bonne qualité sous abri 2013. (réf.2303)
✆ **03 86 78 00 75**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

89 - VENDS 53 ha paille orge hiver, - 43 ha blé après récolte, grande parcelle et largeur coupe, 25 kms d'Avallon (réf. 2301)
✆ **06 81 42 11 54**

Fourrage

A VENDRE 25 HA d'herbe sur pied BIO en tout ou partie. Prix 150€ par hectare à récolter avant le 20 juillet. Commune Arquian 58310 Tél. 06 71 72 19 70 après 18h

88 - Vends foin récolte 2014/2013 possibilité de livraison. Bottes carrées.
✆ **06 09 39 14 91**

Propriété

58 - VENDS région Brinon sur Beuvron 14 ha, prés libres en 3 parcelles (réf. 2001)
✆ **03 86 29 67 80 HR**

71 - A côté de Louhans vends propriété agricole, bt couvert 900 m2, 21 ha 60 de terrain, 2 maisons mitoyennes dans la même cour de 95 m2 chacune, rénovées, 2 juments + petits matériels.
✆ **06 15 18 93 89 le soir 20 h**

71 - Vds ancienne ferme à rénover plus dépendance, avec ou sans terrain joignant 4 ha environ.
✆ **03 85 75 53 24**

Terrain

38 - Recherche à louer ou à acheter prairie clôturées avec eau étudie toutes propositions.
✆ **06 59 93 64 39**

Divers

07 - Vends chaine alimentation poulailler Roxel ouvrant automatique vis de reprise silo avec moteur 2000 euros à db + foin récolte 2013 2014
✆ **06 61 17 66 96**

07 - Donne grosse quantité de fumier cheval bonne qualité sur sciure Drôme 26
✆ **06 66 80 47 02**

38 - Vds foin prairie naturelle 1Ha20, fauch. Kuhn 4 as relevage manuel.
✆ **04 74 93 16 39**
ou 06 31 48 12 48

38 - Vends piquets de châtaigniers 1m80 à 1,20 HT.
✆ **06 23 82 99 71**

42 - Vds pirouette 4 M Kuhn repl. manuel 400 euros+ remorq. 3 T ben. manuel 300 euros + 2 calèches 2 et 4 roues
✆ **06 70 35 54 95**

54 - Vends épandeur EV 10 Dangreville 2005 parfait état, vends piquets acacia.
✆ **06 07 13 70 18**

Location

Autre

07 - Loue gîte à la ferme 110m2 3 clés 3 ch TTC libre sem 31 32 sept oct pré gorges ard
✆ **06 74 02 34 31**



15 - Cantal LOUE gîte 2/4 personnes, calme, confort, libre juin, sem 31 et 35, sept., octobre (réf. 21VB2)
✆ **04 71 60 36 64**

Offre

Emploi

26 - Ch chauffeur moissonneuse batteuse
✆ **06 81 40 13 54**

58 - Région Saint Saulge expl. polyculture-élevage charolais RECHERCHE salarié juillet-août, CDD 2 mois et CDI possibilité par la suite, permis B. obligatoire (réf. 23VB3)
✆ **06 73 23 22 99**

71 - Domaine viticole/production de cassis secteur sud Mâconnais, recherche un salarié expérimenté ou une personne motivée à former pour tous travaux de vignes. Conduite, réglage et entretien du matériel. CDI temps plein. Date d'embauche prévue : dès que possible. Salaire : à négocier selon compétences et motivations. S'adresser au Service Emploi de la FDSEA de Saône-et-Loire, Maison de l'Agriculture, BP 522, 71010 Mâcon cedex.
✆ **03 85 29 56 50**
03 85 29 57 29

Service

01 - CTRM Michel Servignat propose réparation moteurs tracteurs, TP, engins agricoles... Rectification culasse, etc...
✆ **06 63 43 51 15**

Demande

Emploi

69 - Etudiante BTS PA fille d'agri. recherche maître d'apprent. prod. ovin - caprin rentrée 2014.
✆ **07 86 43 09 09**

Mariage

Rencontre

69 - Agriculteur céréalier 60 ans recherche jeune femme 40 - 55 ans qui aime la nature.
✆ **06 81 93 56 57**

87 - AGRI 27A CH F 27 à 32A pour vie à 2, peut aider à la ferme. Pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 22 51 25 46**

Animaux

Bovin

18 - Elevage HBC, vends choix de TB taureaux, 12 – 16 mois, type viande et mixte, dont plusieurs issus pères IVMAT 118. EARL Breton, 18150 Germigny l'Exempt.
✆ **06 82 25 17 13.**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12 ou 06 07 91 98 08.**

21 - VENDS taureaux HBC 15 et 20 mois, fils de Noaille, taureaux à génisses, IBR A + taureau adulte. EARL Gabory Bruno - Jeux les Bard. Livraison possible (réf. 16VB1)
✆ **06 87 43 40 33**
03 80 96 79 42 HR

21 - Elevage charolais GAEC Henriot VEND reproducteurs HBC 18 mois, or. IA, GS. (réf. 2105)
✆ **06 21 88 22 77**
03 80 62 15 52

23 - Cause Retraite vds vaches jeunes Primholstein 43 MG 36 MP.
✆ **05 55 67 20 17**

25 - VDS taureaux MO saillies 15 à 20 mois Redon Ficastone Urbaniste CL bonnes lact. lait TP non IPI.
✆ **06 88 90 81 23**

42 - Vds très bons taureaux charolais HBC 16/17 mois Vélage facile TBO Cuisset JM St Germain Lespinasse
✆ **04 77 64 53 33**

42 - Vds vaches Limousines pleines + taureau Lim. 5 ans cse consanguinité inscrit - Cuzieu
✆ **06 81 31 07 42**

42 - Vds 10 taureaux HBC 18 mois IBR A livraison assurée Gaec Lapendery
✆ **04 77 65 67 21**

55 - Vends taureau Salers 4 ans, écorné, très docile, type viande, veaux visibles TGS.
✆ **06 77 39 55 86**

58 - Eleveur de reproducteurs Limousins VEND veaux de 15 mois, ind. IBR. Thoulé David 58340 Diennes Aubigny (réf. 050C)
✆ **06 10 09 65 69**
03 45 82 90 10

58 - Elevage HBC CHOISISSEZ vos futurs reproducteurs mâles nés sept. - octobre 2013, - femmelles toutes catégories, origines insémination testées : qualité maternelle, croissance facilité de vêlage. Bouche Fr. - Cercy la Tour (réf. 170B)
✆ **06 16 07 54 55**

58 - VENDS plusieurs taureaux charolais 2 ans HBC. SCEA Dornant-Devay (Guillaumin Gilles - Buisson Lionnel) (réf. 200B)
✆ **03 86 50 37 07**
06 15 01 71 67

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans, maigres hiver au pré. GAEC Pellé G. et J. - Jailly (réf. 2004)
✆ **06 47 59 78 09**
06 37 56 84 66

58 - Decize à VENDRE reproducteurs HBC 18 mois, 2 ans, élevage et viande, toutes garanties sanitaires (réf. 21VB4)
✆ **06 31 37 86 81**

58 - Vds Taureau adulte HBC velage facile et veaux 16 M prix raisonnable GAEC PAUTET (2209)
✆ **06 13 33 44 38**

58 - VENDS bons taureaux charolais 18 mois HBC, vêlage facile. Gresle - Inty - Challement (réf. 2304)
✆ **03 86 29 62 74**

58 - VENDS vaches suitées, - veaux repro., TGS, vêlage facile, IBR A. EARL Guillien - 58800 Epiry (réf. 2307)
✆ **03 86 22 43 36**
06 82 57 97 32

71 - Vds TB taureaux repro. charolais, 2 ans, hivernés au pré, IBR A.
✆ **03 85 24 24 96**
06 07 57 55 40

71 - VENDS taureaux HBC viande et gabarit sans complémentation. GAEC Goulliard (réf. 220C)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Elevage Charolais HBC vds 2 très bons taureaux 2 ans TGS, IBR A, choix taureaux 15 à 18 mois. CHATILLON J.M. - Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**



Caprin

18 - Vends 17 chevrettes alpines écornées, nées début janvier, cause cessation.
✆ **02 48 58 71 48**
ou 06 81 77 70 23.

Ovin

21 - VENDS 10 agnelles F1 Grivette x Ile de France de 8 mois, bonne origine, vaccins faits (réf. 23VB1)
✆ **06 82 75 55 17**

38 - Vds cse cess. bélier 4 ans Charolais pour reproduction et deux agnelles 1 an.
✆ **06 73 14 20 58**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Equin

38 - Problème santé vds deux chevaux Comtois plein papier Hongre 4 ans jument 3 ans pucés, vaccinés.
✆ **04 76 50 05 72**

Chien

58 - VENDS chiots femelles, type Berger des Pyrénées n° 382951639660 nés le 10/03/14, bonne souche travail et garde (réf. 220B)
✆ **06 14 26 16 97**

58 - VENDS chiots Briard nés le 15/03/14, n° mère : 250269801053219 (réf. 23VB2)
✆ **06 12 37 42 98**

Travail à façon

Scierie Mobile
Cyrille Couvenant
Depuis 2004 Qualité et vitesse de sciage
06 81 49 14 88
www.scieriedeluzy.com



ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services

Carrosserie M. AURAN
• Achat • Vente
• Reprise • Réparations
VÉHICULES UTILITAIRES D'OCCASION
LE SPÉCIALISTE DES BÉTAILLÈRES
— STOCK PERMANENT —
REMORQUES AGRICOLES - BENNES
PLATEAUX - BÉTAILLÈRES
RN 88 - 81190 LES FARGUETTES
Tél. 05 63 76 54 52 - Port. 06 82 80 87 24
www.carrosserieauran.com

acm
Rue de la Louvière
62 BIENVILLERS/BOIS
VIS SANS FIN - FILET CONTINU
► Moissonneuse, grain, désileuse,
NEUF et RÉPARATION
DEMANDE DEVIS : www.acm-vis-archimede.com
T. 03 21 21 06 51
e-mail : dominique.leclercq@acm-savary.fr

TREMIE DE STOCKAGE
SEMENCES, ALIMENTS, AGRAINAGE, GRANULES DE BOIS, ...
2, 3 et 4m3, gerbable, sortie Ø160 & 220 mm, pour fourche et transpalette manuel, remplissage au godet, vidange intégrale, ventillation, peinture antirouille ou EPOXY. Tarif : 694,00€
Nombreux accessoires de personnalisation
+ Rapide + Sûr + Pratique
NOUVEAUTES 2014
KIT REMPLISSAGE DE BIG BAG
-10% sur les Nouveautés 2013 ET 14
jusqu'au 31/03/14 dites "REUSSIR"
Tél : 02.37.98.31.22 - info@ticc.fr

LA G3P : LE GRAISSAGE PERFORMANT
Pompe à graisse ELECTRIQUE - PORTATIVE
aux avantages exclusifs
• COMMANDE À DISTANCE,
• SOCLE AIMANTÉ,
• ECONOMIE DE GRAISSE...
Equipez-vous d'une : G3P
GODE
Documentation gratuite au 03 23 66 20 05
02420 LE CATELET - www.gode.fr

en KIT Bâti Tôle
Habilleur de Bâtiment
Aménagement Intérieur
Mur • Cloison • Plafond
Locaux Techniques - Alimentaire - Frigo
Accessoires, Fenêtres, Portes, ...
PANNEAUX SANDWICHS ISOLANTS
Toiture • Bardage
www.batitole.fr - 03 25 21 87 60
RC 46093619

Elan
✆ 01 49 84 94 28
PESONS DYNAMOMÉTRIQUES
(Usage réservé au contrôle interne, et non pour usage commercial)
Pour la détermination rapide d'un poids (élaboration des rations, pesée du gibier).
■ Portable, compact.
■ Boîtier métal, crochets en acier galvanisé.
Portée maxi :
• 5 kg graduation par 20 g. Réf : 486780 57 € TTC
• 10 kg graduation par 50 g. Réf : 486781 57 € TTC
• 25 kg graduation par 100 g. Réf : 486782 57 € TTC
• 50 kg graduation par 200 g. Réf : 486783 57 € TTC
• 100 kg graduation par 500 g. Réf : 486784 57 € TTC
• 250 kg graduation par 1kg. Réf : 486785 210 € TTC
A PARTIR DE 57 € TTC FRANCO DE PORT
ECOTRAP
L'ATTRAPE-MOUCHE EFFICACE ET ÉCOLOGIQUE !
L'ECOTRAP est un appareil qui assure une élimination rapide et efficace de toutes les variétés de mouches dans un rayon de 100 m. Il se présente sous la forme d'un récipient en plastique rigide transparent dans lequel on place un appât constitué de protéines animales et de minéraux. Mélangé à de l'eau, on obtient une solution 100 % naturelle dont l'odeur attire les mouches. Appelées par le bourdonnement collectif et piégées, elles se précipitent et se noient. Ce principe à effet immédiat est idéal pour éliminer les mouches des zones de concentration animale, des espaces de loisirs de plein air, des secteurs de production ou de distribution de produits alimentaires, des lieux d'habitations privées, jardins, bois, étangs…
59,50 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 7503
• SANS DANGER POUR LA VIE ANIMALE ET VÉGÉTALE
• ne dégage aucun gaz toxique • épargne les abeilles
• solide, en plastique rigide, H 21 cm, poids 380 g, résiste aux intempéries, ne s'altère pas au soleil
• facile à utiliser, se place uniquement en extérieur accroché ou posé à 10 ou 20 m au plus de la zone à traiter • économique, peut être utilisé plusieurs saisons consécutives
• efficacité de l'appât : 4 semaines environ.
APPÂT SUPPLÉMENTAIRE 9,50 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 7504
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
486780		57,00	,
486781		57,00	,
486782		57,00	,
486783		57,00	,
486784		57,00	,
486785		210,00	,
7503		59,50	,
7504		9,50	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAGB - Photos non contractuelles

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

S.N.C.T.P.

Société par actions simplifiée
au capital de 1.070.000 euros
Siège social :
Impasse Docteur Quignard - Z.I.N.
21000 Dijon
017 050 667 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'associée unique du 9 mai 2014, il a été décidé d'étendre, à compter de ce jour, l'objet social de la Société aux activités de : transport de marchandises par la route, la traction routière, la location de véhicules et toutes autres opérations similaires. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL212312402

GEA FARM TECHNOLOGIES JAPY

SAS au capital de 3323250 Euros
Route de Gray,
21850 Saint Apollinaire
380002360 R.C.S. Dijon

Sigle : GEA FARM TECHNOLOGIES JAPY

Autres modifications :

Information relative à la modification des commissaires aux comptes : En suite à l'Assemblée Générale Ordinaire réunie en date du 28 juin 2013, l'associé unique de la société GEA Farm Technologies Japy informe que les mandats de la Société Audit et Contrôle Légal_ACL : Co-Commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Ventalon André : Co-Commissaire aux comptes suppléant n'ont pas été renouvelés après l'approbation des comptes de l'exercice 2012.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon

AL212312414

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 28/05/2014 constitution de la SASU :

Dénomination : HV RENOVATIONS RIELLOISES

Capital social : 10.000 euros.

Siège social : 2 Grande Rue (21570) Riel-Les-Eaux

Objet : tous travaux relevant du secteur de la construction, notamment tous travaux de maçonnerie générale, couverture, zinguerie, assainissement, tubage, chemisage, plaquiste et carrelage. Tous travaux de rénovation dans le secteur du bâtiment.

Président : Mme Virginie, Berthe, Suzanne Voizeux demeurant à Riel-Les-Eaux (21570), 2 Chemin du Chanat

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires :

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : en cas de pluralité d'actionnaires, chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément et organe social habilité à statuer sur les demandes d'agrément : en cas de pluralité d'actionnaires et pour toute cession à titre onéreux; l'agrément est donné par le président.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon.

AL212312407

Dénomination: BRUNETTI 2014
Forme: SCI à capital variable
Capital initial: 400 euros
Capital min: 100 euros
Capital max: 30 0000 euros
Siège: 36 bd de l'université 21000 Dijon
Objet: Achat, vente, location, gestion de biens immobiliers.
Durée:99 ans
Gérant: Mlle BRUNETTI Lynda, 36 bd de L'Université
21000 Dijon.
Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Soumise à
agrément de l'AGE dans les autres cas.
RCS: Dijon

AL212312415

DISSOLUTION LIQUIDATION

PRO PLAQ'

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.500 euros
Siège social : 47B, rue de la Corvée
21000 Dijon
512 359 61 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2014, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Jean-Philippe Paris demeurant 47B, rue de la Corvée - 21000 Dijon, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 47B, rue de la Corvée - 21000 Dijon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention au RCS de Dijon.

AL212312287

TRANSFERT DE SIÈGE

EURL CERTI PULVE

Société à responsabilité limitée
à associé unique
au capital de 8.000 euros.
Immatriculée
au R.C.S Dijon 530 934 611

Aux termes du procès verbal du 1er juin 2014, l'associé unique et gérant, Cédric RICHER, transfère le siège social au 1 place des Perrières - 21800 Sennecey les Dijon.

AL212312424

NOMINATION

SALZGITTER MANNESMANN STAINLESS TUBES FRANCE

SAS au capital de 15 127 260 €
Siège social : Route de Semur
21500 Montbard
410 351 118 RCS Dijon

Aux termes d'une décision de l'associé unique du 22/05/2014, il a été décidé de nommer, à compter du 1er juin 2014, en qualité de Président : M. Chassaigne Jean-Christophe demeurant 2, rue du Havre 60460 Precy Sur Oise en remplacement M. Mattei Frédéric.

Mention sera faite au RCS de Dijon

AL212312425

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Avis de gérance mandat

Aux termes d'un acte SSP en date des 1er et 10 mai 2014, la société BABOU, SAS au capital de 15 M €, RCS Clermont-Fd 311 315 329, a donné son fonds de commerce de biens d'équipement de la personne et d'équipement de la maison situé Centre Commercial Géant Casino, 21300 Chenôve, en gérance-mandat visée aux articles L.146-1 à L.146-4 du C.Com. à la société SARL LONGCHAMP AUDIT CONSEIL, SARL au capital de 200 €, RCS de Clermont-FD n°790 579 999.

En vertu dudit contrat, la société LONGCHAMP AUDIT CONSEIL exploitera le fonds de commerce en qualité de gérant-mandataire à compter du 1er mai 2014, pour une durée déterminée de Trois (3) mois, chaque partie pouvant y mettre fin à tout moment, moyennant un préavis de deux mois.

AL212312411

Avis de résiliation de gérance Mandat

Aux termes d'un acte SSP en date du 30 avril 2014, les sociétés BABOU (311 315 329 RCS Clermont-Ferrand) et la SARL SP3G (Dijon RCS 491 556 445), ont résilié d'un commun accord, avec effet au 30 avril 2014, la convention de Gérance-Mandat du fonds de commerce de biens d'équipements de la personne et d'équipement de la maison, situé à Chenôve (21300) - Centre Commercial Géant Casino, appartenant à la société BABOU.

AL212312412

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

ALOXE-CORTON: Vigne AOC Aloxe Corton - Maintien de l'occupant en place. 12 a 35 ca - Les morais: H-31

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 24/06/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL212312428

FUSION

8 avenue du Général de Gaulle
03700 Bellerive Sur Allier

DIB PRODUCTION

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de
343.010,29 euros
Siège social : 5, rue Joseph Jacquard
21300 Chenôve
353 169 105 R.C.S. Dijon
SIRET 35316910500015

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Chenôve (21) du 03/03/2014, la société A.I. DE NOUVELLE, SAS au capital de 10.000 Euros dont le siège social est à Orly (94310) 65 rue Parmentier, immatriculée au R.C.S. de Créteil sous le n° 484 004 528 a fait apport à titre de fusion à la société DIB PRODUCTION de tous ses éléments d'actif, sur la base des comptes arrêtés au 31/10/2013 estimés à 1.407.970,73 euros,

à charge de la totalité de son passif évalué à 977.214,17 euros, soit un apport net de 430.756,56 euros.

Pour rémunérer cet apport la société DIB PRODUCTION a augmenté son capital de 160.000 euros par émission de 10.000 actions nouvelles d'un montant nominal de 16 euros, entièrement libérées, attribuées à l'associé unique de la société A.I. DE NOUVELLE, à raison de 10 actions de la

société DIB PRODUCTION pour 1 action de la société A.I. DE NOUVELLE.

La prime globale de fusion est de 270.756,56 euros.

La fusion est devenue définitive le 30/04/2014, ainsi qu'il résulte du PV des décisions extraordinaires de l'associé unique de la société DIB PRODUCTION et du PV des décisions extraordinaires de l'associé unique de la société A.I. DE NOUVELLE tenues le 30/04/2014.

Comme stipulé dans le traité de fusion, la fusion est réalisée avec effet au 01/11/2013, toutes les opérations actives et passives réalisées par la société A.I.DE NOUVELLE depuis le 01/11/2013 jusqu'au 30/04/2014 sont considérées comme accomplies par la société DIB PRODUCTION.

Le capital social a été porté de 343.010,29 euros à 360.000 euros par incorporation d'une somme de 16.989,71 euros prélevée sur les réserves puis augmenté de 160.000 euros pour le porter de 360.000 euros à 520.000 euros.

Les articles 6 et 7 des statuts de la société DIB PRODUCTION ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

AL212312408

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SNC COGE

Société en nom collectif
au capital de 5 000 euros
Siège social : 10, rue de la République
58170 Luzy
523 005 221 RCS Nevers

L'Assemblée Générale réunie le 9 Mai 2014 a décidé de modifier l'article 3 des statuts comme suit :

Ancienne mention :

L'exploitation de tous fonds de commerce de débit de tabac, de maison de presse, librairie, papeterie, carterie, confiserie, vaisselle, jeux de hasard, lotos, photocopies, vente de bijoux fantaisie, d'articles de pêche et de jouets

Nouvelle mention :

L'exploitation de tous fonds de commerce de maison de presse, librairie, papeterie, carterie, confiserie, vaisselle, jeux de hasard, lotos, photocopies, vente de bijoux fantaisie, d'articles de pêche, de jouets et de vente de tabac situé à Luzy (58170), 10 Rue de la République, auquel est associé la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local. La société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités,

Pour avis

La Gérance

AL582312446

GFA DES GRANDS CHAMPS

La Charité sur Loire (58400) Carcot,
SIREN 801 048 174 RCS Nevers

1°) Aux termes d'une délibération prise en assemblée générale extraordinaire, en date du 28 avril 2014, par les associés de la société dénommée «GFA DES GRANDS CHAMPS», groupement foncier agricole au capital de Cent Quarante Mille Euros (140.000,00 €), identifiée sous le numéro SIREN 801 048 174 RCS Nevers, enregistrée au Service des Impôts des Entreprises de Nevers le 7 mai 2014 bordereau 2014/586 case n°1 ext 1382, il a été procédé à diverses modifications statutaires :

Anciennes mentions :
Gérant :
M. Jean ALABEURTHE
Siège Social :
Cosne Cours sur Loire, 140 rue de Donzy
Objet Social :
La propriété, la jouissance, l'administration et la mise en valeur, directement ou par dation à bail, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition.
Nouvelles mentions :
Gérant :
M. Olivier Ragonneau
Siège social :
La Charité sur Loire (58400) Carcot
Objet social :
La propriété, la jouissance, l'administration et la mise en valeur, par dation à bail, de tous biens et droits immobiliers à usage agricole et de tous bâtiments d'habitation et d'exploitation nécessaires à leur exploitation, ainsi que de tous immeubles par destination se rattachant à ces mêmes biens, dont le groupement aura la propriété par suite d'apport ou d'acquisition.

2°) Suivant acte reçu par Maître Marie Chéramy, notaire à Nevers, le 19 mai 2014, il a été procédé à l'augmentation de capital du GFA DES GRANDS CHAMPS suite à l'apport par M.Christian Ragonneau et M. Olivier Ragonneau de diverses parcelles agricoles sises à LA Charité sur Loire (58400) et Raveau (58400) pour 283.000 €

Ancienne mention :
Capital social
Cent Quarante Mille Euros (140.000,00 €)
Nouvelle mention :
Capital social
Quatre Cent Vingt Trois Mille Euros (423.000 €),
Pour Avis, Le gérant.

AL582312450

MAC STORE

SARL au capital de 1000 €
Siège social :
40, rue de la Barre, 58000 Nevers
518 891 932 RCS de Nevers

L'AGE du 12/05/2014 a décidé de modifier l'objet de la société qui devient : La vente par correspondance de tous types de produits et services par tous médias et activités connexes.

- D'ajouter les noms commerciaux Kosmetyki et distribution 43.
- Nouveau domicile de S. LECOUBLE 7 Avenue du Maréchal Fayolle, 94130 Nogent sur Marne.

Mention au RCS de Nevers

AL582312452

Selon procés verbal en date du 3 mai 2014,les associés de la société SECURIFERM, EURL au capital de 10.000 Euros immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 481 667 806 dont le siège social est sis Route de Prémery D 38, 58150 Pouilly sur Loire la collectivité des associés a décidé :

1)d'étendre l'objet social à vente installation et dépannage de chauffage aérothermie géothermie et solaire, travaux de bâtiment et tous corps d'état.

2)De nommer Monsieur Franck Duchochoy né le 4 mai 1978 à Bobigny demeurant 36 Avenue de la Division Leclerc - 93300 Bobigny, célibataire, en qualité de gérant pour une durée illimitée

AL582312455

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Avis.

Suivant acte reçu par Me J.P Jacob,Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) le 17 mai 2014,Mr Soenen Jules André et Mme Zerbinelli Liliane Marie Denise,son épouse, dt à Varzy (Nièvre) 27 faubourg de Marcy, mariés à la mairie de Guipy (Nièvre) le 1er mai 1965,sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable,ont convenu, dans l'intérêt de leur famille,d'aménager leur régime matrimonial,avec stipulation d'un avantage entre époux consistant en une clause de préciput.Les oppositions des créanciers, s il ya lieu, seront reçues dans les trois mois à compter de la présente insertion en la SCP J.P Jacob et C.Theveny, Notaires Associés à Cosne Cours sur Loire, 14 rue du Maréchal Leclerc, où domicile a été élu à cet effet, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.En cas d'opposition les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour insertion.

Me Jacob, Notaire

AL582312454

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 23 mai 2014 il a été constitué, sous la dénomination Matériel Viticole Vinicole Services (M2VS), une Société coopérative de production à responsabilité limitée régie par la loi n° 78-463 du 19 juillet 1978 et les dispositions réglementaires en vigueur, dont le siège social est fixé 21, rue du Crôt aux Chats Montbenoît 58 200 Pougny. Son objet social est : l'achat, la vente, l'entretien, la fabrication, l'installation, la réparation de matériel viticole, vinicole, agricole et automobile, la durée de 99 années à compter de l'immatriculation de la Société au RCS, son capital de 7 500€ est variable, il ne peut être inférieur à 5 000 € ni, par le jeu de la variabilité, au quart du capital le plus élevé atteint par la Scop depuis sa création. Les parts ne sont pas numérotées. Le capital est divisé en parts de 20 € chacune de valeur nominale. Gérant: Loïc Normand, demeurant 21, rue du Crôt aux Chats Montbenoît 58 200 Pougny

Immatriculation : au RCS de Nevers

Pour avis,

AL582312449

SOCIETE HOTELIERE DE POUGUES LES EAUX (SHPE)

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 euros
Siège social : Avenue de Paris
58320 Pougues les Eaux

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21.05.2014, enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Saint Denis Nord le 26.05.2014, il a été constitué une société par actions simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : SOCIETE HOTELIERE DE POUGUES LES EAUX

Sigle : S.H.P.E

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Capital : 100.000 euros

Siège : Avenue de Paris- 58320 Pougues les Eaux

Objet : - L'achat, l'aménagement ainsi que l'exploitation d'un hôtel à Pougues les Eaux,

- ainsi que toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, susceptibles d'en faciliter l'exercice, l'extension et le développement.

- et plus généralement, toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Agrément- droit de vote : Toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. Le droit de vote est attaché aux actions.

Président : Monsieur Romain Tranchant, né le 25.05.1973 à Boulogne Billancourt, demeurant 1bis avenue de Peupliers à Paris (75016), est désigné statutairement en qualité de président.

Commissaires aux comptes désignés statutairement: Monsieur Philippe Claussmann, demeurant 2, Cours Marigny, 94000 Vincennes en qualité de commissaire aux comptes titulaire et Monsieur Frédéric Duchadeau, commissaire aux comptes, demeurant 37, rue Paul Fort, 75014 Paris, en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Immatriculation : la société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers

Pour avis et mention

AL582312451

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 40 42
legales@terres-de-bourgogne.net

CONVOCATION

CGA CSO

69 avenue de Lattre de Tassigny
18023 Bourges cedex
N° Siret : 350 466 876 00017
APE : 6920 Z

Avis de convocation

Les adhérents du CGA CSO sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 18 juin 2014 à 10 heures à Meyrals (24), Domaine de la Rhonie - Lieu-dit Boyer, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral 2013
- Rapport financier 2013
- Rapport du réviseur des comptes
- Rapport spécial sur les indemnités Administrateurs
- Approbation des comptes annuels du CGA pour l'exercice clos le 31/12/2013
- Approbation du budget 2014 du CGA CSO
- Mise en œuvre des élections Administrateurs

AL582312456

DISSOLUTION LIQUIDATION

AGENCE ROBERT COMBIER EQUIPEMENTS

Société en liquidation
Société à responsabilité limitée
à associé unique
Au capital de : 30 000 €
Siège Social : Champcelée
58150 Suilly la Tour
410 742 381 RCS Nevers

Suivant délibération extraordinaire du 20 mai 2014, la gérante et associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date et sa mise en liquidation.

Madame Joëlle Robert Combier, demeurant Champcelée, 58150 Suilly la Tour, a été nommée en qualité de liquidatrice de la société, pour la durée de la liquidation, et il lui a été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à Champcelée, 58150 Suilly la Tour. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, la liquidatrice,

AL582312433

EARL TACHE EN LIQUIDATION

Le Bourg - 58120 Blismes
Au capital de 316.987,24 euros
RCS Nevers - 387.985.526

L'assemblée générale réunie le 31 mai 2014, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé M. TACHE Emile de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers. Pour avis, le liquidateur

AL582312458

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Jugements rendus à l'audience du 28/05/2014.

Faillite personnelle de M Frédéric MAAFI gérant de **PRONERGY** (SARL) - RCS Nevers 520 896 804 - 12 rue Ambroise Paré 58640 Varennes-Vauzelles

Durée : 15 ans

AL582312453

YONNE

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

le Mardi 8 juillet 2014 à 11 H
au Palais de Justice de Sens, 1 rue du Palais de Justice

une maison d'habitation à **Précy-sur-Vrin (89) 2 Grande Rue**

Elevée d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un grenier, de **6 pièces principales. Surface : 120 m¬≤** environ - Avec **Cave, Grange, Cour, buanderie et chaufferie**

Le tout sur un terrain de 05 a 20 ca - Le bien est occupé

Mise à prix : 29.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RêGNIER - SERRê - FLEURIER - FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**

Visite sur place le Lundi 23 juin 2014 à 10 Heures

AL892312576

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DADES
Nom commercial : FLASH FOOD
Capital : 500€
Siège social : 96, Grande rue - 89100 Sens
Objet social : La société a pour objet : Toutes activités de restauration et débit de boissons sur place et à emporter, ainsi qu'épicerie et produits du terroir, et plus généralement : Toutes opérations commerciales, industrielles, financières et immobilières se rapportant à l'objet social ainsi défini, ou susceptible d'en faciliter la réalisation.
Début d'activité : 1er juin 2014
Durée : 99 années compter de son immatriculation à la chambre de commerce et des sociétés.
Gérance : M. Loubani Abdelaziz, demeurant 144, rue d'Alsace Lorraine à Sens 89100.
Associés : Melle Loubani Ibtissame, demeurant 144, rue d'Alsace Lorraine à Sens 89100.
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Sens.

AL892312549

Par acte SSP du 30 avril 2014, il a été constitué une SAS : **Dénomination** : AU TRIANGLE D'OR,
Siège : 603 , RD 606, Le petit Villeblevin, Villeblevin (89340),
Objet : Exploitation d'un club privé ou non, la restauration, la location de salle, l'organisation de soirées à thèmes ou non, l'exploitation de jacuzzis, saunas, hammams, spas, piscine et plus généralement toutes activités se rapportant loisirs.
Durée: 99 ans,
Capital : 900 Euros, Admission aux assemblées et droit de vote: Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : L'agrément pour toute cession d'actions par un associé est donné par le Président.
Président et directeur général : M. Pascal Friquet, demeurant 2 rue du Cinsault, Agde (34300),
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Sens.

AL892312564

Aux termes d'un acte authentique en date du 11 avril 2014 il a été constitué une société
Dénomination sociale : BW EN LAYE
Siège social : 17 Rue des maraîchers, Hameau de Vaudonjon, 89660 Montillot
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 1000 €
Objet social : L'acquisition, la revente, la location, la gestion et l'administration civiles de tous biens et droits immobiliers et mobiliers lui appartenant
Gérant : Monsieur Guy, Louis Bastien, 59 Rue Henri Bèque, 78160 Marly le Roi
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL892312566

FIDUCIAL SOFIRAL

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

Assurances Pros & Particuliers
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 25 rue Mozart
89400 Bonnard

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Bonnard du 28 mai 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : Assurances Pros & Particuliers

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CHICHEE - fonds occupé - vigne AOC Chablis
33 a 74 ca - Revers de vaucopins: C-1678-1683-1684

GUERCHY - fonds occupé - terre
2 ha 76 a 70 ca - Le bateau: X-30-31

EPINEUIL - terre AOC Bourgogne
1 ha 69 a 74 ca - Les grandes bridennes: ZC-71(A)-71(B)

MOLOSMES - bois-taillis
2 ha 20 a 83 ca - Le grand vaut: G-117 - Le petit boutot: G-369-384 - Les charrieres: YB-77-78-79 - Les rafoins: YC-41

TONNERRE - fonds occupé en partie ; bois-taillis, vigne AOC Bourgogne et terre en partie en AOC Bourgogne
8 ha 07 a 72 ca - Les beurtoches: YS-87(A)-87(B)-87(C)-87(D)-106 - Les breux: E-296 - Les hauts sols: YS-183-193 - Val tiercelin: AW-17

SAINT-FLORENTIN - terre, pré et bois-taillis
3 a 14 ca - Le patis: BC-55
19 a 85 ca - Les hebeiches: BH-29 - Les sables: BH-173
16 ha 95 a 61 ca - Avrolles: BN-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229 - Gue chabot: ZC-70 - Les cagnaux: AB-46 - Les monts boussards: ZL-14-25 - Les pres guerin: ZO-37 - Les roches: ZE-27 - Les sables: BH-164(J)-164(K)-208(J)-208(K) - Menues dimes: ZB-72(J)-72(K)

VERGIGNY - terre et pré
10 ha 58 a 16 ca - L isle du moulin poulaine: ZC-9(J)-9(K) - La pointe des petits noyer: ZE-256

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 23 juin 2014 à

Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL892312581

Siège : 25 rue Mozart 89400 Bonnard
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : le courtage en assurances et produits financiers, l'intermédiation en assurances
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Président : Monsieur Mickaël Richebourg, demeurant 25 rue Mozart 89400 Bonnard
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des
sociétés de Sens.
Pour avis Le Président

AL892312571

Avis est donné de la constitution d'une Société
Forme : Société par Actions simplifié
Dénomination Sociale : AB CONSTRUCTION
Siège social :32 route de Lormes 89200 Avallon
Objet Social :Tous travaux de construction et de rénovation du bâtiment.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des Sociétés.
Capital : 1000 euros.
Président : M Arlot Alexandre, demeurant 89200 Avallon,5 rue de Paris.
Immatriculation : au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.
Pour avis,

AL892312569

ME MARIE-CHRISTINE MILLOT-SONNET
Notaire
89190 Villeneuve l'Archevêque

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Marie-Christine Millot-Sonnet, Notaire à Villeneuve l'Archevêque (89190), 48 rue de la République, le 27 mai 2014, il a été constitué une société civile dénommée «SCI DE LA GARE», dont le siège social est à Villeneuve l'Archevêque (89190), 8 place de la Liberté, au capital social de Deux Mille euros(2.000,00 €), entièrement constitué d'apports en numéraire, pour une durée de 99 années, dont l'objet social est l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.
La gérance est assurée par Monsieur Patrice Girault, demeurant à Villeneuve l'Archevêque (89190), 8 place de la Liberté, et Monsieur Sébastien Girault, demeurant à Villeneuve l'Archevêque (89190), 14 rue Gambetta.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
La cession des parts est libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.
Pour avis, le notaire

AL892312572

ILLICO CERAM

Siège social :
1 TER rue des Champs Rouges
89100 Courtois sur Yonne

Par acte SSP du 17/02/2014, il a été constitué la SAS dénommée :
Capital : 1000 €
Objet : Aménagement extérieur et/ou intérieur de second oeuvre sols et murs, carrelage.
Président : M. Fouchy Anthony, 88 Rue Victor Guichard 89100 Sens
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Immatriculation au RCS de Sens

AL892312574

Aux termes d'un acte SSP en date du 24 mai 2014 il a été constitué une société
Dénomination sociale : Vision- pub
Siège social : 10 rue Saint Marc, 89100 Maillot
Forme : SASU
Sigle : VISION-PUB
Capital : 1000 Euros
Objet social : location, vente de panneaux publicitaires et d'affichage.
Président : Madame Barbara Bougnon demeurant : 8 rue du docteur Calmette 89100 Paron
Elu pour une durée indéterminée
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL892312575

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans le journal TERRES DE BOURGOGNE du 23 mai 2014, concernant la société AUTOMOTIVE LIGHTING REAR LAMPS FRANCE Monsieur Giacomo Cesano n'a pas été nommé directeur général comme indiqué suite à une erreur matérielle.

AL892312570

DISSOLUTION LIQUIDATION

FIDAL
1 Avenue de Saint-Georges
89000 Auxerre

ATELIER PROBOIS

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 8.000 euros
Siège de liquidation : 7 rue des Crots Taupins
89000 Perrigny
484.557.137 RCS Auxerre

Par décision du 26 Mai 2014, la collectivité des associés, statuant au vu du rapport du Liquidateur a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat, décidé la répartition du produit net et de la liquidation et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Mention sera faite au RCS : Auxerre
Pour avis

AL892312562

SELARL DE CHIRURGIENS DENTISTES DES DOCTEURS MACHAVOINE ISABELLE ET DIDIER

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
limitée au capital de 8 000 euros
Siège social: 7 rue Frédéric Bertrand, 89000 Auxerre
RCS Auxerre 513¬†716¬†357

Avis de dissolution et de nomination de liquidateur
Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2014, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter ,Ã®du 31 mars 2014.
A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation :
M. Didier Machavoine, demeurant 12 rue Beccaria, 75012 Paris.
Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :
M. Didier Machavoine, 12 rue Beccaria, 75012 Paris.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis, le liquidateur.

AL892312514

Société à responsabilité limitée

JB2D

Au capital de 400€
Siège social : 16 rue de la laye
89110 Laduz
750 460 982 RCS Sens.

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2013 les associés ont décidé la dissolution anticipée de ladite société. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.
M.Deschamps David demeurant à 16 rue de la laye 89110 Laduz est nommé liquidateur.
Le siège de la liquidation est fixé à 16 rue de la laye 89 110 Laduz. C'est à cette adresse que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au CFE d'Auxerre.
Pour avis et mention,
M. DESCHAMPS
Liquidateur
Je vous remercie

AL892312563

PG ENTREPRISES

EURL en liquidation
au capital de 5 000 €
Siège de liquidation :
12 rue aux Prêtres
89113 Fleury la Vallée
502 452 865 RCS Sens

Suivant décision en date du 30 mai 2014, l'associé unique statuant sur le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, puis a ensuite prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Mention sera faite au RCS de Sens.

AL892312577

MODIFICATION DE CAPITAL

CABINET RENARD GESTION

S.A.S au capital de 214 370 €
porté à 231 370 €
Siège social : 10, rue Paul Doumer
89100 Saint Clément
R.C.S. Sens B 381 252 964

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 mai 2014,
Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 17 000€ par émission de 1 000 actions nouvelles en numéraire.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à 214 370 €
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à 231 370 €
Pour avis
Le Président

AL892312565

NON DISSOLUTION

BELLE ET ZEN

EURL au capital de 3000 €
Siège social :
9 rue de l'Hôtel de Ville
89340 Villeneuve-la-Guyard
518 014 816 RCS de Sens

L'assemblée générale du 31/03/2014 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Modification au RCS de Sens

AL892312561

TRANSFERT DE SIÈGE

NL

Société civile immobilière
à capital variable
Siège social : 7, bis rue du Vieux Puits
77570 La madeleine sur Loing
R.C.S Melun N° 788 933 257

Aux termes d'une décision en date du 13 mai 2014, l'AGE a décidé de transférer le siège social à Champigny sur Yonne (89340) rue du Petit Coudroy à compter du 15 Mai 2014 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Gérance : Monsieur Vasco Baptista Goncalves demeurant 52, avenue d'Ormesson, 77140 Saint Pierre les Nemours. En conséquence, la société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Sens.

AL892312579

10 AULNOYS

Société civile immobilière
à capital variable de 200 euros
Siège social : 7, bis rue du Vieux Puits
77570 La Madeleine sur Loing
R.C.S Melun N° 507 908 325

Aux termes d'une décision en date du 15 mai 2014, l'AGE a décidé de transférer le siège social à Champigny sur Yonne (89340) rue du Petit Coudroy à compter du 16 Mai 2014 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Gérance : Monsieur Vasco Baptista Goncalves demeurant 52, avenue d'Ormesson, 77140 Saint Pierre les Nemours. En conséquence, la société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Sens.

AL892312580

SUCCESSION

Avis
La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 4, rue Léon Mauris 21074 DIJON cedex :
- a été nommée par décision du tribunal de grande instance d'AUXERRE, curateur des successions de :
. en date du 04/04/2014,
M. Pierre Victor BERRY veuf, décédé le 09/06/2011 à TONNERRE, réf 14.6370
M. Christian Albert GRIZARD divorcé, décédé le 28/08/2010 à AUXERRE, réf 14.6372
. en date du 22/04/2014, M. Claude VERDENET veuf, décédé le 15/07/2013 à COULANGES LA VINEUSE, réf 6352
. en date du 25/04/2014, M. Roger ESCLAVY veuf, décédé le 13/11/2012 à AUXERRE, réf 14.6362
. en date du 06/05/2014, M. Maurice PHILIPPE célibataire, décédé le 13/01/2012 à AVALLON, réf 14.6364
. en date du 19/05/2014, Mme Marie-Jeanne DANGUY veuve CAQUARD, décédée le 26/08/2013 à NOYERS SUR SEREIN, réf 14.6378
. en date du 21/05/2014, Mme Catherine Hélène LAVAUX célibataire, décédée le 14/03/2014 à JOIGNY, réf 14.6379
- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de SENS, curateur des successions de :
. en date du 15/04/2014,
M. Daniel NEVEUX célibataire, décédé le 24/08/2009 à JOIGNY, réf 14.6354
M. Georges GIBIER célibataire, décédé le 14/12/2011 à BRIENON SUR ARMANCON, réf 14.6355
Mme Eliane MILLION veuve THOUZE, décédée le 24/12/2012 à ST MAURICE AUX RICHES HOMMES, réf 14.6357
. en date du 16/05/2014, Mme Charlotte GOUSSIN veuve LEGRAND, décédée le 25/04/2013 à MIGENNES, réf 14.6356
. en date du 17/04/2014,
M. Bernard GRUET divorcé, décédé le 08/08/2013 à SENS, réf 14.6353
Mme Jacqueline MACE divorcée, décédée le 30/07/2013 à PARIS (15e), réf 14.6369
. en date du 29/04/2014, M. Pierre Claude GUIGNARD divorcé, décédé le 04/07/2010 à VILLENEUVE SUR YONNE, réf 14.6371
. en date du 05/05/2014, M. Michel MANSILLA célibataire, décédé le 12/03/2007 à SENS, réf 14.6375
. en date du 16/05/2014, M. Daniel TRIBOUILLARD célibataire, décédé le 27/02/2013 à ST VALERIEN, réf 14.6377
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
- curateur des successions de :
. Mme Paulette SERRE veuve BLOT, décédée le 30/01/2010 à AVALLON, réf 10-3644
. M. Roger JUNK célibataire, décédé le 12/01/2010 à AUXERRE, réf 13.5280
. Mme Germaine Andrée MAUCOEUR divorcée, décédée le 15/05/2009 à AUXERRE, réf 13.5282
. Mme Raymonde Giselle LE JONCOUR célibataire, décédée le 30/01/2012 à AUXERRE, réf 13.5424
. M. Roland Edmond LOROT célibataire, décédé le 17/07/2010 à TONNERRE, réf 13.5428
. M. Louis Ernest PARDIEU célibataire, décédé le 23/12/2012 à AUXERRE, réf 13.5711
. Mme Henriette CANNAUX célibataire, décédée le 29/10/2011 à GUILLON, réf 13.5895
déposera les comptes rendus de succession au tribunal de grande instance d'AUXERRE le 16/06/2014
. M. Robert CORGERON célibataire, décédé le 22/02/2012 à SENS, réf 13.5788
déposera le compte rendu de succession au tribunal de grande instance de SENS le 16/06/2014

AL892312573

CESSION

Par jugement du 22/11/2013, le Tribunal de Commerce de Sens a autorisé la cession du fonds de commerce de la SA JACQUES LEFEVRE INDUSTRIES, SA en liquidation judiciaire au capital de 382 000 €, ayant son siège social à Sens (89100), 10 rue des Clérimois, immatriculée au RCS de Sens sous le n° 388 279 655, représentée par la société « SELAS SEGARD-CARBONI », à la SARL D2MI, SARL au capital de 150 000 €, ayant son siège social à Gron (89100), 6 La Ruelle aux Chats, ZI, immatriculée au RCS de Sens sous le n° 798 221 222, représentée par M. Vincent Depreux, gérant. En conséquence, par acte SSP du 22/04/2014, enregistré au SIE de Sens le 05/05/2014, bordereau n° 2014/378 case n° 4, le fonds de commerce de mécanique générale, maintenance de matériels et fabrication de machines industriels sis à Sens (89100), 10 rue des Clérimois de la société « SA JACQUES LEFEVRE INDUSTRIES » a été cédé à la société « D2MI ». Moyennant le prix de 175 662 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 28/11/2013.

AL892312461

Vous êtes abonné au journal
Terres de Bourgogne
Créez votre compte et consultez nos archives


Retrouvez nous sur
agribourgogne.fr

Tablette Ordinateur SmartPhone
L'information vous accompagne partout

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements
Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE (en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❑ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ RÉGIONALE - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution 10 €
❑ 2 Parutions 15 €
❑ Parution supplémentaire 5 €
(identiques et consécutives)

❑ GRANDE RÉGION - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution 29 €
❑ 2 Parutions 43 €
❑ Parution supplémentaire 15 €
(identiques et consécutives)

❑ VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution 17 € ❑ 2 parutions 26 € ❑ Parution supplémentaire 10 € (identiques et consécutives)

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CONSOMMATION Sans le savoir, nous consommons tous les jours du maïs autrement que sous sa forme alimentaire. Explications.

Tout est bon dans le maïs

Chacun connaît la saveur douce des grains de maïs des salades estivales. Mais le petit grain jaune a bien d'autres vertus. C'est ce que cherchent à faire savoir au grand public les professionnels (Association Générale des Producteurs de Maïs, Fédération nationale de la production de semence de maïs et de sorgho, Groupement national interprofessionnel des semences et plants) de la filière à travers la campagne de communication « Cet épi m'épate » qui vient de débuter. Le maïs doux se consomme bien sûr en grains ou en épis et affiche des atouts nutritionnels : il regorge de la plupart des vitamines du groupe B et de sels minéraux. Il est aussi pauvre en lipides et faible en calories. Il est également utilisé en semoule ou en farine. La France est d'ailleurs le 2e pays européen en termes de transformation semoulière. L'huile extraite des grains jaunes est d'une grande qualité diététique. Le maïs se boit aussi ! Le gin est un alcool de maïs pur, et le whisky allie maïs et malt d'orge. Quant à l'amidon de maïs, il est source d'additifs naturels largement utilisés dans l'industrie alimentaire. Ainsi, il est présent dans de nombreux produits : sauces, bouillons, potages, aliments diététiques, produits lactés, pâtisserie, desserts, crèmes glacées…



La France exporte chaque année 40 % de sa production de maïs.

L'utilisation de l'amidon de maïs dépasse le cadre alimentaire. Il sert dans l'industrie papetière à assurer la cohésion interne de la feuille de papier et en améliore la résistance. Grâce à ses propriétés adhésives, il est utilisé dans le processus de fabrication et de collage des cartons ondulés. Il est présent dans les sacs en bioplastique dans lesquels nous transportons nos courses. L'amidon de maïs est par ailleurs souvent employé comme additif pour les matériaux de construction. Il sert aussi d'additif dans les peintures car c'est un excellent gélifiant et un stabilisateur d'émulsion. Il faut également savoir que des produits de fermentation issus de l'amidon de maïs sont utilisés dans les détergents pour leur pouvoir anticalcaire.

Source d'énergie renouvelable

L'industrie pharmaceutique a souvent recours à l'amidon de maïs et à ses dérivés pour la fabrication de médicaments et de vaccins. Il est utilisé en tant qu'excipient, liant ou principe actif et également dans l'encapsulation des gélules, pour une meilleure assimilation dans l'organisme. De nombreux produits cosmétiques (crèmes, gels, mousse à raser, dentifrice, maquillage…) contiennent de l'amidon de maïs qui leur apporte des propriétés épaississantes, liantes ou humidifiantes.

Le maïs est même source d'énergie renouvelable. La fermentation de l'amidon contenu dans le grain permet de produire du carburant : le bioéthanol. Sa méthanisation le transforme en biogaz, source d'électricité et de chaleur. La combustion des tiges et des rafles constitue une source d'énergie alternative et renouvelable pour le chauffage.

La diversité du maïs - grain, fourrage, doux et semence - ainsi que celle de ses débouchés, en font une culture présente dans presque toutes les régions de France. Le maïs semence est un fleuron national puisque l'Hexagone compte 3 750 exploitations, 2 000 variétés et 77 500 hectares. Il est le premier pays exportateur mondial de maïs semence. Les Etats-Unis sont le premier producteur mondial de maïs et représentent à eux seuls 37 % de la production absorbée à 84 % sur leur territoire. Loin derrière, la Chine occupe la position de n° 2 avec 23 % de la production mondiale. La France contribue, pour sa part, à hauteur de 1,5 % et occupe la position de premier producteur de maïs de l'UE en volume. Le maïs est la première céréale cultivée à travers le monde (40 % de la production globale) devant le blé (30 %) et le riz (20 %). Durant les trente dernières années, la production mondiale de maïs a doublé grâce à l'amélioration des rendements et à l'augmentation des surfaces dédiées à sa culture.

VALERIE GODEMENT

DIVIN MAÏS

Céréale origine du Mexique, le maïs, appelé téosinte, constituait la base nutritionnelle et économique des civilisations précolombiennes qui le considéraient comme un dieu. Il a été introduit en Europe par les grands explorateurs du XVe et xvie siècles. En 1660, le maïs n'était vraiment cultivé qu'en Espagne et en Italie. La France l'a adopté au xviie siècle et il s'est rapidement répandu dans le Sud-Ouest du pays. Le siècle suivant a vu son expansion en Europe, vers l'Autriche et l'Europe centrale. Aux Etats-Unis, dès les premières années du xxe siècle, des chercheurs ont eu l'idée de croiser les variétés lignées pour créer de nouvelles plus performantes : c'est le début de l'hybridation.

coin cuisine

Tomate et son gaspacho accompagnée de framboises (pour 10 personnes)

Préparation : 30 minutes

Ingrédients pour la tomate :
- 20 tomates rondes,
- 40 framboises,
- Huile d'olive,
- Fleur de sel,
- En option : fleurs de moutarde ou autres fleurs comestibles.

Pour le gaspacho :
- 40 grammes de poivrons rouges,
- 150 grammes d'oignons doux,
- 100 grammes de fenouil,
- 60 grammes de concombre,
- 10 grammes de vinaigre de Xeres,
- 10 grammes de sel.

Réalisation :
Monder les tomates : les inciser, puis les plonger dans de l'eau bouillante pendant 15 secondes. Les refroidir dans de l'eau glacée. Enlever leur peau, couper le chapeau puis les vider, en gardant la chair pour préparer le gaspacho. Réserver au frais.

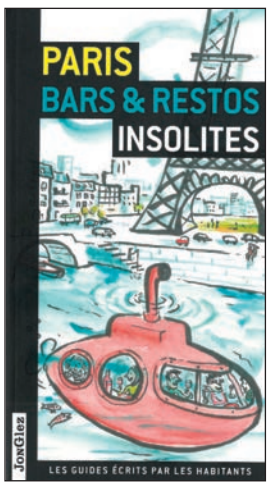

DR

Réaliser le gaspacho : éplucher les différents légumes (poivron, oignon, fenouil et concombre), les couper grossièrement et mixer tous les ingrédients en ajoutant la chair des tomates mondées. Filtrer et réserver au frais. Verser le gaspacho dans les tomates mondées. Disposer dessus les framboises (2 par tomate), l'huile d'olive, le vinaigre de Xeres, la fleur de sel et les fleurs de moutarde ou autres fleurs comestibles. Déguster bien frais.

vient de paraître

Paris. Bars et restos insolites

« Paris. Bars et restos insolites » est un ouvrage collectif paru aux éditions JonGlez (www.editionsJonglez.com).



17,90 euros

Dans sa collection « Les guides écrits par les habitants », les éditions JonGlez ont fait paraître, il y a deux ans, un guide dédié aux bars et restos insolites de Paris. Il vient d'être réédité, entièrement revu. C'est donc près de 200 lieux que l'on peut découvrir, hors des bistrots, restos et autres brasseries typiques ou de prestige parisiennes. Du bar où l'on peut prendre sa douche au resto au bistro accueilli dans un jardin insoupçonnable depuis la rue en passant par un loft, un wagon de l'Orient-Express ou encore le bar où l'on prend un verre assis sur un moteur de formule 1, le choix est vaste et varié. En fin d'ouvrage, on trouve une sélection de lieux par thème : terrasses et jardins secrets, panoramas méconnus, cheminées, enfants, en amoureux ou encore toilettes étonnantes parmi d'autres. Une manière très différente et ludique de visiter Paris…

THIERRY MICHEL

LOISIRS Les vacances approchent. Le dilemme du bagage va bientôt surgir. Petit guide pour choisir la bonne valise.

Aujourd'hui, on voyage léger !

Finie la lourde valise trolley que l'on tire derrière soi ! Quatre roulettes à circulation linéaire, poids plume à vide, le bagage s'allège, se colore et se sécurise.

Poids plume

Les compagnies aériennes sont de plus en plus draconiennes sur le poids autorisé dans les avions : le kérosène est cher, on doit donc alléger les bagages. S'y ajoutent des normes professionnelles pour les bagagistes qui, désormais, ne peuvent plus porter plus de 23 kg par valise. Depuis cette réglementation, le poids du bagage est devenu une notion importante. Autrefois, on ne se posait pas trop la question : on mettait tout ce qu'on voulait dans la valise qui pesait elle-même 5 ou 6 kg ! À l'achat, on pensait plus au prix ou à l'esthétique. Aujourd'hui, le premier réflexe concerne le poids à vide du bagage. Le poids moyen d'une valise de 68 cm (format le plus vendu) tourne autour de 4,5 kg. Une ultra-légère, moins de 3 kg.

Fibres de verre

Moins il y a de poids, plus le matériau est high-tech et la technologie au rendez-vous, plus le prix monte (comptez entre 320 et 420 euros). Samsonite reste le leader du bagage léger résistant à toute épreuve avec la gamme Curv, en fibres de verre. Matériau déformable donc absorbeur de choc, mais poids plume (2,6 kg pour la 68 cm). Les concurrents, comme Delsey, ont créé des bagages en polycarbonate (matière des pare-chocs de voiture), très solide, en cherchant à alléger au maximum tous les composants de la valise (Helium, 3,4 kg). Ces deux gammes sont garanties 10 ans, avec une différence de prix d'environ 50 euros à l'achat. C'est le top pour voyager ! Il existe ensuite un très grand choix dans une gamme autour de 200 euros. Pour un bon produit qui dure dans le temps, comptez 170 euros. « *Si vous gardez ce bagage pendant vingt ans, le rapport qualité-prix n'est pas si excessif que cela* », commente Elisabeth Privat, gérante des maroquineries Bibard à La Rochesur-Yon. La marque française Jump, sort aussi de beaux bagages avec une garantie de cinq ans (comme Delsey ou Samsonite), avec de belles finitions et des coloris vitaminés (valise Uppsala ou Nice). Elle décline des gammes très complètes, du rigide au souple, au petit sac porté-travers (à large bandoulière) sécurisant pour ceux qui voyagent à l'étranger. La marque a su décliner le côté sportwear du voyage.


RACINES

Au moment de partir en voyage, il convient de choisir le bon bagage, en fonction de l'usage et de la destination.

Rigide ou souple ?

D'une manière générale, mieux vaut privilégier les bagages rigides pour les voyages en avion : c'est solide, hermétique aux petits accidents de parcours parmi les multiples manipulations. Les bagages toile (qui ne sont pas moins solides, contrairement à l'idée reçue…) conviendront mieux à un périple en train : ces valises, au contraire des rigides ou semi-rigides, possèdent souvent des poches extérieures latérales, pour y glisser sa revue, son journal, son ordinateur ou sa bouteille d'eau, pratique pour ne pas ouvrir sa valise en grand pendant le trajet. Les bagages rigides en polypropylène, s'ils ne sont plus à la page (globalement plus lourds à vide) conservent une solidité éprouvée. Ce sont ceux que l'on trouve généralement dans les rayons des grandes surfaces. On peut aussi préférer, pour son prix moins élevé, la valise souple, en toile nylon ou en toile trois fils doublée de téflon, mais également très résistante.

Pour quel usage ?

« *Les personnes qui viennent acheter une valise demandent aujourd'hui du léger avec quatre roulettes pour un roulage linéaire, moins fatiguant* », affirme notre vendeuse. Les tailles sont standard, quelle que soit la marque (79, 74, 68, 55 et 50 cm). Mais attention ! Le bagage cabine d'Air France correspondra au 55 cm, celui des low cost, comme Easy Jet, au 50 cm (gain de place oblige !). Il existe aussi, comme chez Eastpack, des sacs de voyage en plusieurs tailles et usages (à deux ou quatre roulettes, cabine, à main, pour l'ordinateur portable…). Et des accessoires, le reporter (petite valise souple de 20 litres) ou le sac à dos, surtout plébiscité par les hommes d'affaires en avion et les jeunes urbains. Le vanity case, est lui, en perte de vitesse, depuis les normes drastiques pour le transport des liquides et autres crèmes, interdits dans le bagage-cabine. Dans tous les cas, adaptez l'achat à votre usage : voyage au long court et à répétition à l'étranger, aller retour en TGV pour aller voir les petits enfants, trekkeur ou randonneur invétéré ou occasionnel.

CHRISTINE GRANDIN, RACINES

coin cuisine

Verrine de radis (pour 4 personnes)

Temps de préparation :
15 minutes.

Ingrédients :
- 1/2 botte de radis,
- 150 grammes de ricotta,
- 1 cuillère à café de wasabi,
- 1 oignon nouveau,
- 2 cuillère à soupe d'huile d'olive,
- 1 cuillère à soupe de vinaigre de riz,
- 2 pincées de sel.


(C)UE/MAAF/FAM/INTERFEL/T. ANTABLIAN

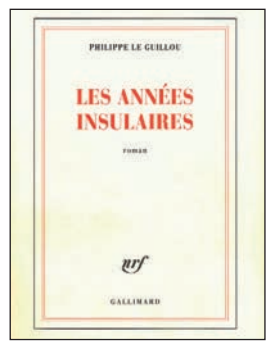
Réalisation :
Couper les fanes de radis au ras du lien qui retient les radis en botte. Prélever environ un quart des fanes. Les laver, les sécher puis les ciseler finement.
Équeuter puis laver les radis. Les sécher et les tailler en fines rondelles.
Laver, sécher et ciseler l'oignon nouveau (bulbe et fanes).
Dans un saladier, préparer une vinaigrette : déposer une pincée de sel, le vinaigre puis l'huile.
Verser les radis et les assaisonner avec la vinaigrette. Ajouter l'oignon nouveau ciselé. Bien mélanger.
Dans un bol, déposer une pointe de wasabi et une cuillerée de ricotta pour le diluer. Ajouter le reste de ricotta et bien mélanger. Saler.
Monter les verrines : déposer dans chaque verrine un peu de ricotta au wasabi, des fanes de radis ciselées puis terminer par la salade de radis.
Servir accompagné selon le goût de mouillettes de pain noir beurrées ou de gressins au sésame.

Note :
Astuce anti-gaspi : les trois quarts de fanes restants pourront servir à réaliser un délicieux velouté. Bien les laver, les ciseler grossièrement puis les faire fondre avec une noisette de beurre dans une casserole pendant 5 min. Ajouter, pour 4 assiettes, une pomme de terre à purée (lavée, pelée) taillée en dés, 75 cl d'eau, un peu de gros sel et cuire 15 min. Mixer, crémer, déguster !

vient de paraître

Les années insulaires

« Les années insulaires » est un roman de Philippe Le Guillou paru aux éditions Gallimard dans la collection NRF (en librairie).



19,80 euros

C'est l'histoire d'échanges et de rencontres en artiste peintre et un président de la République et une partie de son entourage (ministres, conseillers…). Ce qui donne une saveur particulière à cet ouvrage, c'est qu'il se déroule pendant les années Pompidou, de 1969 à 1973. Au-delà de la relation entre le peintre et l'homme d'État qui lui demande de faire son portrait, on (re)découvre les grandes évolutions des cinq années de celui qui est baptisé le prince des modernes et qui a voulu transfigurer Paris : la fin des pavillons Baltard et la construction des Halles, le projet de centre Beaubourg, la voie sur berges, le quartier de La Défense et ses tours symbole d'une France puissante. Même à l'Élysée, Georges Pompidou cherchera à faire entrer l'art et le design moderne (Agam et l'art cinétique, les mousses et le jersey de Paulin, Klein, Delaunay…). Et face à ce désir et cette volonté, les insulaires qui défendent leur « îlot » ont bien du mal à se faire entendre.

THIERRY MICHEL

▶ Sudoku

			2		3	6		
		8	4	1				
		9					1	
		5			6	4		3
				8				
4		7	5			9		
	9					2		
				6	7	1		
		4	9		2			

Résultat du précédent numéro

1	2	7	3	5	9	6	4	8
5	4	6	1	7	8	2	9	3
3	9	8	4	2	6	1	7	5
6	8	1	2	4	3	9	5	7
2	3	5	9	1	7	4	8	6
9	7	4	6	8	5	3	1	2
4	5	2	7	3	1	8	6	9
8	6	3	5	9	4	7	2	1
7	1	9	8	6	2	5	3	4

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Terres de Bourgogne

Comment le préférez-vous ?

BULLETIN D'ABONNEMENT
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU Votre abonnement 2014

1 > Version Papier
2 > Version Numérique
3 > Version Papier + Numérique

☐ Je m'abonne à la version PAPIER
1 ☐ Pour 1 an 100 € ☐ Pour 2 ans 189 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix* ☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N° _____ date d'expiration: ___/___

Prénom _____ Nom _____
Raison sociale _____
Adresse _____
Lieu-dit _____ CP _____ Ville _____
Tel. _____ Fax _____
Mobile _____ Signature
Email:

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je m'abonne à la version NUMERIQUE
2 ☐ Pour 1 an 50 € ☐ Pour 2 ans 100 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix* ☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je m'abonne à la version PAPIER + NUMERIQUE
3 ☐ Pour 1 an 115 € ☐ Pour 2 ans 200 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix* ☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
☐ Bovins viande ☐ Porcs ☐ Fruits & légumes ☐ Grandes cultures ☐ Vigne ☐ Pâtre ☐ Lait élevage ☐ Aviculture ☐ Chèvre

☐ Je demande une facture

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 7 juin 2014 au 13 juin 2014

Samedi 7

TF1
20.55 Les enfants de la télé. Divertissement de Arthur, avec Michaël Youn, François Berléand, Pascal Obispo, Estelle Denis, Isabelle Mergault, Laurent Baffie et Christine Bravo.
23.25 Spécial bêtisier.

France 2
20.45 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement de Patrick Sébastien, avec Véronique Genest, Aïda Touihri, Jeanne Mas, Lola Dewaere, Anthony Kavanagh, Guy Roux, Fabien Galthié, Yves Bigot, Christian Morin, André Manoukian, etc.
23.20 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.

France 3
20.45 La clef des champs ★★. Téléfilm avec François Berléand, Florence Pernel, Nathalie Besançon, Jackie Berroyer. (voir Sélection)
22.45 Inspecteur Barnaby «L'oncle d'Amérique». Série avec John Nettles.
00.20 Appassionata «Robot». Ballet de la Compagnie Blanca Li.

Arte
20.50 L'aventure humaine : «Les derniers secrets de l'armée de terre cuite», «Une vallée des rois en Chine».
22.30 Rio 50 degrés Celcius.

M6
20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin, Scott Caan ⑩.

Canal +
20.55 Piégée. Thriller (2011) de S. Soderbergh, avec Gina Carano, Michael Fassbender, Ewan McGregor, Bill Paxton, Channing Tatum (1h29) ⑩.

Dimanche 8

TF1
20.50 Football «Match amical : France/Jamaïque».
23.00 Esprits criminels. Série ⑩.

France 2
20.45 The Ghost Writer ★★★. Thriller (2009) de Roman Polanski, d'après Robert Harris, avec Ewan McGregor, Pierce Brosnan, Kim Cattrall (2h03) ⑩. (voir Sélection)
22.55 Faites entrer l'accusé «Guetapens au haras». Magazine ⑩.

France 3
20.45 Le 5e commandement . Série avec Francis Fulton-Smith, Christine Döring.
00.05 Derrière le miroir. Comédie dramatique en VO (1956) de Nicholas Ray, avec James Mason, Barbara Rush, Walter Matthau (1h31).

Arte
20.45 Un long dimanche de fiançailles. Drame (2004) de Jean-Pierre Jeunet, avec Audrey Tautou, Gaspard Ulliel, Dominique Pinon (2h17) ⑫.
23.45 Deborah Colker, une chorégraphe carioca. Documentaire.
00.40 Cappriccio. Opéra.

M6
20.50 Capital «Alimentation : Faut-il croire aux produits qui promettent la santé et la forme». Magazine présenté par Thomas Sotto.
23.00 Enquête exclusive «Plages, soleil et fiesta : Un été brûlant au Portugal». Magazine.

Canal +
20.00 Formule 1 «Grand Prix du Canada».

Lundi 9

TF1
20.55 Esprits criminels : «Dans le viseur», «Vaincu par KO», «Tout pour mon fils», «Instincts maternels». Série avec Joe Mantegna, T. Gibson ⑩.

France 2
15.40 Le peuple miniature ★★★. Documentaire (1h30). (voir Sélection)
20.45 Rizzoli & Isles, autopsie d'un meurtre. Série avec Angie Harmon, Sasha Alexander ⑩.
22.55 Un œil sur la planète «Brésil, sous la plage, les pavés». Magazine présenté par Étienne Leenhardt.
00.50 Bataille à Seattle. Drame (2007) de Stuart Townsend, avec Andre Benjamin, Woody Harrelson (1h36) ⑫.

France 3
20.45 La véritable histoire des Coupes du monde ★★★. (voir Sélection)
23.20 La case de l'oncle Doc «Le martyre de Tulle, 9 juin 1944».

Arte
20.55 Sans mobile apparent. Policier (1971) de Philippe Labro, avec Jean-Louis Trintignant, Dominique Sanda, Sacha Distel (1h36).
22.30 Gorky Park. Policier (1983) de Michael Apted, avec William Hurt, Lee Marvin, Brian Dennehy (2h03).

M6
20.50 L'amour est dans le pré. Magazine présenté par K. Le Marchand.
23.15 Nouveau look pour une nouvelle vie.

Canal +
20.55 Vikings (9 et 10/10). Série ⑫.

Mardi 10

TF1
20.55 Unforgettable : «Jusqu'à ce que la mort les sépare», «Ennemi ou ami», «Le choix», «Démasqués». Série avec Jane Curtin, Poppy Montgomery, Dylan Walsh ⑩.

France 2
20.45 Qui sera le prochain grand pâtissier ? Magazine présenté par Virginie Guilhaume, avec Christophe Michalak, Christophe Adam, Philippe Urraca et Pierre Marcolini.
23.25 Infrarouge : «21 jours à la SPA», «Les rubis des Khmers rouges».

France 3
20.45 La femme cachée. Téléfilm avec Victor Lanoux, Chloé Stefani, Manuel Gélin, Mathieu Barbet.
23.25 Les carnets de Julie «La Beauce». Magazine.

Arte
20.50 Sport «Le revers de la médaille» ★★. (voir Sélection)
22.25 Pacifier Rio. Documentaire.
23.45 1974 «Quand la Stasi se mêle de foot». Documentaire.

M6
20.50 2 nannies d'enfer : «Je ne m'entends plus du tout avec mon ado !» «Maman solo, je n'ai pas réussi à poser des limites à mon enfant». Magazine avec Jocelyne Boucard et Émilie Noguerra.

Canal +
20.55 Les beaux jours. Comédie dramatique (2012) de Marion Vernoux, d'après Fanny Chesnel, avec Fanny Ardant, Laurent Lafitte, Patrick Chesnais (1h31) ⑩.

Mercredi 11

TF1
20.55 Grey's Anatomy. Série avec Ellen Pompeo, Patrick Dempsey ⑩.
23.25 Les experts Miami. Série ⑩.

France 2
20.45 Ligne de mire. Téléfilm avec Lola Dewaere, Thierry Neuvic, Liane Foly, Féodor Atkine (1h28) ⑫.
22.25 La parenthèse inattendue, avec Samuel Le Bihan, Hélène Darroze et Florent Peyre.

France 3
20.45 L'ombre d'un doute «Val de Loire : Des châteaux et des dames». Magazine de Franck Ferrand.
23.50 Les chansons d'abord «Spéciale Serge Reggiani». Magazine de Natasha St-Pier, avec Isabelle Boulay, Patrick Fiori, Lisa Angell, Enzo Enzo.

Arte
20.50 Richard Strauss «Gala du 150e anniversaire». Concert avec la Sächsische Staatskapelle Dresden.
22.20 Richard Strauss «Un génie controversé». Documentaire.
23.15 Qu'un seul tienne et les autres suivront. Drame (2009) de Léa Fehner, avec Farida Rahouadj, Reda Kateb (1h55).

M6
20.50 Pékin express «Demi-finale dans les plus beaux sites du Sri Lanka». Divertissement.
23.40 Pékin express «Le bêtisier inédit».

Canal +
20.55 Arnaque à la carte. Comédie (2012) de S.h Gordon, avec Jason Bateman, Melissa McCarthy (1h47).

Jeudi 12

TF1
20.15 Cérémonie d'ouverture de la Coupe du monde de la Fifa 2014.
21.45 Coupe du monde de football «Brésil/Croatie».
23.55 Le mag de la Coupe du monde.

France 2
20.45 Envoyé spécial «Viols en série au pays de Gandhi». Magazine.
22.20 Complément d'enquête «Tourisme : La France toujours en première classe ?». Magazine.
23.30 Alcaline, le mag.
00.25 Au clair de la Lune «Cendrillon». Ballet de Thierry Malandain.

France 3
20.45 Pour elle ★★. Thriller (2008) de Fred Cavayé, avec Vincent Lindon, Diane Kruger (1h33) ⑩. (voir Sélection)
23.25 Le grand tour «Saint-Louis du Sénégal, Canton, Pondichéry : L'héritage des comptoirs français».

Arte
20.45 Real Humans (9 et 10/10). Série en VO avec Lisette Pagler.
22.50 We Need to Talk About Kevin. Drame en VO (2011) de Lynne Ramsay, d'après le roman de Lionel Shriver, avec Tilda Swinton (1h46) ⑫.

M6
20.50 La plus belle région de France «Guadeloupe, Auvergne, Alsace, Centre et Bourgogne».
23.20 Les maisons les plus originales. Magazine.

Canal +
20.55 Scandal (15 et 16/18). Série ⑩.

Vendredi 13

TF1
20.50 Coupe du monde de football «Espagne/Pays-Bas».
23.05 Qui veut épouser mon fils ? Divertissement.

France 2
20.45 Boulevard du Palais «Notre enfant». Téléfilm avec Anne Richard, Jean-François Balmer, Pierre Cassignard, Marina Golovine (1h29) ⑩.
22.20 Boulevard du Palais «La ballade du pendu». Téléfilm avec Anne Richard, Jean-François Balmer, Philippe Ambrosini (1h31) ⑩.

France 3
20.45 Faut pas rêver «Népal, aux portes de l'Himalaya». Magazine présenté par Tania Young.
23.10 Sarajevo «Des enfants dans la guerre». Documentaire.

Arte
20.50 Cœur léger, cœur lourd. Téléfilm avec Martina Gedeck, Henry Hübchen, Max Simonischek (1h31).
22.20 Monroe (1, 2 et 3/6). Série en VO avec James Nesbitt.
00.45 Court-circuit «Spécial Festival d'Annecy».

M6
20.50 Bones : «La carotte», «Sans contrefaçon», «Justice divine», «Os troubles», «Morts au combat». Série avec Emily Deschanel ⑩.

Canal +
20.55 Joséphine. Comédie (2012) de Agnès Obadia, d'après la BD de Pénélope Bagieu, avec Marilou Berry, Mehdi Nebbou, Bérengère Krief, Charlie Dupont (1h25).

SÉLECTION


DR

The Ghost Writer - Adam Lang, ancien Premier ministre britannique, écrit ses Mémoires avec un nègre. Mais celui-ci est retrouvé noyé, et l'éditeur doit le remplacer. Le nouveau nègre (dont on ne connaîtra pas le nom) est embauché pour reprendre le manuscrit. Pour cela, il se rend dans une île sauvage et battue par les vents, où il doit interviewer Adam Lang. Mais voilà qu'on annonce que celui-ci va être poursuivi par le Tribunal pénal international pour complicité de crimes de guerre en Irak. Avec comme décor cette île austère et pluvieuse, le cinéaste filme son héros dans une situation d'enfermement qui rappelle quelques-uns des ses meilleurs films. Bien sûr, le personnage du Premier ministre fait penser à Tony Blair, car Pierce Brosnan en possède l'élégance et le sourire manipulateur (Robert Harris, auteur du livre, était un familier de Tony Blair). Mais le plus important, c'est la beauté de la mise en scène, élégante et sobre, la qualité du suspense et l'art avec lequel le cinéaste égare le spectateur. Ewan McGregor est impeccable en jeune écrivain égaré dans le panier de crabes de la politique, et Pierce Brosnan est épatant de séduction et de rouerie. Le maître du genre, Alfred Hitchcock, n'est pas loin de ce thriller élégant, angoissant et brillant. ***Dimanche 8, sur France 2, à 20h45.***

◗ La clef des champs - Toujours stressé et pendu à son téléphone, Fred, un chroniqueur gastronomique renommé, apprend que sa mère a fugué de sa maison de retraite. Il décide de la retrouver et rentre dans son village natal. Cette histoire sympathique d'un homme égocentrique qui retrouve ses racines ne manque ni de charme ni de drôlerie. Mais c'est surtout l'interprétation, avec le toujours réjouissant François Berléand, qui fait tout le sel de cette comédie mineure. ***Samedi 7, sur France 3, à 20h45.***

◗ Le peuple miniature Dans la forêt, la savane, le désert et même en ville, on trouve des animaux miniatures qui se battent pour survire. À travers le monde, les équipes de la BBC ont filmé la vie quotidienne et la quête de nourriture d'un ouistiti, d'une souris-sauterelle, d'une musaraigne-éléphant, d'un toupaille et d'un tamia. Ces bébés animaux sont filmés au plus près, avec des images impressionnantes, que l'on croirait presque sorties d'un film d'animation, tant elles sont réalistes. Rapines, bagarres, fuite éperdue devant le danger, tel est le quotidien de ces animaux. C'est splendide et impressionnant. ***Lundi 9, sur France 2, à 15h40.***

◗ La véritable histoire des Coupes du monde - Alors que la Coupe du monde va débuter ce jeudi sur TF1, France 3 diffuse ce remarquable documentaire qui retrace son histoire depuis sa création, en 1930. Avec des images d'archives bien sélectionnées et des témoignages très intéressants, le réalisateur de ce fascinant documentaire aborde tous les sujets qui fâchent, tel le dopage, avec ses conséquences terribles (en particulier sur les enfants des joueurs), la récupération politique, les arbitrages injustes, les détournements d'argent, etc. Mais certaines scènes rappelleront de très mauvais souvenirs aux Français. ***Lundi 9, sur France 3, à 20h45.***

◗ Sport «Le revers de la médaille» - Dans ce documentaire instructif, les auteurs s'intéressent à une réalité souvent occultée : les conséquences pour les sportifs de haut niveau de la surenchère des performances. Pour offrir toujours plus de spectacle au public, les athlètes ont tendance à tellement forcer leur corps que les conséquences peuvent être tragiques. Bien sûr, il est question de dopage, mais il est aussi question de blessures et de souffrances. Les témoignages d'anciens sportifs sont éclairants, mais poignants, et le commentaire souligne la responsabilité de cette industrie du sport qui exige toujours plus de performances. ***Mardi 10, sur Arte, à 20h50.***

◗ Pour elle - Julien et Lisa forment une famille heureuse, avec leurs fils Oscar, jusqu'au jour où la police vient arrêter la jeune femme pour meurtre. Fou de douleur, Julien décide de la faire évader. Cette première œuvre de Fred Cavayé (dont un remake américain, «Les trois prochains jours», a été réalisé par Paul Haggis) retient l'attention par la force de sa mise en scène et l'originalité de son sujet.Le téléspectateur suit, avec anxiété, les efforts de cet homme ordinaire pour sauver sa femme, innocente du crime dont on l'accuse. Cet excellent thriller est aussi et surtout une magnifique histoire d'amour. ***Jeudi 12, sur France 3, à 20h45.***

Le Centre d'information des viandes s'est intéressé à la place de la viande dans l'alimentation durable, l'occasion de faire le point sur la notion de sécurité alimentaire.

Sécurité des viandes en évolution

La notion de sécurité alimentaire a peu à peu évolué et représente une préoccupation constante des populations en temps de paix. On est passé petit à petit d'une situation de sécurité alimentaire (en quantité) à la santé des aliments. On commence à porter de l'intérêt à la santé du consommateur, comme on peut le constater à travers certains écrits. « *Les premières traces avérées d'intervention publique en termes d'alimentation remontent à – 350 avant Jésus Christ, à Rome, dans les édiles de la plèbe. En France, c'est un édit de 1350 qui évoque le sujet 'les bouchers ne vendront que chairs bonnes et loyales'. On voit ensuite apparaître des bouchers-jurés chargés de la surveillance de la sécurité des aliments comme en attestent les ordonnances de 1462 et 1585, 'nul ne pourra vendre au détail, bœuf ou vache, qui eust lors du passage du massacre la maladie du fy, gravelle ou pommelière ou autre maladie contagieuse… sera la bête jetée, en rivière, le cuir confisqué au Roy et le suif moitié aux gardes jurés, moitié à la confrérie dudit métier'* », rapporte Vincent Carlier, vétérinaire et professeur à l'école nationale vétérinaire d'Alfort.



C. DELISLE
La notion de sécurité alimentaire est une préoccupation constante aujourd'hui.

APPARITION DES ABATTOIRS AU XIXE SIECLE

Jusqu'au XIXe siècle, il n'existait pas d'abattoir. Au Moyen-Âge, l'abattage était réglementé par les corporations de bouchers. Les animaux étaient abattus et dépecés dans les rues devant les maisons des bouchers ou au marché aux bestiaux. Beaucoup de villes européennes ont installé des tueries publiques ou grandes boucheries dès le XIIIe siècle.

Pour des raisons sanitaires, Napoléon décida en 1806, par décret, de créer cinq abattoirs, à l'extérieur des limites de l'époque de Paris, en remplacement des nombreuses tueries présentes en ville. Trois voient le jour sur la rive droite de la Seine et deux sur la rive gauche.

C'est le Ministère de l'Intérieur dirigé par Emmanuel Crétet qui prit en charge leur construction et en reçut les bénéfices. Commencés le 25 mars 1810, ils furent terminés en 1818. Dès le 15 septembre de cette même année, il fut interdit de conduire les bestiaux à l'intérieur de Paris. À leur achèvement, les cinq abattoirs de Paris comptaient 90 échaudoirs, nombre ensuite porté à 240. Ce sont de petites cases destinées à l'abattage d'une bête, et reliées à un système d'évacuation. Ces cinq abattoirs furent remplacés par l'abattoir général de la Villette en 1867.

Le contrôle des viandes, comme sciences naturelles et médicales appliquées, naîtra quant à lui en 1855. Et c'est en 1900, que l'on voit l'inspection des viandes confiée exclusivement aux vétérinaires. La fin du XIXe siècle vit partout en Europe apparaître une importante législation concernant la vérification des viandes. Elle est aujourd'hui une des plus vaste, de la Communauté européenne.

PEU DE CHANGEMENTS EN CENT ANS

« *Il y a eu peu de changements en 100 ans sur le contrôle de la viande qui consiste à la mise en évidence de lésions* », poursuit Vincent Carlier, avant d'ajouter « *dans un passé récent, la filière viande a fait face à une importante crise sanitaire qui est venue altérer la confiance du consommateur, d'où la publication d'un livre blanc sur la sécurité des aliments en janvier 2000* ». L'analyse des risques doit ainsi représenter le fondement sur lequel se basent les politiques de sécurité des aliments. En outre, certaines prescriptions relatives à l'inspection des viandes doivent être revues car plus en adéquation avec les pratiques actuelles de gestion de la sécurité des alimentaire.

A l'avenir, une démarche d'analyse des risques doit être intégrée. Cependant, on se trouve dans un contexte socio-économique difficile qui implique d'utiliser au mieux des ressources en diminution constante. « *Il est nécessaire d'évaluer de façon rigoureuse et transparente la situation de chaque pays et d'accepter la mise en place de systèmes différents d'un pays à l'autre ce qui suppose également d'informer le consommateur* », conclut Vincent Carlier.

C. DELISLE

Situations diverses

« Les situations sanitaires en Europe sont très diverses d'un pays à l'autre. Les politiques sanitaires doivent en tenir compte », note Vincent Carlier, vétérinaire.


C. DELISLE

L'ALIMENTATION DURABLE

Tout au long de ce colloque, le thème de l'alimentation durable a été évoqué. Selon la définition de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) : « *Les régimes alimentaires durables sont des régimes alimentaires ayant de faibles conséquences sur l'environnement, qui contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à une vie saine pour les générations présentes et futures. Ils contribuent à protéger et à respecter la biodiversité et les écosystèmes, sont culturellement acceptables, économiquement équitables et accessibles, abordables, nutritionnellement sûrs et sains, et permettent d'optimiser les ressources naturelles et humaines.* »


G. DELOISON

EXIGENCE

Une notion de plus en plus importante

Depuis une dizaine d'années, le sujet de l'alimentation durable prend une place de plus en plus importante. « *La population actuelle marque un intérêt nouveau pour l'alimentation et sa fabrication. Et, même si elle s'éloigne de l'agriculture, elle est de plus en plus exigeante* », constate Philippe Guérin, président du Conseil scientifique et d'orientation du Centre d'Information des viandes (CIV). Récemment, on a vu l'émergence de la notion d'alimentation « *nutritionnellement saine* », de la prise en compte de l'environnement et enfin « *d'une tendance à la médicalisation de l'aliment, alors que jusqu'à présent, pour la majorité des consommateurs, se nourrir était plutôt associé au plaisir* », rapporte Jean-Louis Lambert, économiste et sociologue, avant de poursuivre, « *cette interrogation, entre le caractère sanitaire et la qualité est nouvelle. On parle de l'émergence du sain, ce qui sous-entend la question : la viande est-elle un aliment sain ou autrement dit, ses effets sont-ils bénéfiques, qu'ils soient réels (goût, santé…) ou supposés (croyances, représentations culturelles…) ? Ainsi, pour autant qu'il soit mangeable, sans danger pour l'homme, un aliment n'est pas nécessairement sain.* »


P. CRONENBERGER